

ÉDITION 2018



Recueil d'initiatives régionales en faveur de la biodiversité



Agence Régionale de la
Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine

Avant-propos

Pour bien agir, il est indispensable de bien connaître. Dans le domaine de l'écologie, la connaissance doit rassembler celles des milieux, des espèces, des écosystèmes, et aussi celles des relations qui existent entre ces différentes entités sur un territoire donné. Un territoire est également envisagé comme un ensemble de patrimoines (naturels, culturels, historiques) évoluant sous l'influence permanente de dynamiques naturelles et anthropiques. Pour bien agir, la base de connaissances naturalistes est indispensable mais elle ne suffit pas, elle doit être corrélée à la connaissance des acteurs du territoire, qui agissent pour et avec lui, mais aussi avec la biodiversité qu'il abrite.

Pour bien agir à partir de ces connaissances, il est aussi nécessaire de pouvoir identifier le réseau d'acteurs impliqués dans le domaine de la biodiversité. La protection, la préservation et la valorisation de la biodiversité étaient jusqu'à présent considérées, au sein de notre société, comme le domaine de réflexions et d'actions presque réservé des associations dites de protection de l'environnement. Pour autant, si nous examinons l'évolution actuelle des cadres réglementaires, des politiques publiques mises en œuvre, des outils de sensibilisation tournés vers la nature et les espèces végétales et animales, il devient plus évident que les collectivités et établissements publics, les laboratoires de recherche, les fédérations de chasse et de pêche, les associations d'éducation à l'environnement, les structures socio-professionnelles et les entreprises, et d'autres acteurs encore, apportent également leur propre contribution à ce souci de préservation de la biodiversité.

Confronter les points de vue, élargir les regards, faire se rencontrer des acteurs aux représentations quelquefois très différentes, valoriser les initiatives développées sur un territoire en faveur de la biodiversité, voici un des principaux objectifs visés par l'Agence Régionale de la Biodiversité. Considérée comme un territoire très riche d'un point de vue naturaliste, notamment par la diversité des paysages et des milieux qu'elle abrite, la région Nouvelle-Aquitaine est également riche du nombre des acteurs impliqués dans la biodiversité et des initiatives mises en œuvre pour la préserver. Il n'est pas toujours nécessaire de chercher à renouveler les méthodes d'inventaires, de créer de nouveaux outils ou de réfléchir à de nouvelles perspectives pour faire évoluer les connaissances à partager. Il peut être tout à fait opportun de simplement porter à connaissance ces nombreuses initiatives développées dans la région avec cet objectif de préservation de la biodiversité, dont beaucoup restent relativement ignorées du grand public.

C'est dans cet objectif que ce recueil que vous vous apprêtez à feuilleter en rassemble plusieurs dizaines, montrant un paysage d'acteurs en actions que vous ne soupçonniez peut-être pas et qui vous permettra, nous l'espérons bien, de faire de nombreuses découvertes.

Nicolas Thierry

Vice-Président de l'ARB NA
Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
en charge de l'environnement et de la biodiversité

Alain Dutartre

Président de l'ARB NA



Introduction

Présentation du recueil et de ses objectifs

L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) a mis en place un recensement des structures régionales impliquées dans la biodiversité, lui permettant ainsi de mieux appréhender ce vaste paysage d'acteurs et d'identifier de nombreuses initiatives en faveur de la biodiversité. Les informations récoltées ont été valorisées via un annuaire des acteurs disponible sur le site Internet de l'association. **Elles ont également contribué à la réalisation d'un recueil d'initiatives, dont vous tenez un deuxième volume entre vos mains.**

Tout comme le premier, ce recueil permet de vous présenter une **diversité d'actions** menées en région en **faveur de la biodiversité**, issues de la **multiplicité des acteurs** qui les développent.

Pour ce faire, le document répond à un double objectif :

- **identifier et mettre en valeur** des initiatives ou expériences régionales en faveur de la préservation, de la restauration, de la gestion ou de la valorisation de la biodiversité,
- **faciliter l'essaiage** de ces initiatives vers d'autres acteurs du territoire et vers d'autres territoires.

Ce deuxième recueil propose une liste non exhaustive d'actions régionales actuellement en cours. Complétant la liste présentée dans le premier recueil en mettant en valeur d'autres initiatives, il est amené à évoluer au cours du temps, notamment par de futures contributions apportées par les acteurs régionaux.

Méthodologie employée pour la construction du recueil

Le recensement des informations

Les informations qui composent le recueil ont été proposées par des structures régionales. En effet, l'Agence a lancé un appel à contribution auprès de l'ensemble de ses adhérents et des acteurs du territoire figurant dans sa base de données (collectivités, associations, entreprises, etc.). Les acteurs régionaux volontaires ont alors fait part de certaines de leurs initiatives qu'ils jugeaient intéressantes à valoriser.

Grâce à son exercice de veille, l'association a pu compléter ce travail de centralisation et d'analyse en identifiant d'autres expériences à intégrer dans le recueil.

Une pluralité des acteurs engagés et des actions accomplies

Un grand nombre de structures régionales font de la préservation de la biodiversité leur cœur de métier. La diversité des acteurs impliqués dans la biodiversité est aussi représentée dans la structure de l'ARB NA et la composition de ses sept collègues. Le recueil illustre cette diversité d'acteurs en valorisant des actions développées par des collectivités, des établissements publics, des associations (protection de la nature, éducation à l'environnement, médiation), des fédérations de chasse ou de pêche, des entreprises, des acteurs socio-professionnels, des établissements de recherche.

Le choix des actions par la mise en place de critères

Le domaine d'action de l'ARB NA est la **biodiversité** au sens large (sauvage, domestique, ordinaire, patrimoniale, etc.), et son territoire d'intervention est le **territoire néo-aquitain**.

Les initiatives présentes dans le recueil répondent au domaine d'action et au territoire d'intervention cités précédemment mais aussi à un objectif de **préservation, de gestion, de restauration ou de valorisation de la biodiversité**. Cette dernière, au même titre que le patrimoine naturel, doit constituer la **ligne directrice** des actions présentées ou, au moins, être l'un des axes principaux de leur mise en œuvre.

Le recueil rassemble des **expériences**, des **initiatives « innovantes »** ou des **« bonnes pratiques »** mises en œuvre par les structures régionales. Parmi les initiatives recensées par l'ARB NA et proposées par les acteurs régionaux, le choix s'est notamment porté sur les intérêts de la méthodologie développée, des partenariats engagés, des outils mis en place, etc. Toutefois, les actions relatives aux missions propres des structures n'ont pas été prises en compte.

De même, les événements, les rencontres et les programmes de recherche (hors programmes de recherche-action appliqués et/ou participatifs) pilotés par des laboratoires et encore en cours ne sont pas intégrés dans ce recueil faute d'une connaissance suffisante de leurs résultats. Les Plans nationaux d'action (PNA) et les Plans régionaux d'action (PRA) ne sont pas non plus inclus dans ce recueil.

Pour faciliter l'essaiage des actions présentées dans ce recueil par d'autres acteurs et territoires, le choix s'est donc surtout porté sur des actions **finalisées**, déjà **réalisées** ou **engagées** et ayant obtenu des **premiers résultats jugés significatifs**.

Structuration du recueil

Le recueil se décline sous forme de « fiches » qui apportent les principales informations pratiques relatives à chaque initiative :

- sa description (contexte, objectifs, missions, résultats),
- les structures impliquées : structures pilotes et partenaires,
- les coordonnées de la personne référente.

Les initiatives sont classées selon trois catégories : thèmes, domaines d'action, types d'action. Au sein de chaque catégorie, le classement des items est fait par ordre alphabétique.

DOMAINES D'ACTION	THÈMES	TYPES D'ACTION
Education, animation	Agriculture	Démarches, méthodes
Financement	Aménagement	Outils
Génie écologique, restauration	EEDD	Projets, programmes
Gestion	Forêt	Supports pédagogiques, formations
Préservation	Patrimoine naturel	
Sensibilisation, information	Paysages	
Valorisation	Pêche et activités aquacoles	
	Politiques territoriales	
	Santé	

En complément, un index, présenté sous forme de tableau, permet de faciliter le repérage des initiatives et des catégories auxquelles elles sont rattachées.

Tableau récapitulatif

des actions régionales
menées en faveur de la biodiversité



TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION						
			Education, animation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
« 9 m ² de terre à inventer » : un jeu à taille humaine sur la Trame Verte et Bleue (TVB)	La Bêta-Pi, CPIE de Gâtine Poitevine	79							
L'activité agricole en appui de la restauration d'un marais	Syndicat mixte du Pays Médoc	33							
Une aire de nourrissage pour préserver les populations de Milan royal	SEPOL	87							
Alca Torda, un centre de soins et de sauvegarde de la faune	FDC 40	40							
Améliorer la connaissance de la pêche à pied de loisir sur le littoral	IMA, CPIE Littoral Basque	64							
Apprendre à mieux connaître les reptiles en milieu urbain	Centre Technique de l'Environnement de la Ville de Mérignac	33							
« Atlas des poissons des cours d'eau et des grandes retenues du Limousin »	MEP 19	Région ex-Limousin							
Un atlas pour référencer les poissons d'un département	FDAAPPMA 33	33							
« Au fil de l'Eau » : à la découverte des milieux aquatiques	FDAAPPMA 33	33							
Des balades commentées pour découvrir les sites Natura 2000 et leurs usagers	Pôle territorial Sud Pays Basque de la Communauté d'agglomération Pays Basque	64							
La biodiversité, un facteur de bien-être pour tous	CPIE Pays Basque	64							
Les carrières, lieux d'accueil pour de nouvelles ruches	CEMEX Granulats Sud Ouest	Région ex-Aquitaine							
« Catalogue des végétations du PNR de Millevaches en Limousin »	CBNMC, PNRML	Région ex-Limousin							
Un « chantier école » pour la gestion et la valorisation de milieux naturels	Conseil départemental de la Dordogne	24							
Des circuits urbains pour réinterroger la place de la biodiversité en ville	LPO Aquitaine	33							

THEMES									TYPES D'ACTION				Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Santé	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations	
													24
													44
													76
													77
													78
													25
													94
													95
													26
													116
													27
													96
													79
													28
													97

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION						
			Education, animation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
Le « Club biodiversité » : former et faire participer la population d'un Parc	PNR des Landes de Gascogne	Région ex-Aquitaine							
Le Club des mécènes : inviter les entreprises à participer à la préservation du patrimoine naturel	CEN Limousin	Région ex-Limousin							
Concilier développement d'une commune et préservation des espaces naturels	Commune du Porge	33							
Concilier pratiques agricoles et protection des pollinisateurs	ADAAQ	Région ex-Aquitaine							
Considérer le milieu naturel dans un projet d'extension d'infrastructure	Véolia, GERE A Environnement	33							
Création d'un outil pédagogique pour les patients en milieu hospitalier militaire	HIARP	33							
« Découvre ton île » : approcher une nature discrète	Communauté de communes de Podensac, Coteaux de Garonne, Lestiac, Paillet, Rions	33							
Découvrir l'intérêt de la biodiversité à l'école	Coopérative agricole OCEALIA	16							
Un Département qui encourage les sciences participatives	Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques	64							
Le dispositif ÉCORCE : permettre aux élèves d'être des enquêteurs de la biodiversité	Département des Deux-Sèvres - service ZOODYSSEE	Région ex-Poitou-Charentes							
La diversité du vivant actuelle et passée expliquée aux scolaires	Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède	33							
Le domaine de Sers, vers un parc écologique et pédagogique	Ville de Pau	64							
« Un Dragon ! Dans notre Gâtine ? » : protéger les amphibiens et leurs mares	CPIE de Gâtine Poitevine	79							

THEMES									TYPES D'ACTION				Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Santé	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations	
													98
													42
													66
													99
													45
													100
													29
													30
													101
													31
													32
													46
													102

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION						
			Education, animation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
Évaluation économique des écosystèmes forêts et dunes littorales	ONF	Région ex-Aquitaine							
Évaluer les modes de gestion grâce au cortège de champignons	GEREPI (association de gestion de la Réserve du Pinail)	86							
Faciliter l'accès aux variétés végétales locales grâce à une grainothèque	Le collectif Vivre Ensemble Durablement	19							
Favoriser l'habitat du Lézard ocellé dans la gestion forestière	ONF	Région ex-Aquitaine							
Favoriser la présence de ripisylve en milieux agricoles	Communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière	23							
Favoriser le repeuplement des anguilles en région	CRPMEM NA	Région Nouvelle-Aquitaine							
Une filière de semences locales pour restaurer les sites dégradés en montagne	Association Estivade d'Aspe Pyrénées	64							
Le génie végétal au service des habitants d'un quartier	Clairsienne	33							
Gestion conservatoire des landes par brûlis dirigé	GEREPI (association de gestion de la Réserve du Pinail)	86							
Gestion de marais en faveur de la faune piscicole	FDC 40	40							
Gestion des dépendances vertes des voies ferrées non-exploitées	SNCF Réseau	Région Nouvelle-Aquitaine							
La gestion des zones humides pour la reconquête de la qualité des eaux	Conseil départemental de la Dordogne	24							
Gestion écologique de bassins de rétention des eaux pluviales	SGAC, filiale de SUEZ et opérateur du service L'Eau Bordeaux Métropole	33							
Guide méthodologique : « Évaluation économique de la biodiversité »	Irstea	33							

THEMES										TYPES D'ACTION				Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Santé	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations		
													117	
													67	
													80	
													81	
													47	
													82	
													83	
													48	
													68	
													49	
													69	
													70	
													71	
													72	

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION						
			Education, animation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
Des haies champêtres pour les pollinisateurs d'un potager collectif	Association Salades Tomates Oignons, Arbres et Paysages en Gironde	33							
« L'eau dans le bassin versant des Nives », un projet pédagogique sur les milieux aquatiques	Syndicat mixte du bassin versant de la Nive	64							
Une mallette pédagogique sur les cours d'eau	Albret Communauté	47							
Mieux connaître les milieux naturels par une approche sensible et poétique	Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède	33							
Un « Observatoire des plantes exotiques envahissantes » pour sensibiliser et gérer	Association L'Escuro - CPIE des Pays Creusois	Région ex-Limousin							
OSMONDE, carte interactive du patrimoine naturel	PNR des Landes de Gascogne	Région ex-Aquitaine							
Un outil de communication pour accompagner les communes vers la gestion différenciée	CAUE de la Gironde	33							
Un outil de sensibilisation et de participation citoyenne	CPIE Béarn	64							
Des ouvrages de franchissement pour la petite faune	Conseil départemental de la Gironde	33							
Un parcours pédagogique pour découvrir la biodiversité en domaine viticole	Caves de Rauzan	33							
La pause de nichoirs pour accueillir la faune des parcs urbains	Jardin-et-écotourisme	33							
« Plantez votre paysage », un guide pour aménager son territoire	Val de Garonne Agglomération	47							
Une politique d'entreprise tournée vers l'installation de refuges pour la faune	Léa Nature	17							

THEMES									TYPES D'ACTION				Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Santé	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations	
													50
													33
													34
													35
													84
													103
													104
													105
													51
													106
													36
													107
													85

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION						
			Education, animation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
Une politique de prévention des risques en milieu forestier	Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	Région ex-Aquitaine							
Le Pollinarium Sentinelle® : un appui pour les politiques de santé	Ville de Limoges	87							
Les populations de Syrphes : évaluation de l'intégralité écologique d'un milieu	CEN Limousin	87							
La préservation de la Pie-grièche écorcheur sur une carrière	Société GCM	17							
Préservation et soutien des populations de Truite commune atlantique	FDAAPPMA 24	24							
Programme de reconstitution de corridors écologiques en milieu viticole	FDC 33	33							
Un projet de territoire tourné vers l'agriculture urbaine	Ville de Villenave d'Ornon	33							
Projet Lindus-2 : suivi et sensibilisation au phénomène migratoire	Municipalité d'Auritz-Burquete	64							
« Que se trame-t-il en Poitou-Charentes ? » : comprendre la Trame Verte et Bleue [TVB]	Poitou-Charentes Nature	86							
Le réaménagement écologique utilisé comme outil de sensibilisation	GSM	Région ex-Aquitaine							
Reconstitution d'une forêt diversifiée suite à une tempête	ONF	Région ex-Aquitaine							
Redonner une place à la nature dans les cimetières	Ville de Niort	79							
La réhabilitation d'une lagune dans un parc écologique	Ville d'Anglet	64							
Réhabilitation participative de frayères en tête de bassin versant	FDAAPPMA 79	79							
Renaturation de parcelles urbanisées sur un espace insulaire	Conseil départemental de la Charente-Maritime	17							
Rendez-vous des Cimes, des soirées animées dans les refuges	Réseau Education Pyrénées Vivantes	64							

THEMES									TYPES D'ACTION				Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Santé	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations	
													73
													108
													86
													52
													87
													53
													118
													88
													37
													38
													89
													54
													55
													56
													57
													109

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION						
			Education, animation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
Renforcement et valorisation de la biodiversité sur une appellation viticole	ODG de Margaux	33							
Renforcer les partenariats pour protéger les populations d'hirondelles	SEPOL	Région ex-Limousin							
Rénover un château en prenant en compte les populations de chiroptères	Conseil départemental de la Dordogne	24							
Replanter des espèces anciennes dans un jardin médiéval	Comité d'Animation de Dignac	16							
Restauration de continuités écologiques de petits mammifères sur des infrastructures départementales	Conseil départemental de Charente-Maritime	17							
Restauration de la continuité écologique d'une rivière	Conseil départemental de la Gironde	33							
Restauration des habitats de l'Anguille d'Europe dans des marais	LPO France	17							
La restauration des landes sèches à myrtilles	CC CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière	23							
Restauration et gestion conservatoire de Barthes	Pôle territorial Sud Pays Basque de la Communauté d'agglomération Pays Basque	64							
Rouvrir une zone de landes par le pâturage ovin	Commune de Saint-Pardoux - Morterolles	23							
La santé environnementale, une problématique traitée par un établissement hospitalier	CHU de Bordeaux	33							
« Les Sentinelles du climat » : le comportement d'espèces face au changement climatique	Cistude Nature	Ex-région Aquitaine							
« Simou le sonneur », un jeu pour se mettre dans la peau d'un crapaud	GMHL	Région ex-Limousin							
Des systèmes de plantation comme modèle agricole et lutte contre les inondations	CC du Nord Est Béarn	64							
Transformer son balcon ou son jardin en un « coin nature »	Ville d'Angoulême	16							
Valorisation de zones naturelles comme supports de sensibilisation	CC CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière	23							

THEMES								TYPES D'ACTION				Page	
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Santé	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes		Supports pédagogiques, formations
													110
													111
													90
													112
													58
													59
													61
													60
													62
													63
													74
													91
													39
													64
													113
													114



Sommaire

Éducation, animation	23
Financement	41
Génie écologique, restauration	43
Gestion	65
Préservation	75
Sensibilisation, information	93
Valorisation	115



SOMMAIRE

Éducation, animation

Actions ou supports pédagogiques intégrés dans des projets de plus ou moins long terme visant à faire prendre conscience des enjeux liés à la biodiversité.

23



« 9 m² de terre à inventer » : un jeu à taille humaine sur la Trame Verte et Bleue (TVB)

STRUCTURE PILOTE :

La Bêta-Pi, CPIE de Gâtine Poitevine

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Fondation Nature et Découvertes, Fondation Biodiversité LISEA

DATE DE L'ACTION :

depuis début 2015

BUDGET : 30 000 €

(conception et animation du jeu pendant 2 ans)



La biodiversité est souvent abordée sous l'angle de la connaissance des espèces et de la nécessité de les sauvegarder. Deux associations d'éducation à l'environnement, La Bêta-Pi et le CPIE de Gâtine Poitevine,

se sont associées pour proposer une approche complémentaire à ces aspects scientifiques ou affectifs. Qu'est-ce que la biodiversité ? Quels sont les enjeux auxquels elle doit faire face ? Quel est notre rôle, en tant qu'humain, dans cette biodiversité dont nous sommes une espèce parmi d'autres ? Autant de questions qui peuvent être posées par ce jeu et qui amènent les joueurs à réfléchir à leurs perceptions de la biodiversité, en ne répondant qu'à une seule consigne : « Il faut qu'on parle ! ».

Tourné vers la coopération et la sensibilisation, le support « 9 m² de terre à inventer » est un plateau de jeu à taille humaine, composé de neuf cases représentant des territoires où chaque joueur habite une maison. A l'instar du Monopoly, une case « prison » existe et sert à ranger les espèces indésirables. Possédant des espèces animales (héron, rainette, couleuvre, chauve-souris, lapin, lézard, chouette, renard, etc.), chaque habitant doit choisir sa manière de gérer ce pool d'espèces : les préserver, les transférer chez le voisin ou les retirer. Ils le font aussi en faisant face à des événements inattendus : invasion de moustiques, construction d'une infrastructure de transports, mode du sac en peau de rainette, etc.

Destiné au grand public et aux événements (salons, foires, Fête de la nature, etc.), l'animation prévoit d'impliquer le public à des niveaux différenciés parce que la disponibilité de temps et d'esprit est très variable sur ces manifestations. Ainsi, que ce soit dans le jeu ou par le « vote flash », la démarche demeure participative. Il existe une version adaptée pour les écoles et les accueils de loisirs. Un jeu de société éponyme est en cours de création. Les supports pourront être téléchargeable librement sur Internet.

Kim DELGARDE - Directeur
kim.delgarde@labetapi.fr

Paul THERY - Responsable secteur Projet & Territoire
paul@cpie79.f

La Bêta-Pi
8, place René Groussard
79500 MELLE
06 68 32 84 44
melle@labetapi.fr
www.labetapi.fr

CPIE de Gâtine Poitevine
6, rue du jardin des sens
79340 COUTIÈRES
05 49 69 01 44
etudes@cpie79.f
www.cpie79.f

Apprendre à mieux connaître les reptiles en milieu urbain

STRUCTURE PILOTE :

Centre Technique de l'Environnement de la Ville de Mérignac

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Cistude Nature, Education Nationale

DATE DE L'ACTION :

2010-2016

BUDGET : 9310 €



Dès 2002, la Ville de Mérignac a mis en œuvre une gestion écologique de ses espaces verts avec pour objectif de restaurer et préserver la biodiversité en ville. En présence d'espèces de reptiles indigènes, somme toute protégées, les usagers

peuvent faire des demandes d'intervention incompatibles avec ce type de gestion. La ville a donc lancé un projet de sensibilisation et d'amélioration des connaissances sur ces espèces, à destination d'un public le plus diversifié possible (agents, scolaires, grand public).

Appuyé par l'association Cistude Nature pour la mise en œuvre, le projet a tout d'abord conduit à la réalisation d'inventaires dans les parcs de la ville (entre 2010 et 2014) qui ont révélé la présence de neuf espèces de reptiles dont trois espèces de serpents. En 2013, une trentaine d'agents municipaux volontaires a été formée à la reconnaissance de cette biodiversité. Par la suite, des opérations de gestion ont été définies et mises en œuvre pour préserver la diversité de l'herpétofaune tout en permettant l'accueil des usagers. En 2014, des animations de sensibilisation des scolaires ont été réalisées, conduisant trois classes d'écoles maternelle et élémentaire (80 enfants âgés de 3 à 9 ans) à composer une comptine, à peindre, à mettre en place et relever des plaques à serpents (disposées au sol pour leur servir d'abris et les observer plus facilement) et à installer des affiches d'information sur les reptiles dans le parc de Bourran.

La sensibilisation du grand public a été faite par le biais de sorties nature sur le thème des reptiles avec relevé de plaques à serpents, lors des Journées Européennes du Patrimoine (parc de Bourran, serres municipales). De plus, en 2015, un dépliant a été réalisé et distribué auprès des usagers, avec pour objectif de présenter les espèces de reptiles inventoriées à Mérignac et de dédramatiser la présence des serpents.

Marie COMBRIE - Responsable du Centre Technique de l'Environnement
05 56 34 80 71
mcombrie@bordeaux-metropole.fr

Ville de Mérignac
Hôtel de Ville
60, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33700 MERIGNAC
05 56 55 66 00
contact@merignac.com
www.merignac.com

« Au fil de l'Eau » : à la découverte des milieux aquatiques

STRUCTURE PILOTE :
FDAAPPMA 33

**PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :**

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Europe (FEDER), Conseil départemental de la Gironde, Syndicats de rivières, DNF

DATE DE L'ACTION :
depuis 2014



La Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Gironde a pour principales missions la gestion, la protection et la valorisation des milieux aquatiques du département. Elle possède également un pôle

d'Education à l'Environnement qui a pour objectif de faire partager les connaissances sur les milieux aquatiques et de sensibiliser tous les publics à la fragilité de ces écosystèmes. Pour cela, l'association a mis en place un programme pédagogique intitulé « Au fil de l'Eau », regroupant des séquences d'animations autour de l'eau, de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques.

Au travers d'outils interactifs (diaporamas, CD-Rom), scientifiques (loupe binoculaire, sondes thermiques) et sensoriels (malles pédagogiques), les animations pédagogiques s'appuient sur une éducation expérimentale et participative où le public se trouve acteur. Des expériences simples permettent de comprendre le cycle de l'eau ainsi que le rôle de la filtration de l'eau (sols, station d'épuration). Composée de nombreux rangements, une malle pédagogique sur les zones humides offre des outils variés d'observation et de compréhension de ces milieux. Loupes, boîtes à toucher, clés de détermination, jumelles, cartes ou encore documents permettent d'identifier le rôle des zones humides, leur répartition sur le département, leur intégration dans les paysages, les espèces qui les occupent. Une malle pédagogique sur la faune et la flore des milieux aquatiques viendra compléter ces temps d'animation.

L'ensemble de ces outils sont proposés à des structures diverses (établissements scolaires, centres de loisirs, résidences pour personnes âgées, etc.) et peuvent être utilisés sur le terrain, pour amener les participants à mieux appréhender leur environnement proche.

Emilie DENIS - Responsable du pôle Education à l'Environnement
06 82 81 43 45
emilie.denis@peche33.com

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Gironde (FDAAPPMA 33)
10, ZA du Lapin
33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU
05 56 92 59 48
contact@peche33.com
www.peche33.com

La biodiversité, un facteur de bien-être pour tous

STRUCTURE PILOTE :
CPIE Pays Basque

**PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :**

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, réseau des EHPAD du Pays Basque

DATE DE L'ACTION : 2017

BUDGET : 10 450 €



Médecins, neuroscientifiques, éthologues démontrent que l'accès à la biodiversité est essentiel pour la santé et l'épanouissement de chacun quel que soit l'âge, l'autonomie et le milieu de vie. Le recours à la biodiversité, aux espaces natu-

rels et aux paysages assure un bien-être aux personnes et propose des appuis pédagogiques, thérapeutiques et sociaux aux professionnels. La biodiversité est au cœur des missions du CPIE Pays Basque, et la thématique « Nature et Santé » est une clé d'entrée pour tous les publics. En associant les acteurs et spécialistes du territoire, l'association propose ainsi des animations coordonnées pour des publics dits spécifiques (résidents de maisons de retraite, patients d'hôpital psychiatrique, travailleurs handicapés d'ESAT, etc.).

En 2017, six Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Pays Basque intérieur ont répondu à l'appel à candidature relayé par le Réseau des EHPAD du Pays Basque et soutenu par le Département des Pyrénées-Atlantiques. Des rencontres avec les professionnels permettent de mettre en place des actions partagées, variées, originales et spécifiques à chaque établissement. Les sorties découverte du patrimoine naturel (barthes de l'Ardevanay, forêt d'Hayra, col de Lindux, etc.), les discussions en salle sur des thématiques variées (papillons, chauves-souris, bestiaire pyrénéen, etc.) sont autant d'activités appréciées par les usagers mobiles. Les projets jardins, les expositions et les temps de discussion avec un animateur sont attendus par les résidents ne pouvant se déplacer. Le vivre ensemble intergénérationnel s'est concrétisé entre les résidents de l'EHPAD de Cambo-les-Bains et les jeunes du centre de loisirs de la même commune, autour d'un projet jardin.

Autant d'activités qui sollicitent les sens, réactivent les gestes du quotidien, offrent des rencontres, créent du lien social.

Philippe IÑARRA - Directeur
05 59 37 47 20
philippe.inarra@cpiepaysbasque.fr

CPIE Pays Basque
Place de la Mairie
64430 BAIGORRI
05 59 37 47 20
cpie.pays.basque@wanadoo.fr
www.cpiepaysbasque.fr

Un « chantier école » pour la gestion et la valorisation de milieux naturels

STRUCTURE PILOTE :

Conseil départemental de la Dordogne

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Lycée agricole « Le Cluzeau » de Sigoulès, Agence de l'Eau Adour-Garonne, CEN Aquitaine

DATE DE L'ACTION :

depuis 2011

BUDGET : 2500 € (restauration et hébergement des jeunes), 500 € (matériaux), 2000 € de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne



Depuis 2011, le Département de la Dordogne ainsi que le lycée agricole « Le Cluzeau » ont signé un partenariat se traduisant par la mise en place de chantiers écoles. En plus d'une visée pédagogique, ce

dispositif a pour objectif de mener des actions de gestion en faveur des milieux et espèces remarquables présentes sur le site départemental des étangs de la Jemaye, classé Espace Naturel Sensible (ENS). Ce milieu se caractérise par une richesse notable : diversité des essences forestières et des communautés végétales propres aux milieux humides, présence d'espèces animales rares et richesse ornithologique notable. Le chantier école permet d'accueillir une vingtaine d'élèves de 1^{ère} du Bac Pro « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » sur le site.

D'une durée de 5 jours, les travaux sont effectués par les élèves sous l'encadrement de leurs professeurs, des techniciens du Département (Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité, régie technique du Pôle Paysage et Espaces Verts). Répartis sur 4 à 5 ateliers, les élèves abordent différentes techniques et thématiques liées à la gestion des milieux naturels. Des travaux sont réalisés, comme la restauration d'une zone humide (ouverture de milieu et création de levée de terre), l'entretien d'une lande à Molinie bleue pour la préservation du Fadet des laïches, le suivi statistique d'un test de régénération de roselière, la construction d'hôtels à insectes, la création d'un site de ponte pour la Cistude d'Europe, la réalisation d'une mare forestière.

Cette collaboration permet d'atteindre les objectifs fixés, tant au niveau des actions préconisées dans le plan de gestion que des programmes d'apprentissages en lien avec la formation des jeunes.

Sylvain WAGNER
05 53 06 80 16
s.wagner@dordogne.fr

Conseil départemental de la Dordogne, Service de la Protection des Milieux Naturels et Biodiversité
Hôtel du département
2, rue Paul-Louis Courier - CS 11200
24019 PERIGUEUX Cedex
05 53 06 80 17
cd24.dedd@dordogne.fr
www.dordogne.fr

« Découvre ton île » : approcher une nature discrète

STRUCTURE PILOTE :

Communauté de communes de Podensac, Coteaux de Garonne, Lestiac sur Garonne, Paillet, Rions

PARTENAIRES (techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil départemental de la Gironde, Agence de l'Eau Adour-Garonne

DATE DE L'ACTION :

depuis 2014

BUDGET : 23 560 € pour 2017 (dont 15 000 € pour la mise en place des animations)



L'île de Raymond est un Espace Naturel Sensible (ENS) situé sur les communes de Paillet et Rions, en Gironde. Propriété de la communauté de communes depuis 2010, cette île de la Garonne est un espace naturel composé de zones humides, mêlant des prairies humides à des zones de roselières et des ripisylves au bord de la « petite rivière ». De cette mosaïque de milieux apparaît une biodiversité riche, dominée par une forte présence d'oiseaux et d'insectes, et de

l'Angélique des estuaires (espèce protégée) qui ajoute un aspect patrimonial non négligeable au plan de gestion.

La valorisation et l'animation de ce site par la communauté de communes participe au dispositif proposé par le département « Découverte des espaces naturels et de la biodiversité ». Ce projet d'animations intitulé « Découvre ton île » est co-construit par les services culture et environnement de la collectivité. Le programme est à destination des familles et du grand public, sur un principe d'entière gratuité. Il propose des animations (recherche d'empreintes des mammifères, rallye nature, découverte des oiseaux au petit matin, etc.), des ateliers et chantiers naturalistes (création d'hôtel à insectes, architecture végétale, création d'un observatoire, land'art, etc.) ainsi que des évènements culturels (concerts inspirés, danses improvisées, ateliers carnet de voyages, « soundwalks », balades contées, etc.) basés sur la dynamique du site.

Pour limiter le dérangement de la biodiversité et les impacts que peut causer l'accueil du public sur un espace naturel, une jauge maximale d'accueil est fixée pour chaque site. Ainsi, en 2017, sur une saison composée de 9 animations, 337 personnes ont été accueillies sur l'île. La prochaine saison devrait être composée de 13 dates et basée sur la découverte de la biodiversité (rapaces nocturnes, plantes comestibles, Milan noir, etc...) et sur les « Arts Nature » (balades circassiennes, évènements culturels).

Communauté de communes de Podensac, Coteaux de Garonne, Lestiac sur Garonne, Paillet, Rions

12, rue du Maréchal Leclerc-de-Hauteclouque
33720 PODENSAC
05 56 76 38 00
contact@cc-podensac.fr
www.cc-podensac.fr
www.coteauxdegaronne.fr

Florian BOUSQUET - Animateur en espaces naturels
06 22 70 36 79
florian.bousquet@cc-podensac.fr

Lucie HENRIOT - Service environnement
05 56 62 12 42
lucie.henriot@cc-podensac.fr

Découvrir l'intérêt de la biodiversité à l'école

STRUCTURE PILOTE :

Coopérative agricole
OCEALIA

PARTENAIRES

(techniques, financiers et
institutionnels) :

Fondation LISEA
Biodiversité,
école primaire de Paizay-
Naudouin-Embourie,
association Prom'Haies
Nouvelle-Aquitaine,
FDC 16, le Rucher de la
fosse neuve

DATE DE L'ACTION :

année scolaire 2016 - 2017

BUDGET : 20 000 €



Depuis 2016, la coopérative agricole OCEALIA anime un projet de recherche avec huit agriculteurs et un conseiller d'exploitation, visant à trouver des solutions durables pour produire des céréales et préserver les pollinisateurs. Ce projet est structuré autour de quatre axes : augmenter les ressources alimentaires et les habitats, acquérir des références en agroécologie, former les agriculteurs et les conseillers, communiquer. Pour répondre à ce dernier objectif, un collectif d'agriculteurs a proposé un projet pédagogique sur les pollinisateurs et la biodiversité du territoire, à l'école primaire de Paizay-Naudouin-Embourie.

Les élèves ont ainsi pu découvrir les espèces de faune sauvage présentes sur le territoire et mieux situer les refuges qu'elles sollicitent et la nourriture nécessaire à la vie des écosystèmes. Avec l'aide d'agriculteurs, ils ont aussi participé à la plantation de 300 mètres de haies sur le site de collecte de céréales de la coopérative et ont apprécié les aménités que procurent les haies dans le paysage vis-à-vis des pollinisateurs. Le printemps a été propice pour aborder les sujets de l'apiculture et des abeilles sauvages et domestiques : vie d'une ruche, métier d'apiculteur, dégustation de différents miels. Ce temps pédagogique a été complété par la présentation d'un projet expérimental visant à étudier l'évolution spatio-temporelle des abeilles sauvages grâce à la mise en place de nichoirs pour ces dernières chez les adhérents du projet. Les élèves ont alors participé à une séance de parrainage des nichoirs en y agrafant les dessins confectionnés en amont avec leurs enseignants.

Le Festival des d'essaims anim'haies, organisé en mai 2017 sur l'agroécologie et les pollinisateurs, a été l'occasion pour l'école de valoriser son projet grâce à une randonnée de 3 km. Les parents d'élèves ont observé les dessins décorant quelques nichoirs à abeilles sauvages sur le trajet. En complément, des informations leur ont été livrées sur les espèces d'arbres et d'oiseaux protégés présents sur le site de la coopérative.

Benoît CHORRO - En charge de l'innovation
et de la veille technologique
06 03 31 93 04
bchorro@ocealia-groupe.fr

Coopérative Agricole OCEALIA
51, rue Pierre Loti
16100 COGNAC
05 16 45 61 00
<http://ocealia-groupe.fr/>

Le dispositif ÉCORCE : permettre aux élèves d'être des enquêteurs de la biodiversité

STRUCTURE PILOTE :

Conseil départemental
des Deux-Sèvres, Service
ZOODYSSEE

PARTENAIRES

(techniques, financiers
et institutionnels) :
Rectorat de Poitiers,
DSDEN 79, Ministère de la
transition écologique et
solidaire, Canopé, Ifrée,
GRAINE Poitou-Charentes,
ORE Poitou-Charentes

DATE DE L'ACTION :

depuis 2013

BUDGET : 138 000 €



Le Département des Deux-Sèvres a créé et partagé des outils visant à développer la curiosité et la culture scientifique des plus jeunes. En 2013, en coopération avec le Rectorat et avec l'appui, entre autres, du Ministère de l'Éducation Nationale, le Département a conçu le dispositif ÉCORCE (« Enquêteur, Connaître, Observer, Rêver, Comprendre les Enjeux ») amenant les élèves à s'impliquer et s'engager pour la biodiversité.

L'outil invite les élèves de CM2 et de 6^{ème} à étudier la biodiversité de proximité (milieux ouverts, milieux humides, milieux urbanisés, milieux arborés, biodiversité domestique). Ses objectifs sont variés : l'appropriation de cette biodiversité par des approches croisées liant démarche d'investigation et émotion, la proposition d'une action concrète et commune entre les deux niveaux scolaires d'un même secteur, l'utilisation d'outils numériques (comme un blog), la rencontre avec les acteurs locaux. Grâce à cette approche sensible et participative, les élèves peuvent communiquer, confronter leurs démarches et leurs résultats, se rencontrer. Suite à une première séance d'immersion, les élèves découvrent la problématique et une malle à indices qui les oriente dans leurs hypothèses. Ils mènent alors une investigation en liant l'analyse scientifique, géographique voire historique et la création artistique et numérique, dans un projet pluridisciplinaire. Les élèves restituent leur travail via un blog (<http://blogpeda.ac-poitiers.fr/ecorce>) et un poster ou une émission de webradio.

Depuis la rentrée de 2016, le dispositif a été transposé dans les écoles primaires, collèges et lycées de la région ex-Poitou-Charentes. Il a mobilisé 4556 élèves depuis sa création.

Estelle BARBEAU - Responsable du Service
pédagogique de ZOODYSSEE
05 49 77 33 82
estelle.barbeau@deux-sevres.fr

**Conseil départemental des Deux-Sèvres, Service
ZOODYSSEE**
Route du Chêne Margot, Virollet
79360 VILLIERS EN BOIS
05 49 77 17 17
accueil@zoodyssee.fr
www.zoodyssee.fr

La diversité du vivant actuelle et passée expliquée aux scolaires

STRUCTURE PILOTE :

Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Gironde, Rectorat de Bordeaux, OCCE

DATE DE L'ACTION :

depuis septembre 2016

BUDGET : 20 790 €



La Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède renferme une biodiversité fossile étudiée depuis des décennies par les géologues. Dans le cadre de la nouvelle réforme des programmes scolaires, elle propose de faire découvrir cette biodiversité

pour transmettre des démarches et des connaissances scientifiques auprès des élèves. Les séquences proposées permettent aux enseignants de compléter leurs cours et s'articulent autour des thèmes suivants : découverte de divers écosystèmes (rivière, forêt et sol) pour décrire le milieu et ses différentes composantes, observation du renouvellement des êtres vivants au cours des temps géologiques, mesures physico-chimiques de la qualité de l'eau, introduction à la notion de paysage pour faire le lien avec différentes disciplines enseignées.

Les cycles 3 (du CM1 à la 6^{ème}) abordent l'évolution des espèces et des milieux en classant des organismes, en mettant en évidence des liens de parenté et en situant cette évolution dans le temps. Ceci se fait en partie à la Maison de la Réserve, à l'aide de clés de détermination ou de classements emboîtés, d'images et de documents à placer sur une échelle de temps ou dans un géorium.

Les cycles 4 (de la 5^{ème} à la 3^{ème}) réalisent des mesures sur des genres fossiles présents sur le site de la réserve, parfois microscopiques. Par la détermination et la comparaison de faunes fossiles de deux sites géologiques aménagés, ils proposent des hypothèses pour expliquer ces changements.

Ayant découvert que la mer pouvait être entrée assez loin dans les terres, la centaine d'élèves ayant déjà bénéficié de ce programme ont commencé un travail de réflexion qui sera réexploitable par leurs enseignants.

Équipe d'animation

05 56 72 27 98
animation.nslb@espaces-naturels.fr

Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède

17, chemin de l'église
33650 SAUCATS
05 56 72 27 98
saucats.brede@espaces-naturels.fr
www.mngeologique-saucatslabrede.reserves-naturelles.org/

« L'eau dans le bassin versant des Nives », un projet pédagogique sur les milieux aquatiques

STRUCTURE PILOTE :

Syndicat mixte du bassin versant de la Nive

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Education nationale, MIFENEC, Petits Débrouillards Aquitaine, AAPPMA de la Nive, Bil Ta Garbi

DATE DE L'ACTION :

depuis une dizaine d'années

BUDGET : 47 000 € par an



Le Syndicat mixte du bassin versant de la Nive a pour principale mission la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux de la Nive. Dans ce sens, il a su développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur le long

terme pour différents types de publics (élèves de la primaire au BTS, collectivités, professionnels, agriculteurs et grand public).

Depuis une dizaine d'années, le projet pédagogique « L'eau dans le bassin versant des Nives » est une initiative qui répond à la politique d'amélioration des connaissances et de sensibilisation des citoyens. Au cours de cinq séances d'une demi-journée, chaque classe travaille sur l'un des huit thèmes proposés par le projet (biodiversité, faune aquatique, arbres de la rivière, cycle de l'eau, pollution de l'eau, métiers liés à l'eau, etc.), en alternant sorties de terrain, travail en classe et expériences. À chaque séance, le groupe est divisé en deux et pris en charge par un animateur de l'une des structures partenaires. Les projets menés par les élèves sont valorisés dans un blog : <http://blogecoles.contrat-nive.com/>. Les actions de sensibilisation sont complétées par des interventions de techniciens du syndicat auprès des lycéens et des élèves de BTS, par des formations auprès des services techniques des communes et des agriculteurs, et par deux évènements à destination du grand public : Nive Zéro Déchet (nettoyage de rivière) et Errekak'eau (journée autour de la Nive alliant nettoyage et animations).

Reposant sur des partenariats de long terme et une méthode de travail développée pour l'occasion, ce programme a sensibilisé plus de 4000 élèves, répartis dans près de 50 écoles et collèges de la vallée.

Miren ITURRIOZ - Directrice

05 59 93 46 46
m.iturrioz@smbvn.fr

Syndicat mixte du bassin versant de la Nive

27, allée de Cambou
64600 ANGLET
05 59 93 46 46
contrat.riviere.nive@wanadoo.fr
www.bassin-versant-nive.com

Une mallette pédagogique sur les cours d'eau

STRUCTURE PILOTE :

Albret Communauté

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Europe, Etat (financements Natura 2000)

DATE DE L'ACTION :

septembre 2017

BUDGET : 1500 €



Lors d'animation de stands, la communauté de communes Albret Communauté a constaté qu'il lui était difficile d'attirer l'attention du public, notamment le jeune public, sans illustrer son discours avec des supports pédagogiques.

La collectivité a donc décidé de réaliser un outil adapté aux discours qu'elle porte et en lien avec différentes missions qu'elle développe (animation de sites Natura 2000, techniciens rivières).

Sous forme de mallette pédagogique, l'outil permet ainsi de sensibiliser le grand public, les élus, les scolaires aux diverses thématiques des cours d'eau : espèces présentes, prévention des inondations, fonctionnement de la rivière, gestion de milieux humides, etc. Polyvalente, la mallette est composée d'un puzzle représentant une vue en coupe de la rivière avec les espèces caractéristiques de la collectivité, d'une vue du bassin versant avec des pièces interchangeables montrant les problématiques d'inondations et les changements à opérer pour réduire leurs impacts sur les zones à risque, et d'un jeu de memory représentant des silhouettes d'espèces présentes sur ce territoire. Réalisée par l'atelier nature situé dans l'une des communes d'Albret communauté, la mallette est complétée par des puzzles présentant des espèces patrimoniales et des espèces exotiques (Cistude d'Europe, Tortue de Floride, Ragondin, Loutre d'Europe, Vison d'Amérique et Vison d'Europe), ainsi qu'un jeu de memory montrant les empreintes d'animaux peuplant les bords de rivière.

En manipulant des supports, l'intérêt du public peut être renforcé et il peut ainsi se rendre compte de l'utilité d'une espèce et des milieux comme les zones humides.

Marine FONT - Animatrice Natura 2000
06 43 75 94 13
mafont@albretcommunaute.fr

Albret Communauté
1, rue du Moulin des Tours
47600 NERAC
05 53 97 55 97
contact@albretcommunaute.fr
www.albretcommunaute.fr
<http://gelise.n2000.fr>

Mieux connaître les milieux naturels par une approche sensible et poétique

STRUCTURE PILOTE :

Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : Conseil départemental de la Gironde, Communauté de communes de Montesquieu

DATE DE L'ACTION :

depuis 2012

BUDGET : 1000 €



La Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède se trouve à proximité de la forêt de Migelane, Espace Naturel Sensible (ENS) de 270 ha. Anciennement une lande et en partie destiné à la production de bois, ce milieu forestier

accueille un patrimoine naturel diversifié, de par la nature des sols, les formations végétales et les zones humides qui s'y trouvent. Le Département souhaitait favoriser la découverte du site principalement par les habitants du territoire, des parcours de promenade ont été aménagés, avec une attention portée pour les personnes à mobilité réduite.

En fonction des saisons et des journées internationales, la réserve géologique de Saucats anime ce milieu et organise des balades contées au cours desquelles les visiteurs sont invités à appréhender le site par une approche sensorielle. Avec l'aide d'outils développés par l'association, ils sont alors amenés à s'orienter (plans), à faire de petites expériences sensibles (toucher, odeur, écoute, etc.), à comprendre les particularités de cette forêt (fiches adaptées au niveau de lecture), à en entendre quelques anecdotes (contes, figurines) et à poser des questions. De petits contes se révèlent au gré des rencontres végétales et animales, pour bien montrer que les espèces rencontrées sont présentes dans ce type de milieu et faire connaître quelques-unes de leurs caractéristiques. Ces illustrations par le conte sont importantes pour la concentration des enfants et certains types de handicap mental. Des listes d'inventaires faunistiques et des informations glanées auprès de l'ancien garde forestier permettent de répondre à d'éventuelles questions pointues.

Près de 370 personnes ont pu profiter de cette immersion naturaliste en forêt, tournée vers le sensible et le poétique.

Mathilde CONAN - Intervenante pédagogique
animation.rnslb@espaces-naturels.fr

Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède
17, chemin de l'église
33650 SAUCATS
05 56 72 27 98
saucats.brede@espaces-naturels.fr
www.rngeologique-saucatslabrede.reserves-naturelles.org/

La pause de nichoirs pour accueillir la faune des parcs urbains

STRUCTURE PILOTE :
Jardin-et-écotourisme

**PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :**

Ville de Mérignac

DATE DE L'ACTION :
depuis 2016

BUDGET : 750 € (15 € par
nichoir en moyenne)



Les parcs municipaux étant des lieux fréquentés par les habitants, les municipalités doivent respecter une réglementation en termes de sécurité et se résignent à abattre des arbres les plus vermoulus et considérés comme

dangereux. Pour autant, ces derniers proposent de nombreuses cavités utilisées par la faune cavernicole. Dans ce contexte de réduction des refuges naturels, l'association Jardin-et-Écotourisme a réalisé et installé des nichoirs dans plusieurs parcs de la ville de Mérignac, avec l'aide de la population.

Construits à partir de bois brut (Pin maritime, Cèdre rouge), les constructions peuvent accueillir une faune variée (oiseaux, chauve-souris, micromammifères, insectes) en étant adaptées aux caractéristiques de ces différents groupes. Ainsi, les trous d'envols des nichoirs sont destinés aux Mésanges bleue et charbonnière, au Rouge-gorge (qui ont été observés dans certains parcs de la ville), à la bergeronnette et à différents insectes. Les petits mammifères trouvent refuge dans des nichoirs réalisés à partir de balles de tennis.

En plus d'un rôle de réhabilitation de gîtes pour la faune, ces nichoirs sont aussi des outils de sensibilisation pour la population à la connaissance des espèces présentes dans les parcs et constituent un outil pour le suivi de ces espèces. Des sorties pédagogiques sont alors organisées pour des publics variés (élèves du primaire, personnes âgées, salariés d'entreprises, etc.).

« Que se trame-t-il en Poitou-Charentes ? » : comprendre la Trame Verte et Bleue (TVB)

STRUCTURE PILOTE :
Poitou-Charentes Nature

**PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :**

Charente Nature, Nature Environnement 17, LPO, Deux-Sèvres Nature Environnement, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Vienne Nature, LPO Vienne, GRAINE Poitou-Charentes, Bêta-Pi, ORE Poitou-Charentes, DREAL Nouvelle-Aquitaine, services de l'Académie de Poitiers, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Europe (FEDER)

DATE DE L'ACTION :
depuis 2016

BUDGET : 51 150 €



Pour assurer leur survie et leur reproduction, un certain nombre d'espèces doivent se déplacer et empruntent des corridors écologiques, qui leur apportent des refuges temporaires et assurent leurs besoins vitaux. Les aménagements humains fragmentent les habitats, créent des barrières entre les réservoirs biologiques et réduisent les corridors. Partant de ce constat, les associations membres de Poitou-Charentes Nature ont développé le programme pédagogique scolaire « Que se trame-t-il en Poitou-Charentes ? ».

Destiné aux classes du cycle 3, cet outil amène les élèves à découvrir la biodiversité autour de leur établissement scolaire, à comprendre et connaître les concepts liés à la TVB (corridor écologique, îlot de biodiversité), à appréhender les exigences de déplacements de certaines espèces et à mettre en place des actions concrètes sur leur territoire. Au travers de cinq séances d'une demi-journée réparties sur l'année scolaire, les élèves sont encadrés par leurs enseignants et des animateurs naturalistes locaux qui les aident à mener ce projet. Une sortie d'immersion dans la nature les invite à repérer les signes de présence animale. Ce travail de collecte est approfondi avec la maquette sur la TVB, les mettant dans des situations concrètes et les faisant débattre sur des solutions à mettre en place. Une sortie d'approfondissement permet aux élèves de voir les aménagements possibles sur le terrain.

L'intérêt de ce projet est d'être valorisé auprès d'un public divers (écoles, parents d'élèves, municipalités, etc.). Les élèves, lors de la dernière séance, présentent leurs préconisations d'aménagement aux conseils municipaux des jeunes et aux élus locaux. Pour remercier les participants, un poster réalisé suite à la première année d'expérimentation du programme leur est donné, ancrant les expérimentations effectuées et les connaissances acquises. En 2016-2017, ce programme a été proposé à 747 élèves issus de 22 classes de primaire et 7 classes de collège.

Barbara PUAUD - Coordinatrice du projet
06 52 18 24 74
barbara@ornitho79.org

Poitou-Charentes Nature
14, rue Jean Moulin
86240 FONTAINE LE COMTE
05 49 88 99 23
pc.nature@laposte.net
www.poitou-charentes-nature.asso.fr

Martial THEVIOT - Président
martial@jardin-et-ecotourisme.fr

Jardin-et-écotourisme
9, allée des Camélias
33700 MERIGNAC
05 56 34 32 47
martial@jardin-et-ecotourisme.fr
www.jardin-et-ecotourisme.fr

Le réaménagement écologique utilisé comme outil de sensibilisation

STRUCTURE PILOTE :

Société GSM

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Etablissements scolaires (écoles primaires, lycées, etc.), associations de protection de l'environnement (Cistude Nature, Prom'haies, etc.)

DATE DE L'ACTION :

depuis 2011



Productrice de granulats en ex-Aquitaine, la société GSM a développé une démarche en faveur de l'environnement et de la biodiversité depuis les années 1990 (signataire de la Charte Environnement de l'UNICEM, partenaire avec de nombreuses as-

sociations de protection de l'environnement, etc.). A travers sa politique environnementale, la société s'engage à contribuer à la préservation et à la conservation de la biodiversité par : la formation, la sensibilisation et la communication sur la biodiversité, l'amélioration de la connaissance (inventaires et suivis d'espèces d'oiseaux, de reptiles, de chiroptères, etc.), la mise en œuvre d'une gestion écologique des sites.

En complément d'un entretien réalisé par son personnel, la société a développé une action pédagogique en direction des publics scolaires de différents niveaux. Elle s'appuie alors sur des dispositifs comme les « Chantiers école » ou chantiers d'insertion amenant les élèves et participants à découvrir les sites et réaliser des travaux d'entretien, d'aménagement, de réhabilitation :

- A Saint-Fraigne (16) : plantation de 4,5 km de haies d'espèces variées autour de la carrière, avec l'appui de l'association Prom'haies pour conseiller sur les espèces d'arbres et d'arbustes les mieux adaptées au terrain. Ce sont des écoliers (CM1, CM2) et les bénéficiaires de chantiers d'insertion qui ont participé aux travaux.
- A Saint-Laurent-des-Hommes (24) : réaménagement de zones exploitées par la carrière grâce au reboisement des parcelles par des plants de pins. Les élèves d'une école primaire de la commune ont participé à cette étape.
- A Aressy (64) : création d'une zone de quiétude pour la Cistude d'Europe. Avec l'appui du CEN Aquitaine, des étudiants en BTS GPN ont contribué aux travaux de restauration de l'habitat de cette espèce.

Stéphane LEFRAIS - Responsable Foncier et Environnement
05 56 15 10 24
slefrais@gsm-granulats.fr

Société GSM
162, avenue du Haut-Lévêque
33600 PESSAC
05 56 15 10 19
www.gsm-granulats.fr

« Simou le sonneur », un jeu pour se mettre dans la peau d'un crapaud

STRUCTURE PILOTE : GMHL

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Fondation Nature et Découvertes, Financement participatif (HelloAsso)

DATE DE L'ACTION :

printemps 2017

BUDGET : 5900 €



Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), ou Simou en occitan, est classé parmi les espèces menacées au niveau national. Ce petit crapaud au chant mélodieux est encore bien présent en Limousin et compte parmi les espèces remarquables du territoire. Il est facilement reconnaissable à sa pupille en forme de cœur et à son ventre tacheté de noir et de jaune (signe pour les prédateurs de sa non-comestibilité et utile pour les naturalistes). Sensible à la présence de zones humides et de boisements, cet amphibien repré-

sente l'identité du territoire limousin, des habitats et des espèces qui s'y trouvent. Le GMHL s'est donc mobilisé pour concevoir le jeu « Simou le sonneur » pour mieux faire connaître ce petit amphibien, les menaces qui pèsent sur lui et les moyens de le protéger.

Ce jeu est à destination des enfants (4-12 ans), mais aussi des parents et des enseignants. Composé de 54 cartes, il peut être joué selon trois modes différents : un mode « memory naturaliste » (24 cartes) pour reconnaître et mémoriser les motifs ventraux du sonneur, un mode « cycle de vie » (12 cartes) pour reconstituer l'ordre des étapes de la vie du crapaud, un mode « écologie » (18 cartes) pour mieux comprendre les besoins du sonneur grâce à des cartes « menaces » (assèchement des zones humides, collisions routières, etc.) ou « conditions favorables » (zones humides préservées, maintien d'un paysage bocager, etc.).

Le jeu a été envoyé gratuitement à toutes les écoles primaires publiques du Limousin. Il peut servir de support aux enseignants du primaire pour aborder des thématiques liées à l'environnement (écologie, cycle de vie, milieux naturels, développement durable, etc.). Avec des plus petits, il peut être utilisé comme un jeu de mémoire en apprenant à reconnaître les motifs ventraux du Sonneur à ventre jaune. Le jeu est à vendre au siège de l'association.

Julien JEMIN - Directeur
jjemin@gmhl.asso.fr

Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL)
Pôle Nature Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 AIXE SUR VIENNE
05 55 32 43 73
gmhl@gmhl.asso.fr
<http://gmhl.asso.fr>



SOMMAIRE

Financement

Outils apportant une aide financière pour la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité.

41

Le Club des mécènes : inviter les entreprises à participer à la préservation du patrimoine naturel

STRUCTURE PILOTE :

CEN Limousin

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Bougnoteau, Des Racines aux Branches, UNICEM Limousin, EVA Team, Granits du Centre, Hyères profilés, A.S.T.E.R, AXA, Carrières de Condat, Banque Tarneaud

DATE DE L'ACTION :

depuis 2014

BUDGET : 10 000 € par an



Agant pour principale mission la protection et la gestion d'espaces naturels, le CEN Limousin fait l'acquisition de sites à fort enjeu de conservation comme par exemple des landes et des tourbières qui sont remises, par la suite, en pâturage. Pour renforcer cette action de maîtrise foncière, l'association a souhaité diversifier les acteurs qui y participent en ouvrant ce secteur à la société civile et à des structures entrepreneuriales locales de toutes tailles. Le Club des mécènes

ainsi créé permet à des entreprises, disposant de moyens limités, de contribuer à des projets en faveur des espaces naturels par la mise en commun de moyens financiers.

En adhérant à ce Club des mécènes, les entreprises participent à un programme de préservation d'aires de nidification de rapaces forestiers migrateurs, l'Aigle botté et le Circaète Jean-le-Blanc. Dans ce sens, le CEN Limousin a commencé à acheter des forêts feuillues dans les Gorges de la Dordogne, dans lesquelles les nids ont été localisés et géo-référencés, et ambitionne d'acquérir 700 ha de ces forêts sur pente. Les entreprises adhérentes décident de la durée de leur investissement et du montant, qui peut varier d'une année sur l'autre. En contrepartie, en fonction des souhaits de chacun, l'association se propose de valoriser cet engagement via une communication spécifique : présence de l'entreprise sur son site Internet ou sur l'un de ses bulletins de liaison, mise à disposition de panneaux de communication, rencontre entre les entreprises partenaires, etc.

Le Club des mécènes compte dix entreprises et a, pour l'heure, contribué à l'acquisition de plus de 15 ha de forêts.

Pierre SELIQUER - Directeur
05 55 03 98 22
pseliquer@conservatoirelimousin.com

Conservatoire d'espaces naturels du Limousin (CEN Limousin)
6, ruelle du Theil
87510 SAINT-GENCE
05 55 03 29 07
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com



SOMMAIRE

Génie écologique, restauration

Dispositifs ou travaux visant à réhabiliter, restaurer, reconstituer des écosystèmes et les fonctions écologiques qu'ils assurent.

L'activité agricole en appui de la restauration d'un marais

STRUCTURE PILOTE :

Syndicat mixte du Pays Médoc

PARTENAIRES

[techniques, financiers et institutionnels] :

Agriculteur, Etat, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Europe (FEADER), Agence de l'Eau Adour-Garonne

DATE DE L'ACTION :

depuis 2012

BUDGET : 43 000 €



Retrouver un marais vivant et productif tel qu'il l'a connu dans son enfance, c'est l'objectif que s'est fixé un « jeune » agriculteur en se lançant dans la restauration d'une partie du Marais de Lespau sur la commune de Vendays-Montalivet. Ce site fait partie du chapelet de zones humides d'arrière

dune médocaines, localisées dans la continuité des Grands Lacs (Hourtin-Carcans et Lacanau). Il est également situé dans le zonage Natura 2000 des « Marais du Bas Médoc » qui possède un fort enjeu de maintien des milieux prairiaux, notamment par l'activité agricole.

Cette partie du marais n'ayant pas été entretenue depuis plusieurs dizaines d'années, la parcelle concernée s'était refermée (pins, bouleaux, fougères, ronces, etc.). Financées dans le cadre de l'animation Natura 2000, trois années d'intervention (débroussaillage, bûcheronnage, entretien de mares, installation de clôtures, etc.) ont été nécessaires pour retrouver un milieu apte à accueillir du pâturage. Rustique et bien adaptée aux zones humides, la race anglo-saxonne Galloway a été introduite sur la parcelle. Un cheptel d'une vingtaine de vaches profite de cet espace, accompagnées par une dizaine de chèvres pyrénéennes qui complètent l'entretien en pâturant les essences non consommées par les vaches. S'y sont rajoutés, un peu plus tard, trois porcs basques.

Les mares rouvertes sont particulièrement favorables à l'accueil des cortèges d'amphibiens, d'insectes, d'oiseaux déjà présents sur le marais voisin, ainsi qu'à une espèce de reptile emblématique, la Cistude d'Europe, qui trouve ici des espaces propices pour se nourrir (plans d'eau), se réchauffer (berges en pentes douces) et se reproduire (zones sableuses).

Clémence MENEGAZZI - Chargée de mission Natura 2000
05 57 75 18 94
natura2000@pays-medoc.com

Syndicat mixte du Pays Médoc
21, avenue du Général de Gaulle
33112 SAINT-LAURENT MEDOC
05 57 75 18 92
contact@pays-medoc.com
www.pays-medoc.com

Considérer le milieu naturel dans un projet d'extension d'infrastructure

STRUCTURE PILOTE : Véolia, GERA - INGENIEURS ECOLOGUES

PARTENAIRES

[techniques, financiers et institutionnels] :

Alliance Forêts Bois, SARL Bourcier, DREAL Nouvelle-Aquitaine

DATE DE L'ACTION :

2015-2016

BUDGET : 6 850 € par an (suivis et maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien)



Dans le cadre d'une extension d'un centre de déchets non dangereux et de l'implantation de serres sur la commune de Lapouyade, des landes à molinie ont été détruites sur 1,68 ha. Portant dérogation pour destruction exceptionnelle de cet habitat, un arrêté préfectoral a été établi en 2014.

Le périmètre du projet a été réduit au maximum pour empiéter le moins possible sur les zones d'intérêt fort (zones de landes à molinies à l'ouest du secteur de travaux) et la mise en défens d'autres zones (proches des sources du ruisseau du Bois noir, zone décaissée avec la Rossolis intermédiaire, etc.) les a protégées d'interventions annexes (dépôt de matériel, passage d'engins, etc.). La présence de fossés en eau a induit la mise en place d'une barrière à amphibiens pour éviter leur entrée sur le chantier. Pour limiter l'impact sur la faune, le défrichage et le débroussaillage ont été réalisés hors période de reproduction, tout en permettant le refuge éventuel de la faune à l'extérieur du chantier. Les travaux nocturnes et les pollutions lumineuses ont été exclus et une attention a été portée sur les espèces exotiques envahissantes pour réduire leur présence sur le site. Le suivi du chantier a été réalisé par un écologue et les équipes de chantier ont été formées sur les espèces protégées, la mise en défens et les risques de pollution. Les mesures compensatoires concernent l'ouverture du milieu, la restauration et la création de landes humides à molinie, sur une superficie totale de 13,9 ha. Mises en place sur trois sites différents sur la commune de Lapouyade, ces mesures ciblent la conservation et/ou la recolonisation par le Fadet des laïches mais sont également favorables à des espèces comme la Fauvette pitchou, dite espèce « parapluie ». Un plan de gestion a été élaboré pour 30 ans sur ces sites (restauration, suivis écologiques, entretien à adapter suivant l'évolution de la végétation).

La molinie repousse d'ores et déjà dans les zones décaissées, le Fadet des laïches, la Fauvette pitchou ainsi que des espèces rares ou protégées (Piment royal, Linaire de Pellissier) ont été observés sur le site.

Maël HERVOUET - Ingénieur écologue
m.hervouet@gerea.fr

Véolia
Lieu-dit « Les Fontenelles »
33620 LAPOUYADE
05 57 56 09 10
www.veolia.com

GERA - INGENIEURS ECOLOGUES
Site Montesquieu
12, allée Magendie
33650 MARTILLAC
05 56 64 82 23
contact@gerea.fr
www.gerea.fr

Le domaine de Sers, vers un parc écologique et pédagogique

STRUCTURE PILOTE :

Ville de Pau

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : Lycée agricole de Montardon, Fonds de financement de la transition énergétique

DATE DE L'ACTION :

novembre 2016 - mai 2017

BUDGET : 100 000 €

(maison du jardinier), 15 000 € (aménagement d'un jardin pédagogique), 4800 € (aménagements du lac)



Aménagé sur environ 110 ha, le domaine de Sers accueille les serres municipales de Pau, la Maison de la Nature et de l'Environnement et un centre d'entraînement hippique. Localisé sur une continuité écologique prioritaire de l'agglomération

paloise, les choix d'aménagements et de modalités de gestion du parc ne favorisaient pas la biodiversité du site ni sa fonctionnalité écologique de corridor. En 2016, un projet de rénovation du site, visant à l'ouvrir au public, a permis d'en développer la biodiversité.

Dans cet objectif, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- La renaturation des berges du lac : plantation d'une ceinture d'hélophytes permettant d'améliorer la capacité d'accueil de la faune (abris, nidification des oiseaux d'eau, milieu de vie et d'émergence des odonates, fixation des berges, filtration de l'eau, etc.). En complément, deux zones de roselières ont été plantées pour augmenter l'attractivité du plan d'eau et la qualité de son eau ;
- La mise en place d'un plan de gestion différenciée sur le domaine ;
- La réalisation de petits aménagements d'accueil de la faune et de la flore lors d'ateliers pédagogiques (nichoirs à oiseaux, mares, etc.) ;
- L'ouverture de la maison du jardinier, centre pédagogique sur la biodiversité, et le jardin au naturel. Depuis mars 2017, elle anime toute l'année les activités pédagogiques autour du jardin, les démarches participatives de végétalisation des rues, le suivi des jardins familiaux, tout en assurant la formation continue des jardiniers de la ville. Un jardin pédagogique est ainsi présent sur le site pour assurer les formations et démonstrations autour de la gestion différenciée, la biodiversité au jardin et le jardinage au naturel.

L'objectif pour 2018 est d'accompagner et valoriser cette démarche via la labellisation « Ecojardin » du parc.

Alexia QUINTIN - Direction Nature et Patrimoine Végétal
05 59 80 74 86
a.quintin@agglo-pau.fr

Ville de Pau
Hôtel de France
2, bis place Royale - BP 547
64010 PAU Cedex
05 59 27 85 80
www.pau.fr

Favoriser la présence de ripisylve en milieux agricoles

STRUCTURE PILOTE :

Communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Creuse, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, EPTB de la Vienne

DATE DE L'ACTION :

2011-2015

BUDGET : 500 000 €



Dans le cadre de Contrats (territoriaux ou de rivières) sur la Vienne Amont, la Creuse médiane et la Gartempe, la communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière a mis en œuvre des programmes de restauration des milieux aqua-

tiques pour améliorer la qualité écologique globale de ses cours d'eau et développer des pratiques agricoles plus adaptées. Parmi les opérations menées, elle s'est attachée à favoriser la présence de boisements de berges sur les secteurs agricoles en vue de stabiliser les berges, éviter l'abreuvement direct du bétail dans le cours d'eau (hors des points d'abreuvement aménagés à cet effet) et permettre ainsi à la végétation naturellement diversifiée de s'installer.

Pour ce faire, une trentaine de kilomètres de clôtures de mise en défens ont été installées (clôtures fixes avec fils lisses électrifiés ou barbelés), couplées à l'aménagement d'environ 200 points d'abreuvement. Ceci a été fait dans le but de protéger les berges du piétinement des bovins et favoriser le retour naturel d'une végétation diversifiée tout en conservant un usage agricole essentiel. Dans certains cas, des plantations (aulnes essentiellement) ont été réalisées pour accélérer le retour de la ripisylve sur des secteurs ciblés aux berges fragiles ou artificialisées. L'animation des contrats permet d'expliquer et de convaincre les exploitants agricoles du bien-fondé de ces actions par des rencontres individuelles et des journées de formation. Sur certains bassins versants, le SAGE de la Vienne indique que les propriétaires doivent maintenir et opérer un entretien sélectif de la ripisylve existante, en laissant une bande de deux mètres le long de certains cours d'eau de plus de deux mètres de large.

Aujourd'hui, la présence de boisements de berges est garante d'un écosystème riche car il constitue un habitat pour de nombreux animaux (oiseaux, insectes, etc.). Il participe aussi au bon équilibre écologique des rivières et à leur capacité à s'auto-épurer.

Peggy CHEVILLEY - Responsable du service environnement
05 55 54 04 95
responsable.environnement@cbrv.fr

Communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière
Route de la Souterraine - BP 27
23400 MASBARAUD-MERIGNAT
05 55 54 04 95
administration@cbrv.fr
www.ciate.net
www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr

Le génie végétal au service des habitants d'un quartier

STRUCTURE PILOTE :
Clairsienne

PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :

Architecte paysagiste prestataire OOk, Ville de Cenon, Bordeaux Métropole, association Place aux Jardins, Amicale des locataires de Beausite, AJHaG, Centre social La Colline, Ombre et Lumière, artiste graffeur MAS, habitants de la résidence

DATE DE L'ACTION :
2015-2016

BUDGET : 324 000 €



Localisé à flanc de coteau, le quartier Beausite est soumis à des problèmes techniques (loupes superficielles de glissements, chutes d'arbres et de pierres) et fait partie des résidences dites « sensibles » (ex-ZUS), avec des habitants de tous âges. Pour autant, son principal atout est son

environnement végétal de 4,5 ha faisant partie du Parc des Coteaux Rive droite de Bordeaux Métropole. La réhabilitation de la résidence visait plusieurs objectifs : sécuriser la pente, créer un espace paysager de qualité et faire participer les habitants.

Les habitants ont été impliqués en amont du projet par différents biais : enquêtes, réunions d'information, visites du chantier, investissement dans le collectif « #Règle des jardins partagés », participation à la fresque collective, etc. Les plantations qui ont été choisies reproduisent les strates végétales forestières (arborées, arbustives, vivaces ou couvre-sols) du Parc des Coteaux, essences également adaptées à la situation et à la nature du sol/sous-sol à dominante calcaire. Ce sont donc 200 arbres, 1200 arbustes, fascines de branches de saules vivantes tressées et apports de terre qui ont été nécessaires pour consolider le coteau. Les travaux d'aménagement ont aussi porté une attention particulière aux espèces végétales invasives, dont le Robinier (*Robinia pseudo acacia*). Des jardins partagés, conçus pour les habitants et créés par eux-mêmes avec l'appui de l'association Place aux jardins, se sont ajoutés aux espaces de jeux et d'activités sportives. L'entretien de ces nouveaux espaces s'appuie sur une gestion raisonnée pour favoriser l'installation racinaire des arbres et arbustes, limiter les adventices pour permettre le développement des jeunes plants, entretenir les fascines, etc.

Inauguré en 2016, le projet a été valorisé au travers d'un film et d'un blog tenu par les habitants. Des panneaux ont également été installés sur le site pour sensibiliser et informer sur les espaces présents.

Stéphanie GOMBAULT - Chargée d'opérations
s.gombault@clairsienne.fr
05 56 29 22 76

Clairsienne
223, avenue Emile Counord
33081 BORDEAUX Cedex
05 56 29 21 99
www.clairsienne.com

Gestion de marais en faveur de la faune piscicole

STRUCTURE PILOTE : FDC 40

PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) : FNPF,
Agence de l'Eau Adour-
Garonne, Conseil
départemental des
Landes, Conseil régional
de Nouvelle-Aquitaine

DATE DE L'ACTION : 2016



D'une superficie d'environ 100 ha, le marais de Laouadie est situé sur la commune de Biscarosse entre les grands et petits étangs de Biscarosse. Jusque dans les années 1950, le marais était une vaste zone marécageuse ouverte, entretenue par du pâturage extensif. Elle a

connu une évolution identique à nombre d'autres milieux humides des Landes, à savoir une déprise agricole entraînant une colonisation par les ligneux et donc une fermeture du milieu. La conséquence a été une réduction de la biodiversité de ces milieux, avec une végétation arbustive haute et dense représentant un frein à l'installation de certains peuplements aviaires et à la migration des poissons.

A l'initiative des Fédérations de pêche et des chasseurs des Landes, des opérations de débroussaillage, de gyrobroyage et de brûlage dirigé ont été menées afin de rétablir la connectivité entre les marais nord et sud. Le milieu nouvellement ré-ouvert est dorénavant entretenu par un troupeau de vaches marines, géré par la fédération départementale des chasseurs. Très rapidement de nouveaux biotopes ont été créés et de nouvelles espèces sont apparues. La cladiaie et la phragmitaie ont profité à de nombreuses espèces d'oiseaux. La richesse spécifique est ainsi passée de 28 taxons à plus d'une quarantaine aujourd'hui.

La remise en eau et la circulation facilitée ont profité à de nombreux amphibiens et reptiles comme la Couleuvre à collier. Le marais est à nouveau favorable à la reproduction du brochet et à la croissance des jeunes anguilles.

Denis LANUSSE - Technicien
06 84 95 67 01
dlanusse@fdc40.fr

Fédération des Chasseurs des Landes (FDC 40)
111, chemin de l'Herté - BP 10
40465 PONTONX-SUR-L'ADOUR
05 58 90 18 69
contact@fdc40.fr
www.fedechasseurslandes.com

Des haies champêtres pour les pollinisateurs d'un potager collectif

STRUCTURE PILOTE :

Association Salades Tomates Oignons, Arbres et Paysages en Gironde

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Fonds de Dotation Proximité Carbone, AFAC-Agroforesteries

DATE DE L'ACTION :

mars 2017

BUDGET : 850 € (plants, paillage biodégradable, protections et suivi technique pendant 3 ans)



Le Potager de Mussonville a pour vocation de développer une production maraîchère collective. Situé sur la commune de Bègles, le terrain de 1000 m² propose un potager collectif (utilisant des techniques hors-sol) disposé au sein d'un jardin pédagogique, une zone de micro-maraîchage, un espace de compostage collectif, une grainothèque et un espace d'échange et de partage.

L'association Arbres et Paysages en Gironde a élaboré le projet de plantation de haies champêtres tout autour du potager. Composées de 140 arbustes (pommiers sauvages, érables champêtres, charmes communs, néfliers, pruniers domestiques, amélanchiers, noisetiers communs, cognassiers) et de 24 pieds de petits fruitiers (cassissiers, framboisiers, groseilliers à maquereau et groseilliers communs), ces haies permettent de créer une synergie entre les cultures présentes, l'environnement et les populations de pollinisateurs. Ces haies plantées contiennent des espèces possédant un bon potentiel mellifère.

En parallèle, la démarche de collecte et de fourniture de plants d'origine locale a été recherchée pour cet aménagement. Les végétaux autochtones ont des caractéristiques qui correspondent à l'équilibre naturel du milieu dans lequel ils s'épanouissent, notamment du point de vue du synchronisme entre la floraison et les activités des insectes pollinisateurs.

En plus de proposer une grande variété de fruits aux usagers du potager, ces haies champêtres servent de brise vent (en évitant l'assèchement des cultures et en régulant les températures), favorisent la biodiversité en abritant et nourrissant la faune sauvage.

Hélène POULON - Présidente de l'association
Association Salades Tomates Oignons
06 20 95 47 12
assosaladestomatoesignons@gmail.com
saladestomatoesignons.fr

Arbres et Paysages en Gironde
31, bis rue Hustin
33185 LE HAILLAN
05 56 28 12 27
arbre33@wanadoo.fr
www.facebook.com/arbre33

Des ouvrages de franchissement pour la petite faune

STRUCTURE PILOTE :

Conseil départemental de la Gironde

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Europe, gestionnaires locaux, animateurs Natura 2000, DREAL Nouvelle-Aquitaine, GIE Atlandes, PNR des Landes de Gascogne, directions du Conseil départemental de la Gironde (Infrastructures, Environnement, Tourisme)

DATE DE L'ACTION :

depuis 2012

BUDGET : 6500 € en moyenne par ouvrage



Dans le cadre d'actions de conservation de la biodiversité, le Département de la Gironde réalise des aménagements visant à sécuriser les corridors écologiques et donc les déplacements de la petite faune au niveau des ouvrages routiers présents sur des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides). Ils permettent ainsi d'optimiser le franchissement des infrastructures routières par les mustélidés (Vison d'Europe, Loutre d'Europe, genette, martre, etc.) et la petite faune terrestre (rongeurs, batraciens), en réduisant les mortalités par collision routière.

En collaboration avec les experts techniques locaux (animateurs Natura 2000, techniciens rivières, CEN Aquitaine), le Département a réalisé préalablement un audit sur l'ensemble des ouvrages à risque pour proposer des solutions techniques, hiérarchiser la programmation des interventions et déterminer les coûts de réhabilitation. Les équipements de franchissement réalisés par la suite ont été de différents types et adaptés en fonction du contexte : planches en bois fixées sous un pont et doublées de palissades empêchant les animaux de traverser la route, buses sèches positionnées hors d'eau sous la route permettant le passage de différents cortèges (batraciens, reptiles, petits mammifères, etc.).

Depuis 2015, ce sont plus de 120 ouvrages qui ont été expertisés à l'échelle girondine (bassins versants de l'Eyre et du Gat Mort, réseau hydrographique du Gestas, vallée et palus du Moron, etc.) et cinquante d'entre eux ont fait l'objet d'aménagement. Quatorze autres le seront pour les mesures compensatoires à l'implantation de la LGV (accompagnement à maîtrise d'ouvrage COSEA), et six nouveaux devraient être à l'été 2018 sur le site Natura 2000 « Marais du blayais, de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde ».

Sylvain BROGNIEZ - Chargé d'animation territoriale milieux aquatiques et biodiversité
05 56 99 34 86
s.brogniez@gironde.fr

Conseil départemental de la Gironde
Immeuble Gironde
Esplanade Charles de Gaulle
33074 BORDEAUX Cedex
05 56 99 33 33
www.gironde.fr

La préservation de la Pie-grièche écorcheur sur une carrière

STRUCTURE PILOTE :

Société GCM

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

LPO Aquitaine, écologue, commune de Grézac

DATE DE L'ACTION :

depuis 2014

BUDGET : 150 000 €

(merlon paysager), 70 000 € (plantations)



Dans le cadre du projet d'extension de la carrière de Grézac en Charente-Maritime, l'étude écologique du site avait révélé la présence de la Pie-Grièche écorcheur (espèce protégée au niveau national, considérée comme quasi menacée par l'UICN, et inscrite sur l'annexe I de la Directive européenne Oiseaux). L'enjeu de sa conservation concernait notamment la préservation de son habitat, caractérisé par des milieux semi ouverts, secs et à végétation buissonneuse.

Afin d'anticiper la préservation de l'espèce et d'améliorer les connaissances naturalistes du site de Grézac, la société GCM a effectué, en partenariat avec la LPO, le suivi de la nidification annuel de cet oiseau et le renforcement de son habitat sensible en périphérie du site, par création de merlons paysagers et plantation de haies multi-strates sur près de 1700 mètres. Composées de plus de 3200 arbres (Bouleau blanc, Chêne vert, Chêne pédonculé, etc.) et arbustes (Chèvrefeuille, Erable champêtre, Prunellier, Eglantier, etc.), les haies ont été plantées à proximité d'un espace ouvert laissé en friche. A partir de juin 2017, un panneau d'information pédagogique a été mis en place pour sensibiliser le personnel et la population sur les enjeux de conservation de la Pie-Grièche écorcheur. Une visite de découverte de la faune et de la flore du site a également été réalisée pour les riverains à la même période.

Après trois années de suivi, le couple de Pie-Grièche écorcheur est toujours présent sur le site et niche dans les anciennes haies, bien fournies en végétation. Les haies plantées en 2015 ne sont pas assez matures pour permettre sa nidification mais les individus utilisent les jeunes arbustes comme perchoir d'affût pour chasser les insectes de la friche en contrebas. Le milieu créé constitue aussi un habitat favorable pour d'autres espèces d'oiseaux (Faucon crécerelle, Tourterelle des bois, Tarier pâtre, etc.).

Boris HAOUASSI - Chef d'Agence Carrières et Matériaux
05 46 95 80 80
boris.haouassi@colas-so.com

Société GCM (Granulats Charente-Maritime)
Lieu dit Fief de Longchamp
17120 GREZAC
05 46 95 80 48
gcm17@colas-so.com
www.gcm17.fr

Programme de reconstitution de corridors écologiques en milieu viticole

STRUCTURE PILOTE :

FDC 33

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Syndicat viticole de Blaye et de Bourg-sur-Gironde, Cave coopérative de Tutiac, communautés de communes (Blaye, l'Estuaire, Latitude Nord), Arbres et Paysages 33, Chambre d'agriculture de Gironde, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, CIVB

DATE DE L'ACTION :

2012-2017

BUDGET : 130 000 €



Depuis 2012, l'ONCFS, la Chambre d'agriculture de Gironde et la FDC 33 travaillent sur l'amélioration de la biodiversité en milieu viticole. L'objectif est de reconstituer des corridors écologiques en implantant des haies en milieu viticole, permettant ainsi de

(re)créer un lien entre des milieux boisés. Trois exploitations ont participé à ce programme appelé « Agrifaune » qui entre dans un réseau national. Une exploitation se situe dans l'Entre-deux-Mers et a entièrement restructuré son vignoble en y intégrant des haies. Une deuxième exploitation a suivi le même principe en s'appuyant sur les éléments physiques de son territoire, en boisant un talus rocheux et créant des haies qui le rejoignent. La troisième exploitation, en Pessac Léognan, a réalisé les mêmes travaux sur une surface plus importante encore.

La valorisation des expériences menées sur ces trois exploitations viticoles a permis de susciter un intérêt fort de la part de plusieurs syndicats viticoles en Gironde. Depuis, il s'est constitué un réseau multipartenarial associant des syndicats viticoles, une cave coopérative et trois communautés de communes. Une nouvelle expérimentation s'effectue dans le Blayais et le Bourgeais (68 000 ha, dont 10 340 correspondent aux vignobles des côtes de Bourg, côtes de Blaye - Bordeaux). Un étudiant ingénieur agronome a conçu un outil d'évaluation multicritère pour qualifier l'intérêt d'une haie et permettre une classification des aides financières auprès des viticulteurs. Les conditions d'attribution sont basées sur les volets environnemental (biodiversité, agroécologie) et sociétal (qualité esthétique du paysage). Cette stratégie permet de démultiplier les actions et participe ainsi à une amélioration des paysages viticoles girondins dans leur ensemble (espace banal/espace sensible).

Au cours de 2018, cet outil sera perfectionné en étant étendu à l'échelle régionale et adapté à d'autres agrosystèmes.

Franck EHANNO - Technicien supérieur cynégétique
06 78 47 24 11
franck.ehanno@fdc33.com

Valentin HERMOUET - Ingénieur agronome chargé de mission
06 45 06 50 42
valentin.hermouet@fdc33.com

Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde (FDC 33)
10, chemin de Labarde
33290 LUDON-MEDOC
05 57 88 57 00
fdc33@chasseurdefrance.com
www.chasseurs33.com

Redonner une place à la nature dans les cimetières

STRUCTURE PILOTE :

Ville de Niort

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Ville de Niort

DATE DE L'ACTION :

février 2014

BUDGET : 50 000€



Comme d'autres collectivités, la Ville de Niort a souhaité aménager un cimetière avec une empreinte écologique réduite au maximum et allant plus loin dans la préservation de l'environnement. En 2014, la municipalité a ainsi proposé une alternative aux modèles

de nécropoles généralement minéralisées en créant un cimetière « naturel ». Disposé sur une parcelle déjà arborée de plus de 4000 m² située au cœur du quartier de Souché, ce lieu de mémoire et de recueillement redonne une place à la nature.

Conçu et réalisé par les services municipaux, cet espace répond aux objectifs définis par l'Agenda 21 de la ville grâce à des choix réduisant notamment les impacts sur la qualité des sols : utilisation de cercueils ou urnes biodégradables, absence de cuve bétonnée pour l'inhumation, limitation autant que possible des soins de conservation des corps, plaque d'identification discrète en calcaire et végétalisation de la sépulture par les familles. D'un point de vue écologique, l'aménagement a été pensé pour préserver au maximum les richesses naturelles existantes du site et pour accueillir la biodiversité. La réalisation a donc opté pour un travail mécanique du sol très léger et la réduction des surfaces minéralisées, dissimulées par le végétal. Le mobilier (bancs, clôtures, fontaines, etc.) a été réalisé avec des matériaux naturels et de récupération. Ce « jardin » se compose d'essences locales transplantées dans des friches municipales et fait l'objet d'une gestion douce et raisonnée laissant la place à la végétation spontanée (produits phytosanitaires proscrits, machines à essences utilisées avec parcimonie pour la tonte seule des allées piétonnes). Les déchets verts sont valorisés sur site pour leur intérêt écologique et des nichoirs et un hôtel à insectes ont été installés.

Ce site est aussi source d'inspiration et d'expression artistique, avec la mise en place de sculptures (le Gardien, l'Arbre des Printemps et la Porte) invitant les usagers à se recueillir dans un lieu qui peut surprendre par sa sérénité. Il a été classé Refuge LPO, notamment pour évaluer l'intérêt pour la biodiversité.

Eve-Marie FERRER - Paysagiste, direction des Espaces Publics
05 49 78 76 94
eve-marie.ferrer@mairie-niort.fr

Ville de Niort
Place Martin Bastard
79027 NIORT Cedex
05 49 04 15 43
www.vivre-a-niort.com

La réhabilitation d'une lagune dans un parc écologique

STRUCTURE PILOTE :

Ville d'Anglet

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Institution Adour, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CBNSA, Forum des Marais Atlantiques

DATE DE L'ACTION :

novembre 2007 - juin 2016

BUDGET : 75 000 € par an, environ 170 000 € par an de frais de personnel



Situé sur le site de La Barre sur l'estuaire de l'Adour, le Parc écologique Izadia abrite quinze habitats naturels arrière-dunaires (dont six d'intérêt communautaire) et dix espèces végétales protégées. Les 14,6 ha du parc sont

restés à l'abandon des années 1980 au début des années 2000 provoquant une lente dégradation des milieux (piétinements, colmatage de l'ouvrage hydraulique) tout en attirant de nombreuses convoitises en termes d'aménagement.

Ouvert en novembre 2007, l'une des actions prioritaires du parc, inscrite dans le premier plan de gestion, a été de réhabiliter l'ouvrage hydraulique (porte murale) et la conduite qui relie le lac nord à l'océan. Cette dernière permet le renouvellement de l'eau salée du lac, un échange faunistique avec l'estuaire et la création de zones de marnage et cuvettes d'eau très attractives pour les oiseaux limicoles et échassiers. La gestion de cet ouvrage était alors manuelle, sa manipulation complexe dépendait des coefficients de marée, du débit de l'Adour et de la présence des agents sur site. Ne fonctionnant qu'à 40 % de ses possibilités, un projet d'automatisation a été envisagé dans le cadre du deuxième plan de gestion. Réalisée en juin 2016, l'automatisation a permis d'augmenter les échanges d'eau jusqu'à 93 % des possibilités et de retrouver l'état lagunaire du lac nord (présence de poissons estuariens et état physico-chimique du site qualifié de « bon »).

Aujourd'hui, un protocole ichtyologique et un suivi spécifique de capture-marquage-recapture sur la population d'anguilles (morphologie, écologie, physiologie et phylogénétique) sont réalisés.

Dominique GIBAUD-GENTILI - Directrice
05 59 57 17 47
izadia@anglet.fr

Ville d'Anglet - Parc Ecologique Izadia
297, avenue de l'Adour
64600 ANGLET
05 59 57 17 48
izadia@anglet.fr
www.anglet.fr

Réhabilitation participative de frayères en tête de bassin versant

STRUCTURE PILOTE :
FDAAPPMA 79

**PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :**

AAPPMA, FNPF, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, syndicats de rivières, AFB

DATE DE L'ACTION :
octobre 2016

BUDGET : 15 841€ (dont 5191 € pour les matériaux)



Les habitats favorables à la biodiversité aquatique sont de plus en plus dégradés dès les têtes de bassin versant. C'est pourquoi la Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 79) a mis

à disposition des matériaux et des compétences techniques au service des associations qu'elle fédère, pour agir directement sur la biodiversité par de la recharge granulométrique.

En effet, la réalisation de chantiers de bénévolat a permis de réhabiliter plus de 100 m² de frayères à Truite fario (espèce patrimoniale), en plusieurs étapes. Tout d'abord, la synthèse des connaissances de terrain issues de multiples acteurs (FDAAPPMA, syndicats de rivières, AFB, associations, etc.) a été nécessaire pour localiser les zones dégradées. La fédération de pêche a ensuite participé financièrement et techniquement pour choisir et mettre à disposition les matériaux favorables aux travaux (grave alluvionnaire à des tailles adaptées aux différents cours d'eau). Ce sont donc 30 tonnes (18 m³) de matériaux qui ont été utilisés et ont permis de restaurer plus de vingt zones. Une fois disposés dans le lit mineur du cours d'eau, ils diversifieront les habitats et seront favorables à la reproduction de la Truite fario et à la croissance d'espèces protégées associées (Lamproie de planer, Chabot, Anguille, etc.).

Plus de la moitié des zones ont vu frayer des truites sauvages. L'objectif est de poursuivre cette action sur trois ans et de l'élargir à toutes les AAPPMA de première catégorie piscicole et ainsi retrouver une gestion patrimoniale favorable à la biodiversité des têtes de bassin versant.

Christophe BORDES - Responsable technique
06 82 81 17 92
bordes_christophe@yahoo.fr

Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 79)
33, rue du Galuchet - BP 88301
79043 NIORT Cedex 9
05 49 09 23 33
peche79@club-internet.fr
www.peche-en-deux-sevres.com

Renaturation de parcelles urbanisées sur un espace insulaire

STRUCTURE PILOTE :
Conseil départemental de la Charente-Maritime

**PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :**

Conservatoire du Littoral, Communauté de communes de l'Île de Ré, ONF

DATE DE L'ACTION :
2016-2017

BUDGET : 108 237 €
(démolitions), 10 620 €
(arrachage de Baccharis),
296 232 € (mise en place de sable)



Au titre de la politique sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS), les premières acquisitions du Département de la Charente-Maritime, datant des années 1970, se voulaient être un moyen de lutter contre l'urbanisation sur l'Île de Ré. Les acquisitions, qui se pour-

suivent aujourd'hui, permettent ainsi la protection, la remise en état et la valorisation d'espaces naturels remarquables de l'île (dunes littorales, dunes grises intérieures, dunes boisées intérieures ou littorales, prés salés, lagunes, etc.). La reconquête de ces habitats contribue aussi à la préservation d'espèces emblématiques telles que la Gorge-bleue à miroir, l'Azur du serpolet ou le Cynoglosse des dunes. Sur les 1639 ha d'espaces naturels ouverts au public sur l'Île de Ré, la collectivité en possède 517 ha (pour 5324 ha en zone de préemption).

En 2016 et 2017, le Département a démoli et renaturé quatre maisons et trois cabanons puis résorbé une ancienne décharge dans plusieurs communes. Ces actions ont principalement eu lieu sur les dunes grises et boisées intérieures et littorales. En 2016, des opérations de lutte contre les espèces invasives ont également été menées avec la restauration de parcelles envahies par le Baccharis (arrachage de 7500 m² de jeunes plants et de 73 pieds adultes aptes à essaimer). En 2017, le nettoyage et la mise en place de sable marin sur 23 000 m² d'une zone dégradée (déchets, matériaux divers, etc.) a permis la création d'un milieu dunaire qui devrait redevenir favorable pour la flore et faune locales.

Les premières années, cet espace fera l'objet d'un suivi annuel pour mesurer la colonisation du site par des espèces locales (Sedum acre, Pavot cornu, Immortelle des sables, Panicaud maritime, etc.) et calibrer les interventions qui seront nécessaires (arrachage de plantes indésirables, plantations, etc.).

Lionel ASSIER - Technicien de gestion des ENS
05 46 31 72 01
lionel.assier@charente-maritime.fr

Conseil départemental de la Charente-Maritime
85, boulevard de la République - CS 60003
17076 LA ROCHELLE Cedex 9
05 46 31 70 00
nature.site@charente-maritime.fr
www.charente-maritime.fr

Restauration de continuités écologiques de petits mammifères sur des infrastructures départementales

STRUCTURE PILOTE :

Conseil départemental de la Charente-Maritime

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

LPO France, bureau d'études GREGE, COSEA, LISEA, syndicats hydrauliques, Ministère de la transition écologique et solidaire

DATE DE L'ACTION :

depuis une dizaine d'années

BUDGET : 440 000 €

(aménagement simples de banquettes sous ouvrages), 350 000 € (projet de la RD137), 1 million d'euros (mesures compensatoires LGV), 844 000 € (programme Life)



Classé en danger critique d'extinction au niveau mondial, le Vison d'Europe est un mammifère protégé dont les populations sauvages résiduelles françaises sont présentes dans le sud-ouest de la France (des Pyrénées-Atlantiques à la Charente-Maritime). La

Loutre d'Europe connaît une situation moins inquiétante mais reste une espèce fortement menacée. Avec la dégradation de leurs milieux naturels, les collisions routières sont une des principales menaces pour ces deux mammifères. Le Département de la Charente-Maritime s'est investi dans cette problématique avec l'intégration systématique, au cours des travaux de réfection d'ouvrages, de passages permettant à ces espèces de cheminer sous les ponts, sans risque de collision.

Près de 25 ouvrages d'art ont ainsi été aménagés, dont trois ont fait l'objet d'un contrat Natura 2000. En 2013, le Département a aussi bénéficié d'un appel à projet du Ministère en charge de l'Environnement pour le rétablissement de continuités écologiques en marais de Rochefort. Il porte sur l'aménagement expérimental de deux pontons flottants et la mise en place de 5 km de clôture pour neutraliser une portion de voie rapide entre Rochefort et La Rochelle. En 2017, les actions du Département ont été renforcées par le lancement d'un programme Life Nature « Vison et milieux naturels du bassin versant de la Charente » et la réalisation d'aménagements sur 34 ponts sur la Seugne, le Lary, le Palais et le Né (dans le cadre de mesures compensatoires liées à la LGV Tour-Bordeaux).

Avec des raccordements aux berges fonctionnels, les différents aménagements sont jugés de très bonne qualité selon un expert du GREGE. De manière complémentaire avec ces actions d'aménagement, la Mission Eau du Département développe, en partenariat avec les syndicats hydrauliques, des actions pour améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau, habitats naturels de la Loutre et du Vison d'Europe.

Marie-Christine LACOSTE - Responsable du service Espaces Naturels Sensibles, cheminements et Pôle-Nature
marie-christine.lacoste@cg17.fr

Conseil départemental de la Charente-Maritime
85, boulevard de la République - CS 60003
17076 LA ROCHELLE Cedex 9
05 46 31 70 00
www.charente-maritime.fr

Restauration de la continuité écologique d'une rivière

STRUCTURE PILOTE :

Conseil départemental de la Gironde

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, SMBV du Ciron, FDAAPPMA 33, AAPPMA locale, MIGADO, DDTM 33, AFB

DATE DE L'ACTION :

septembre 2014 - février 2015 (étude préalable en 2010-2011)

BUDGET : 65 648 € (étude

préalable), 327 147 € (travaux d'arasement et d'aménagement)



Situé sur le Ciron, le barrage de Villandraut a été construit pour la mise en place d'un moulin à blé et le stockage de billots de bois destinés à l'étaillage de mines de charbon en Angleterre. Détruit par une crue en 1921, il est reconstruit en 1927 et devient pro-

priété du Conseil départemental de la Gironde. Suite à la tempête Klaus de janvier 2009, des dégâts importants, joints à l'évolution de la réglementation et à un ouvrage plus utilisable, ont amené la collectivité à réfléchir à son avenir. Avec l'ensemble des acteurs concernés (élus locaux et du Département, associations, usagers de la rivière, partenaires scientifiques et techniques), s'est alors engagée une étude prenant en compte des paramètres écologiques, techniques et financiers.

La solution la mieux adaptée aux différents enjeux a été la destruction du barrage. Précurseur en Gironde pour un ouvrage d'une telle ampleur, ce chantier a permis de restaurer la continuité écologique (assurer la libre circulation des poissons, de l'eau et des sédiments) et le repeuplement du Ciron, ainsi que de conforter la pratique des loisirs nautiques sur le cours d'eau.

Depuis 2011, des indicateurs de suivi (piscicoles, biologiques et granulométriques) sont mis en place pour estimer l'évolution du milieu avant et après arasement. Dès la phase de travaux terminée, les premiers résultats sont déjà significatifs, notamment pour la remontée des lamproies marines qui frayent dans le Ciron et pour le transport sédimentaire, auparavant bloqué en amont du barrage.

Sylvain BROGNIEZ - Chargé d'animation territoriale milieux aquatiques et biodiversité
05 56 99 34 86
s.brogniez@gironde.fr

Conseil départemental de la Gironde
Immeuble Gironde
Esplanade Charles de Gaulle
33074 BORDEAUX Cedex
05 56 99 33 33
www.gironde.fr

La restauration de landes sèches à myrtilles

STRUCTURE PILOTE :

Communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Commune de Saint-Pardoux-Morterolles, ONF, Europe (FEDER), Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Etat, éleveur ovin

DATE DE L'ACTION :

2006-2011

BUDGET : 115 470 €



Les landes sèches à myrtilles occupaient, il y a une centaine d'années, une grande superficie sur le plateau de Millevaches. L'abandon des terres et leur valorisation par les plantations forestières ou prairies permanentes ont conduit à la disparition

progressive de ces habitats. Les landes constituent désormais des reliques que la collectivité souhaite préserver et restaurer pour maintenir une diversité de milieux et d'espèces sur son territoire. Suite à un état des lieux de la lande d'Augerolles, la communauté de communes a été appuyée par l'ONF qui lui a proposé différents scénarios de restauration avec pour objectif la réouverture du milieu pour favoriser la biodiversité propre aux landes sèches d'altitude et le maintien d'une ouverture paysagère dominante.

Pendant 5 ans, des travaux de bûcheronnage sélectif d'arbres et arbustes et de fauche de fougères ont été réalisés afin d'appauvrir la Fougère aigle, avec une augmentation progressive de la surface traitée (de 8,1 à 21,4 ha en trois ans). Une gestion par pâturage a été mise en place, rendue pérenne à la cinquième année, grâce à l'installation d'un parc fixe clôturé. Un accord passé avec un éleveur ovin local permet l'entretien régulier du site durant l'été. En complément, des exclos de mise en défens ont été aménagés pour préserver une espèce protégée sensible au piétinement (Lycopode en massue) et conserver des placettes non restaurées (intérêt comparatif).

Les premiers résultats obtenus montrent une régression de la fougère, un dynamisme des espèces végétales caractéristiques (callune, myrtille, framboisier), le retour du pâturage ovin traditionnel et la préservation de deux espèces protégées (Engoulevent d'Europe et Lycopode en massue).

Peggy CHEVILLEY - Responsable du service environnement
05 55 54 04 95
responsable.environnement@ccbrv.fr

Communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière
Route de la Souterraine - BP 27
23400 MASBARAUD-MERIGNAT
05 55 54 04 95
administration@ccbrv.fr
www.ciate.net
www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr

Restauration des habitats de l'Anguille d'Europe dans des marais

STRUCTURE PILOTE :

LPO France

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Fondations (LISEA Biodiversité, Véolia, du Patrimoine), Cellule migrants Charente-Seudre, AFB, Ministère de la transition écologique et de la solidarité, Conservatoire du Littoral

DATE DE L'ACTION :

2014-2016

BUDGET : 180 000 €



L'Anguille d'Europe, dont les populations ne cessent de diminuer en raison de pressions exercées sur ses habitats et ses populations, est considérée par l'UICN comme étant une espèce en danger critique. Dans ce contexte, la LPO,

gestionnaire de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron, a engagé un programme de « Restauration d'habitats favorables à l'Anguille d'Europe et à la faune associée dans un marais littoral du Centre-Ouest Atlantique ». Son objectif principal est de conforter les mouvements (restauration des corridors halieutiques) et la densité de l'ichtyofaune et des invertébrés aquatiques en restaurant et améliorant les ouvrages hydrauliques (écluse, batardeau, vanne, pompe électrique).

Installés il y a plus de 10 ans pour les plus récents, ces ouvrages servent à la gestion des niveaux d'eau dans la réserve, et nécessitent une restauration, une adaptation voire un remplacement pour mieux répondre aux objectifs de conservation de la faune et de la flore caractéristiques des marais. Validée par les comités de gestion et scientifique de la réserve, le propriétaire du site et le Conservatoire du Littoral, la réalisation du programme de restauration a débuté en juillet 2014. Les principaux travaux ont consisté en un curage des fossés, la pose de passes-à-poissons à ciel ouvert, la création/suppression/rénovation de pas, la réorganisation des casiers hydrauliques. Ces aménagements visent à améliorer la circulation de l'eau entre les différentes unités de la réserve (fossé, bassin, marais, océan), confortant ainsi la continuité écologique entre l'espace marin et les eaux continentales de cette zone humide.

En 2016, un programme pédagogique, qui s'appuie sur une exposition mettant en avant les enjeux de conservation liés à l'Anguille d'Europe, a permis de sensibiliser plus de 5000 personnes. Un suivi scientifique, ayant débuté en 2016, mesurera les effets de la restauration sur les populations de poissons.

Philippe DELAPORTE

Conservateur de la RNN de Moëze-Oléron
07 82 49 89 93
philippe.delaporte@lpo.fr

Pierre ROUSSEAU - Garde technicien zones humides
07 82 19 34 46
pierre.rousseau@lpo.fr

LPO France

8, rue docteur Pujos
17300 ROCHEFORT
06 27 33 00 02
www.lpo.fr

Restauration et gestion conservatoire de Barthes

STRUCTURE PILOTE :

Pôle territorial Sud Pays Basque de la communauté d'agglomération Pays Basque

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

CEN Aquitaine, Association de réinsertion ADELI

DATE DE L'ACTION :

depuis 2016

BUDGET : 37 840 €

(2016-2021)



Par la diversité des conditions hydrauliques et de la mosaïque d'habitats naturels présents, les barthes forment un milieu reconnu au niveau européen (ZNIEFF de type I et II, Natura 2000). Annexes alluviales de cours d'eau aménagées hydrauliquement pour leur mise en culture, les Barthes de la Nivelle constituent l'une des dernières zones de ce type sur la côte basque. Situé en rive droite de la Nivelle, le site de Lanzelai a fait l'objet d'un plan de gestion s'inscrivant dans le plan d'actions des Barthes élaboré en 2012 et qui présente plusieurs objectifs : restaurer une zone remblayée par des déchets inertes, restaurer un secteur fortement colonisé par le *Baccharis halimifolia* en supprimant cette espèce invasive et conserver deux habitats d'intérêts écologiques forts (une roselière des berges mésohalines à *Oenanthe de Foucaud* et une mégaphorbiaie subestuarienne à *Oenanthe crocata*).

Pour ce faire, les interventions mises en œuvre ont consisté en : la suppression des plantes exogènes dans la mégaphorbiaie (Tulipier de Virginie et Chêne des marais) et la roselière (Baccharis), la mise en place d'une fauche tournante sur quatre ans de la mégaphorbiaie et à un non entretien des fossés de drainage dans la roselière permettant une remontée de la nappe, favorable au développement de cet habitat. La restauration a également permis l'élimination totale du manteau de Baccharis localisé en partie nord du site. En amont de ces travaux, le traitement de la zone remblayée a conduit à un export des 3 500 tonnes de déchets vers un centre de stockage agréé ISDI suivi de leur valorisation par réutilisation en chantier.

Ce projet a permis de reconquérir 3,72 ha de zone humide et de débiter une gestion pérenne et différenciée suivant les habitats.

Alexandre RIBES - Technicien du Service Milieux et Risques Naturels
05 59 48 30 85
a.ribes@communaute-paysbasque.fr

Communauté d'agglomération Pays Basque, Pôle territorial Sud Pays Basque
5-7, rue Putilleña
64122 URRUGNE
05 59 48 30 85
www.agglo-sudpaysbasque.fr

Rouvrir une zone de landes par le pâturage ovin

STRUCTURE PILOTE :

Commune de Saint-Pardoux-Morterolles

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

ONF, PNR Millevaches en Limousin, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine

DATE DE L'ACTION :

printemps 2016

BUDGET : environ 32 000 €



Étendue sur 16 ha, la lande de la Chaize est un espace de lande sèche typique du plateau de Millevaches où le pâturage a été abandonné il y a environ 50 ans. Quelques espèces emblématiques y sont observées : l'Engoulevent d'Europe, la Vipère pé-

liade, le Lycopode en massue, la Gentiane jaune, l'Arnica des montagnes. Depuis plus de 10 ans, la municipalité réalise une démarche de restauration de cette lande pour garder le milieu ouvert, maintenir un paysage traditionnel du sud creusois et sauvegarder l'un des derniers points de vue sur une vallée forestière. Après des travaux de bûcheronnage effectués sur 4 ha de lande à callune pour endiguer le boisement naturel du site, la commune en devient propriétaire en 2015 et envisage une restauration par le pâturage ovin.

Faisant partie d'espaces ouverts plus ou moins conservés (lande d'Augerolles, lande de Buze, tourbière d'Augerolles, tourbière de l'étang Bourdeau, etc.), le site connaît alors de nouveaux travaux de remise en état. Quelques hectares de forêts sont défrichés ou coupés, 2,4 km de clôture sont posés pour accueillir un troupeau, une pêcherie est creusée pour abreuver les bêtes et des exclos à Lycopode en massue sont réalisés (pour éviter le piétinement des plants par les brebis). Au printemps 2016, une convention d'occupation est signée avec un agriculteur pour une durée de 9 ans et le premier troupeau d'une centaine de têtes (essentiellement composé de brebis de race Southdown) arrive ce même été.

Les exclos serviront de zone témoin.

Bernard LABORDE - Maire
05 55 64 91 54
communestpardouxmorterolles@orange.fr

Mairie de Saint-Pardoux-Morterolles
Le Bourg
23400 SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES
05 55 64 91 54
communestpardouxmorterolles@orange.fr

Des systèmes de plantation comme modèle agricole et lutte contre les inondations

STRUCTURE PILOTE :

Communauté de communes du Nord-Est Béarn

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Arbres et Paysages 32, Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

DATE DE L'ACTION :

fin 2012

BUDGET : 10 000 €



Dès 2012, la Communauté de communes du Canton de Lembeye en Vic-Bilh, désormais intitulée Communauté de communes du Nord-Est Béarn suite à la fusion de plusieurs intercommunalités en janvier 2017, a engagé un projet d'agroforesterie et de réalisa-

tion d'une haie brise-cruie pour pallier à des problématiques d'inondations. En effet, ce secteur géographique, fortement rural et agricole, est soumis à d'importantes crues engendrant des dégâts matériels et naturels conséquents. La collectivité s'est donc lancée dans la « création » d'une parcelle pilote sur son territoire pour allier agriculture, biodiversité et préservation des milieux aquatiques (notamment face aux inondations et aux pollutions des sols). Proposant entre autre une couveuse et un bâtiment de conserverie à proximité, cette parcelle se trouve sur une zone inondable avec un aléa fort à moyen.

La haie brise-cruie en bord de parcelle et la plantation de rangées d'arbres sur la totalité de sa surface jouent un rôle très important pour le maintien des sols et des terres arables qui se déversent dans le Lèes, cours d'eau longeant la parcelle. En partenariat avec l'association Arbres et Paysages 32, les espèces plantées ont été choisies pour leur localité (espèces autochtones), leur adaptation au milieu (bord de cours d'eau, intégration au paysage, etc.), leur robustesse et leur croissance (plutôt buissonnante pour la haie brise-cruie pour jouer le rôle de peigne en cas de crue). Ainsi, se trouvent par exemple le Fusain d'Europe, le Cornouiller sanguin, la Viorne lantane, le Noisetier coudrier, le Poirier franc, le Sureau noir, etc. Outre leur rôle d'animation paysagère et anti-érosif, ces plantations proposent aussi des fonctions hydrologique (frein à l'écoulement des crues) et biologique (zone de refuge, de nourriture, de reproduction pour la faune, de développement de pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures pour lutter contre les ravageurs, etc.).

Unique sur le département des Pyrénées-Atlantiques, cette parcelle est le support de formations organisées par la chambre d'agriculture départementale et sert de modèle pour différents acteurs agricoles.

Morgane UBALDO - Technicienne Environnement & Cadre de vie
m.ubaldo@cc-nordestbearn.fr

Communauté de communes du Nord-Est Béarn
1, rue Saint-Exupéry - BP 26
64160 MORLAAS
05 59 33 46 10
contact@cc-nordestbearn.fr



SOMMAIRE

Gestion

Actions visant à gérer des espaces de nature de manière à maintenir la biodiversité présente et favoriser une utilisation durable compatible avec ces milieux (loisirs, tourisme, éducation à l'environnement, etc.).

Concilier développement d'une commune et préservation des espaces naturels

STRUCTURE PILOTE :

Commune du Porge

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

SIAEBVELG, ONF, cabinet Métaphore, Conservatoire des Races d'Aquitaine, FDC 33, Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Université de Bordeaux, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Europe, Syndicat mixte Pays Médoc

DATE DE L'ACTION :

depuis 2013



Située sur le littoral Atlantique, la commune du Porge est recouverte à plus de 90 % de forêts et de milieux semi-naturels. Elle s'est engagée dans une politique environnementale volontariste dont certaines orientations sont la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, la prise en compte des enjeux liés au littoral et à la plage, l'accompagnement et la maîtrise du développement économique. En 2012, la commune a lancé un premier Agenda 21 qui s'inscrit dans le cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable.

En révisant son PLU en 2013, la collectivité a souhaité montrer une volonté de maîtriser son développement démographique et urbain, en préservant ses espaces naturels et en évitant la fragmentation des continuités écologiques. L'établissement du PLU s'est appuyé sur la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale, qui a également permis de faire connaître la richesse du territoire à ses habitants. Les réseaux hydrographiques (cours d'eau, fossés) sont inscrits dans ce document d'urbanisme et un recul minimum de 5 mètres par rapport aux crastes et fossés est prescrit. Les schémas d'organisation imposent des espaces verts et privilégient les essences locales dans tous les nouveaux projets d'aménagement. Pour limiter l'artificialisation des sols, la surface constructible permise dans le POS est divisée par cinq (de 216 ha à 43 ha) et la bande littorale inconstructible est élargie à 800 mètres.

Remis en eau en 1995 et bénéficiant d'une gestion hydrique et de la végétation, l'étang de Langouarde fait l'objet d'un nouveau plan de gestion depuis 2013. Conciliant l'ouverture au public du site et les enjeux environnementaux, ce plan a mené à la réalisation d'un package ovin (Mouton landais) sur une parcelle de 7 ha et à l'aménagement d'un sentier d'interprétation de 5 km, dont la thématique est le passage de l'agropastoralisme à la sylviculture.

Valentin DESIRE - Service Environnement
05 56 26 20 15
valentin.desire@gmail.com

Mairie du Porge
1, place Saint-Seurin
33680 LE PORGE
05 56 26 50 15
mairie-le-porge@wanadoo.fr
www.mairie-leporge.fr

Évaluer les modes de gestion grâce au cortège de champignons

STRUCTURE PILOTE :

GEREPI (association de gestion de la RNN du Pinail)

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :
DREAL Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, SMP, SMF, RNF, AdoniF, groupe scientifique RNF Cryptoflore

DATE DE L'ACTION :

2012-2014

BUDGET : 2100 €



Pouvant disparaître plusieurs années en cas de perturbation physique (retournement) ou chimique (engrais, biocides), le groupe des CHEGD (champignons de pelouses prairies maigres) est un bio-indicateur fort de la stabilité physicochimique des sols. La diversité fongique offre aux gestionnaires de nouvelles perspectives et une vision complémentaire non traduites par les autres groupes taxinomiques. En collaboration avec d'autres structures (SMP,

AdoniF, SMF, RNF) et le groupe scientifique RNF Cryptoflore, l'association GEREPI a lancé une démarche globale sur l'utilisation des champignons comme bio-indicateurs au sein d'espaces protégés. Ces travaux permettent également à la structure de compléter l'inventaire de la fonge de la réserve du Pinail et de dégager des enjeux liés à ce groupe.

L'étude a consisté à géolocaliser les fructifications de ces espèces sur une zone de pâturage de la réserve, particulièrement aux abords de la bergerie. Une fois positionnée sur une carte, la répartition des fructifications donne le positionnement du mycélium sensible aux perturbations ou révèle l'élévation du niveau trophique (accumulat de fèces). Les champignons sensibles sont des marqueurs de l'absence de perturbation.

L'élaboration d'un protocole pour les gestionnaires parue dans le bulletin de la SMF ([téléchargeable en ligne](#)) permet à la fois d'étudier les perturbations (spatialisation), les impacts des modes de gestion (passés), de contribuer à l'évaluation de l'état de conservation (stabilité physicochimique) et de mener une évaluation patrimoniale (intérêt local à Européen).

Yann SELLIER - Chargé de missions faune, flore, fonge, habitats naturels
05 49 02 33 47
gerepi@free.fr

GEREPI
Moulin de Chitré
86210 VOUNEUIL-SUR-VIENNE
05 49 02 33 47
gerepi@free.fr
www.reserve-pinail.org

Gestion conservatoire des landes par brûlis dirigé

STRUCTURE PILOTE :

GEREPI (association de gestion de la RNN du Pinail)

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

DREAL Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Loire-Bretagne (au travers du Contrat Territorial Vienne Aval), SDIS (86, 40), Chantier d'insertion Audacie

DATE DE L'ACTION :

depuis plusieurs années

BUDGET : 8000€ (charges de personnels : 3600 €, prestataires : 3900 €, matériel : 500 €)



Les landes, paysage emblématique en Nouvelle-Aquitaine, sont devenues un milieu relictuel au cours du dernier siècle. Aujourd'hui, leur préservation constitue un enjeu patrimonial à la fois naturel et culturel. L'entretien par le feu est une pratique historique

et adaptée à la conservation des espèces pyrophytes (*Pilularia globulifera*, *Ulex minor*, *Cuscuta epithymum*, *Erica sp*, *Nitella tenuissima*, *Dadina caladriarum*, *Coltrichia perennis*, *Marchantia polymorpha*, etc.). Pratiquée sur la réserve du Pinail chaque année en rotation sur 10 ha environ, cette mesure de gestion permet de maintenir une lande « jeune » et diversifiée, de prévenir du risque à incendie et de multiplier les modes de gestion réalisés sur la réserve (coupe manuelle, pâturage ovin, non-intervention).

La pratique du brûlis dirigé nécessite plusieurs étapes préalables : demande d'autorisation préfectorale, coordination du SDIS et d'un chef de chantier de brûlis dirigé habilité, réalisation d'un pare-feu manuellement. La méthode mise en œuvre est celle du « feu contre-feu », consistant à brûler une bande de végétation à l'opposé du vent (le « contre-feu » d'une largeur de 25 mètres), avant d'allumer « le feu » remontant les bordures jusqu'à l'opposé du secteur (le « feu » progresse rapidement, porté par le vent, jusqu'au contre-feu sur lequel il s'éteint). Tout au long de l'opération, les pompiers sont dispersés sur le pare-feu pour contrôler tout autre départ. Ce type de chantier dure près d'une demi-journée et une surveillance est assurée jusqu'au lendemain.

Pratiqué en rotation, le feu favorise la dynamique des populations animales et végétales, sans oublier les champignons dont certains ne subsistent que grâce au passage du feu. Considéré comme destructeur, les résultats de suivis sur différents groupes taxinomiques attestent de l'intérêt du feu courant comme moyen de gestion de ce type de milieu.

Kévin LELARGE - Conservateur de la RNN du Pinail
05 49 02 33 47
gerepi@free.fr

GEREPI
Moulin de Chitré
86210 VOUNEUILL-SUR-VIENNE
05 49 02 33 47
gerepi@free.fr
www.reserve-pinail.org

Gestion des dépendances vertes des voies ferrées non-exploitées

STRUCTURE PILOTE :

SNCF Réseau

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Ecozoone, SNCF Réseau Centre-Val de Loire - Limousin

DATE DE L'ACTION :

depuis 2013

BUDGET : 70 000 € par an



Au sein du groupe ANSNCF, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré sur le territoire et s'appuie sur des équipes décentralisées en régions pour

mener à bien ses missions. Pour répondre aux objectifs de sa politique de développement durable et à des obligations d'entretien et de sécurité, l'antenne Centre-Val de Loire - Limousin a développé des actions de gestion écologique de certaines de ses lignes non-exploitées.

En 2013, l'établissement a signé une convention de 5 ans avec un apiculteur local, lui mettant ainsi à disposition 20 km de voies non-exploitées entre Vieilleville et Bourgneuf. Cette opération permet le maintien d'une zone florifère et la préservation d'espèces endémiques et celle des abeilles. La convention signée prévoit une protection particulière pour les riverains puisque la cinquantaine de ruches est installée à plus de 300 mètres des habitations et les ouvrages d'art de la voie ferrée sont évités pour permettre leur entretien régulier.

Entre 2015 et 2016, la ligne ferroviaire non-circulée entre Montluçon et Eygurande était entretenue par écopâturage. Ce sont ainsi 77 km de lignes, dont 55 traversant la Creuse et la Corrèze, qui ont été gérés par des ânes, des moutons et des poneys. Désignés par l'entreprise Ecozoone suivant le type de végétation en place, ces espèces ont la capacité d'atteindre des zones difficiles d'accès pour des engins mécaniques et ont un impact réduit sur l'environnement.

La direction territoriale Nouvelle-Aquitaine de SNCF Réseau est en cours de réflexion pour lancer une nouvelle expérimentation de ce type mais cette fois-ci en Gironde.

Amandine ORSINI - Directrice du pôle environnement et développement durable
amandine.orsini@reseau.sncf.fr

SNCF Réseau - Direction Aquitaine Poitou-Charentes
Le Spinnaker
17, rue Cabanac - CS61926
33081 BORDEAUX Cedex
05 24 73 68 65
www.sncf-reseau.fr/fr

La gestion des zones humides pour la reconquête de la qualité des eaux

STRUCTURE PILOTE :

Conseil départemental de la Dordogne

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Parc naturel régional Périgord Limousin, Syndicat des eaux de la région de Nontron, Etat

DATE DE L'ACTION :

2013-2017

BUDGET : 63 000 € pour les acquisitions (étangs, zones humides), 80 000 € pour l'effacement de 2017



Situés au nord du département de la Dordogne, la rivière « la Doue » et ses affluents sont impactés par de nombreux étangs et seuils. Les conséquences sur les milieux aquatiques et la ressource en eau sont multiples : eutro-

phisation, développement de cyanobactéries, réchauffement de l'eau, colmatage des cours d'eau lors des vidanges, impact sur la biodiversité, etc. Le bassin versant de la Doue fait l'objet d'un contrat territorial dont l'objectif, en cohérence avec ceux de la politique des Espaces Naturels Sensibles, est de reconquérir la qualité de l'eau, à travers différentes actions.

Le Département a alors engagé la mise en place d'une zone de préemption pour l'acquisition et l'effacement de plans d'eau ainsi que l'acquisition et la préservation de zones humides. Il a ainsi acquis cinq plans d'eau (soit 4,6 ha) qui ont été effacés et transformés en zones humides, et quatre parcelles de zones humides (soit 2,4 ha). Situées en amont du grand étang de Saint-Estèphe, ces prairies humides sont très riches, notamment constituées d'une roselière relativement rare dans le secteur, et favorables à diverses espèces patrimoniales (Bécassine des marais, Fauvette paludicole, râlides et marouettes, Bruant des roseaux). Du point de vue hydrologique, en se dispersant dans les prairies, l'eau est stockée et filtrée par les sols et les végétations en place ce qui améliore la qualité et participe à limiter le développement des cyanobactéries en période estivale sur le grand étang de Saint-Estèphe (ouvert à la baignade).

Ces zones humides intégreront très prochainement le plan de gestion des milieux naturels du site en cours de réalisation.

Jérôme CALEIX - Bureau d'assistance technique
05 53 06 80 15
j.caleix@dordogne.fr

Conseil départemental de la Dordogne, Service de la Protection des Milieux Naturels et Biodiversité
Hôtel du département
2, rue Paul-Louis Courier - CS 11200
24019 PERIGUEUX Cedex
05 53 06 80 17
cd24.dedd@dordogne.fr
www.dordogne.fr

Gestion écologique de bassins de rétention des eaux pluviales

STRUCTURE PILOTE : SGAC

(filiale SUEZ Eau France)

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Bordeaux Métropole, SEPANSO

DATE DE L'ACTION :

depuis 2013

BUDGET : 40 000 € par an

www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr

www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr



La métropolisation des territoires encourage la densification du tissu urbain où la préservation des trames vertes et bleues est nécessaire. Tout en visant un million d'habitants, Bordeaux Métropole s'est engagée à maintenir

55 000 ha pour la nature dans un territoire très artificialisé. Dans ce cadre, les ouvrages d'assainissement, dont les bassins de rétention des eaux pluviales, représentent un espace foncier important et distribué sur le territoire métropolitain. Ces bassins présentent des atouts pour l'accueil de la faune et de la flore et sont des îlots potentiels de biodiversité à créer. A partir de 2011, la collectivité et son délégataire ont alors mis en place une gestion écologique de certains de ces bassins.

Depuis 2013, les deux institutions ont développé un partenariat avec la SEPANSO pour construire un programme de gestion. Les suivis réalisés ont donné lieu à une description des milieux, des espèces, à des préconisations de gestion écologique et conservatoire des sites, de gestion différenciée des espaces verts, à une identification des menaces pesant sur l'écosystème et sur le fonctionnement de l'ouvrage. L'association a aussi formé les agents d'exploitation pour qu'ils réalisent eux-mêmes des suivis. Pour faciliter l'évolution des perceptions sur la gestion différenciée appliquée sur les bassins, la SGAC a apposé des panneaux d'information sur les sites, diffusé des cartes postales dans les communes comptant un site en gestion raisonnée, disposé des affiches sur les véhicules du service parcourant la métropole, et partagé les inventaires faunistiques et floristiques sur son site internet. En parallèle, le public peut visiter les sites lors des Journées du Patrimoine.

En 2016, les démarches de gestion écologique appliquées à trois bassins de rétention ont obtenu le label EVE® (Espace Vert Ecologique) décerné par Ecocert, ce qui conforte la démarche engagée depuis plusieurs années. En 2017, le label a été décerné à deux autres bassins.

Annabelle GONTHIER - Responsable du Service Diagnostic, Pôle Innovation & Environnement
05 57 53 45 35
annabelle.gonthier@sgacub.fr

Société de Gestion de l'Assainissement de Bordeaux Métropole (SGAC)
88, cours Louis Fargue - CS 10078
33070 BORDEAUX Cedex
05 57 57 21 03

www.suez.com

Guide méthodologique : « Évaluation économique de la biodiversité »

STRUCTURE PILOTE :

Irstea

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la recherche, ONF

DATE DE L'ACTION : 2017

BUDGET : 157 680 €



Donner une valeur monétaire à la biodiversité permet de comparer directement les bénéfices de la biodiversité aux valeurs économiques des options alternatives d'usage des ressources. L'analyse économique de la biodiversité se donne pour objectif d'apporter aux décideurs des éléments quantitatifs d'appréciation

des bénéfices et des coûts des programmes de sa préservation. Lorsqu'elle est bien intégrée à la prise en compte des autres valeurs qu'économiques, cette analyse permet aussi de rendre plus efficaces les réflexions et les actions visant à Éviter, Réduire ou Compenser (ERC) les dommages à la biodiversité. Ainsi une gestion efficace des forêts nécessite de connaître la valeur de la biodiversité (liée à la production, à sa régulation et aux services rendus par les écosystèmes forestiers), pour la comparer aux risques, coûts et bénéfices induits par son évolution.

Des travaux de recherche, initiés à Irstea, ont permis de réaliser un guide méthodologique « Evaluation économique de la biodiversité » (Editions Quae), à destination des gestionnaires de forêts publiques ou privées. Cet ouvrage propose de répondre aux questionnements suivants : pourquoi le propriétaire ou le gestionnaire de forêt devrait-il s'intéresser à la biodiversité ? Quel est l'intérêt d'estimer sa valeur ? Comment procéder ? Il aborde les concepts clés comme la biodiversité et la valeur économique, et regroupe une synthèse bibliographique sur les évaluations économiques de la biodiversité réalisées dans différents pays. L'ouvrage détaille ensuite les différents outils permettant de réaliser des études d'évaluation économique de la biodiversité, chaque méthode étant présentée avec ses avantages et ses inconvénients.

Ces travaux participent pleinement à l'engagement reconnu d'Irstea dans la Stratégie Nationale de la Biodiversité.

Jean-Philippe TERREAUX - Sciences économiques (HDR), équipe EADT
05 57 89 01 64
jean-philippe.terreaux@irstea.fr

Élodie BRAHIC - Sciences économiques, équipe EADT
elodie.brahic@irstea.fr

Irstea
50, avenue de Verdun - Gazinet
33612 CESTAS Cedex
05 57 89 08 00
gregory.lambert@irstea.fr
www.irstea.fr

Une politique de prévention des risques en milieu forestier

STRUCTURE PILOTE :

Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

ARDFCI, Caisse Phyto Forêt, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Europe, Conseils départementaux (33, 40, etc.), collectivités territoriales

DATE DE L'ACTION :

depuis plusieurs années



Depuis plus de 150 ans, le sylviculteur des Landes de Gascogne aménage et façonne le paysage du Sud-Ouest. De par sa faible fragmentation et sa mosaïque de milieux (crastes et lagunes, maillage hydraulique, forêts-galeries, étangs, etc.), le massif gascon contribue à la continuité écologique forestière de la région.

Dans un contexte de menace pour les milieux, ces forêts cultivées permettent de préserver les services environnementaux (eau, érosion, biodiversité, carbone, etc.) et de réguler le climat à l'échelle d'une station géo-climatique de plus de 1 million d'hectares.

Pour protéger ce massif forestier étendu, le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest développe une politique de prévention des risques, pouvant être illustrée par deux exemples d'actions :

- la création de la Caisse de Prévoyance et de Protection des Forêts du Sud-Ouest, ou Caisse Phyto Forêt. Son rôle est d'agir en matière de protection des risques phytosanitaires et d'organiser une surveillance sanitaire des mortalités en forêt. La Caisse peut également financer des programmes de recherche pour mieux connaître et prévenir les risques en forêt et organiser des actions collectives de protection ;
- l'organisation de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI). Dans chaque commune du massif landais, existe une association DFCI financée, gérée et animée par les propriétaires forestiers. Elles sont chargées d'organiser la prévention donc la mise en défense de la forêt contre les risques de feu (par la réalisation d'aménagements et d'équipements comme les pistes et leurs fossés, des points d'eau, des passages à gué, etc.). L'ensemble des aménagements est cartographié et géo-localisé ce qui permet aux pompiers d'intervenir en tout point et rapidement.

Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO)

6, parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX Cedex
05 57 85 40 13
ssso@maisondelaforet.fr
www.maisondelaforet-sudouest.com

La santé environnementale, une problématique traitée par un établissement hospitalier

STRUCTURE PILOTE :

CHU de Bordeaux

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

équipes des espaces verts et des services techniques du CHU de Bordeaux, Direction du développement durable du CHU de Bordeaux, chantier d'insertion Bâti'action, Terre d'ADELES, Fondation LISEA Biodiversité, Conseil départemental de la Gironde, Ligue contre le cancer, Université de Bordeaux, Bordeaux Métropole, Ville de Pessac, Rivière Environnement

DATE DE L'ACTION :

depuis 2010

BUDGET : 100 000 €



Composé de trois groupes hospitaliers et considéré comme l'un des employeurs les plus importants de la région, le CHU de Bordeaux a pris conscience des enjeux environnementaux et sociaux liés à son activité. Depuis une dizaine d'années, il

a initié une politique de développement durable au travers d'un Agenda 21, dont l'un des axes est la santé environnementale et la préservation de la biodiversité. Ceci se traduit par plusieurs initiatives sur les différents sites.

A partir de 2010, la direction du CHU a engagé une démarche de gestion différenciée sur ses 70 ha d'espaces verts, avec l'appui du bureau d'études Rivière Environnement. Les principaux objectifs étaient le remplacement des produits phytosanitaires par des méthodes mécaniques (paillage, broyage, arrachage), la formation des jardiniers à des techniques alternatives de gestion, la collaboration avec des services d'espaces verts d'autres collectivités dans une logique d'échanges de pratiques. L'usage des produits phytosanitaires a diminué régulièrement et tous les sites du CHU de Bordeaux ont atteint l'objectif « Zéro phyto » en 2015.

Le groupe hospitalier Sud à Pessac dispose de 30 ha d'espaces forestiers présentant un intérêt écologique notable. Des équipes du CHU se sont mobilisées pour créer un circuit de découverte et d'activité pédestre dans le milieu naturel au profit des patients, professionnels et riverains. A but pédagogique, environnemental et thérapeutique, le parcours s'inspire d'un tracé existant et se compose de deux boucles dont le point central est une mare. Une signalétique accompagne les usagers et un sentier d'interprétation apportera des informations sur la valeur patrimoniale du site et sur la promotion de la santé.

Pierre-Yves KOEHRER - Ingénieur hospitalier principal en charge du développement durable
05 56 79 59 03 / 05 57 82 11 97
pierre-yves.koehrer@chu-bordeaux.fr

Cécile SAEZ - Conseillère en mobilité durable
05 57 82 08 63
cecile.saez@chu-bordeaux.fr

CHU de Bordeaux
12, rue Dubernat
33404 TALENCE Cedex
05 56 79 49 06
dev-durable@chu-bordeaux.fr
www.chu-bordeaux.fr



SOMMAIRE

Préservation

Actions ou politiques territoriales permettant de conserver des espèces, des milieux naturels et des fonctionnalités écologiques.

Une aire de nourrissage pour préserver les populations de Milan royal

STRUCTURE PILOTE :
SEPOL

PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :
DREAL Nouvelle-Aquitaine,
Conseil régional de
Nouvelle-Aquitaine,
EDF UPC

DATE DE L'ACTION :
depuis 2015

BUDGET : 15 000 € par an



Protégé en France au titre de la loi relative à la protection de la nature, le Milan royal était un rapace commun et figure à présent parmi les espèces vulnérables de la liste rouge réalisée par l'UICN. Avant d'être considéré comme l'une des espèces les plus

menacées en France, les effectifs de cet oiseau ont chuté et son aire de répartition a considérablement diminué (une centaine de couples en Nouvelle-Aquitaine).

Initiée en 2012, l'installation d'une aire de nourrissage pour le Milan royal a été inaugurée en juillet 2017 sur la commune de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle (notamment labellisée « Terre saine, commune sans pesticide »). Réalisée par la SEPOL dans le cadre de la Zone de Protection Spéciale des Gorges de la Dordogne, l'aire de nourrissage se présente comme un emplacement sécurisé d'un point de vue sanitaire, clos, où les agriculteurs locaux laissent périodiquement des déchets de boucherie (notamment en périodes automnales et hivernales) qui sont consommés par le Milan royal. Un observatoire ornithologique a été installé à proximité et permet d'observer les individus grâce à des vitres sans teint.

Les couples d'oiseaux ainsi aidés par le nourrissage auront un taux de fécondité plus important dès le printemps (plus de jeunes à l'envol). Aujourd'hui, la réglementation reconnaît le rôle positif des rapaces nécrophages, dont le Milan, qui assument la fonction « d'éboueurs naturels » et la création de placettes devient un outil de conservation de l'espèce.

Mathieu ANDRE - Chargé de mission
05 55 32 20 23
mathieu.andre@sepol.asso.fr

Société pour l'Etude et la Protection des oiseaux en Limousin (SEPOL)
ZA du Moulin Cheyroux
87700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 32 20 23
sepol@sepol.asso.fr
www.sepol.asso.fr

Alca Torda, un centre de soins et de sauvegarde de la faune

STRUCTURE PILOTE :
FDC 40

PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) : Conseil
départemental des Landes

DATE DE L'ACTION :
depuis une dizaine
d'années

BUDGET : 200 000 €

www.centrealcatorda.com



La conservation de la biodiversité fait souvent référence à la préservation des espaces et des espèces, mais la sauvegarde des individus est oubliée. Suite aux deux dernières marées noires (Erika et Prestige) ayant touché les côtes atlantiques

françaises, la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes s'est engagée dans une démarche de conservation en ouvrant un centre de soins, le centre Alca Torda. Faisant partie d'un réseau national constitué de 41 centres de soins, celui-ci tire son nom de l'une des espèces d'alcidés, le Pingouin torda, les plus affectées par les catastrophes de marées.

Depuis sa création, cette structure d'accueil et de soins pour la faune sauvage reçoit plus de 300 animaux blessés ou affaiblis, dont la plupart sont des espèces protégées et rares. Spécialisé dans le démaçoutage des oiseaux marins, le centre apporte des soins qui permettent de relâcher les animaux dans le milieu naturel ou de les placer dans des structures spécialisées si leur état ne permet pas un retour à la vie sauvage. Le centre accueille également des espèces exotiques et/ou protégées saisies par les services de douane et de police. En majorité, ce sont des oiseaux qui transitent par la structure et, parmi eux, près du tiers sont des rapaces. Ils disposent de 200 m² de volières et de 40 m² de loges couvertes.

Alca Torda est aussi un centre de formation à destination de corporations en lien avec la faune sauvage (brigades de gendarmerie et police, agents territoriaux, ONCFS, soigneurs animaliers, bénévoles, etc.), en proposant des stages sur la législation, la reconnaissance et la manipulation de la faune sauvage et captive, la réhabilitation de la faune sauvage.

Claire DAUGA - Chargée du développement du
fonds Alca Torda
claire.dauga@alca-torda.org

Fédération Départementale des Chasseurs des Landes (FDC 40)
111, chemin de l'Herté - BP 10
40465 PONTONX-SUR-L'ADOUR
05 58 90 18 69
contact@fdc40.fr
www.fedechasseurslandes.com

Améliorer la connaissance de la pêche à pied de loisir sur le littoral

STRUCTURE PILOTE :

IMA, CPIE du Littoral Basque

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Europe (programme Life+), AFB, Conservatoire du Littoral, Communauté d'agglomération de La Rochelle, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Institut universitaire européen de la mer, MNHN, VivArmor Nature, CPIE Marennes-Oléron

DATE DE L'ACTION : 2013-2017

BUDGET : 159 000 €



À la fin des années 2000, des enquêtes menées sur le littoral français métropolitain ont montré que la majorité des pêcheurs de loisir ne connaissaient pas la réglementation encadrant leur activité. Mais ces usagers restent réceptifs à toute action de préservation des milieux naturels,

qui prendrait en compte leurs interrogations. Au sein du programme européen Life+ « Pêche à pied de loisir - Expérimentation pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied de loisir », l'IMA a positionné le littoral rocheux basque aux côtés de dix autres sites pilotes, répartis entre les frontières belge et espagnole. L'implication dans ce programme avait pour objectifs de caractériser cette activité de pêche à l'échelle locale, de mieux connaître les pêcheurs de poulpes et d'oursins (espèces très recherchées localement) et d'évaluer l'impact de l'activité sur l'habitat d'intérêt communautaire « champs de blocs ».

Par le biais d'observations du milieu et des comportements des usagers, d'enquêtes et d'actions de sensibilisation, l'IMA et le CPIE du Littoral Basque ont dressé un portrait de chaque type de pêcheur (pêcheur de poulpe, pêcheur d'oursins, pêcheur moyen), ont évalué la fréquentation globale du littoral (plus de 9 200 usagers non pêcheurs par an) ainsi que la fréquentation par des pêcheurs à pied (plus de 8 300 pêcheurs par an) sur les zones rocheuses. L'un des résultats révèle que parmi les pêcheurs, seulement la moitié pense connaître les tailles minimales et les quotas autorisés, ils ne sont plus qu'un quart à réellement les connaître, ce qui montre que les actions d'information devront se poursuivre.

De plus, le suivi d'un champ de blocs présent à l'entrée de la baie de Saint-Jean-de-Luz, montre qu'il n'est pas encore possible de distinguer quelle part des modifications du milieu est due aux activités anthropiques ou naturelles. Cette action, menée en parallèle d'un programme de recherche conduit par l'Ifremer, devrait permettre de proposer un protocole simple de suivi de cet habitat, en croisant les deux approches et en utilisant les espèces indicatrices locales.

Josiane POPOVSKY - Coordinatrice Life+ « Pêche à pied de loisir »
05 59 25 37 77
j.popovsky@institutdesmilieuxaquatiques.fr

Institut des Milieux Aquatiques (IMA)
1, rue de Donzac - BP 106
64101 BAYONNE Cedex
05 59 25 37 75
contact@institutdesmilieuxaquatiques.fr

« Catalogue des végétations du PNR de Millevaches en Limousin »

STRUCTURE PILOTE :

CBNMC, PNRML

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

PNR de Millevaches en Limousin, Europe (FEDER), Etat, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

DATE DE L'ACTION : 2011

BUDGET : 65 000 € (et 34 000 € pour la coédition et la diffusion : maquettage, impression papier)

www.cbnmc.fr/index.php/fr/26-ressources/actualites/132-les-vegetations-du-pnr-de-millevaches-cataloguees



Les groupements végétaux se distribuent suivant leurs exigences écologiques (température, humidité, type de sols, etc.) et les activités humaines, et constituent des indicateurs des habitats naturels que l'on peut analyser, inventorier, car-

tographier et comparer. Un catalogue descriptif des végétations met à disposition de l'ensemble des acteurs publics et privés, une base scientifique commune sur la description et l'identification des végétations à enjeux de conservation sur un territoire. Ils permettent ainsi d'identifier des végétations à préserver et peuvent être valorisés dans les documents d'urbanisme, dans les schémas directeurs.

L'ambition du PNR de Millevaches en Limousin et du CBN Massif central a donc été de réaliser un document de ce type pour le territoire du parc. Ainsi, les botanistes du CBN ont analysé plus de 4300 relevés phytosociologiques, issus de la bibliographie ou des inventaires qu'ils ont réalisés entre 2006 et 2009, pour décrire la diversité des végétations présentes sur ce territoire. Cette étude a abouti à la construction de 68 fiches synthétiques des 160 végétations identifiées pour le parc. Elles indiquent, pour chaque végétation et à travers une iconographie spécifique, les espèces caractéristiques, les conditions écologiques, les références scientifiques et les relevés réalisés sur le territoire. Édité à 500 exemplaires dans le cadre du programme pluriannuel entre le PNRML et le CBNMC, ce catalogue des végétations a été distribué gratuitement auprès des professionnels de l'environnement de la région, aux établissements scolaires (lycées généraux, agricoles et forestiers) et aux bibliothèques. L'ouvrage est actuellement épuisé en version papier, il peut être téléchargé sur les sites Internet du CBNMC et du PNRML.

NB : Depuis plusieurs années, le CBNMC a engagé la réalisation de catalogues des végétations dans plusieurs territoires de sa zone d'agrément, dont le PNR Périgord-Limousin. Ce travail se poursuit à l'échelle du territoire de Limoges Métropole.

Laurent CHABROL

Responsable Antenne du Limousin du CBNMC
05 55 77 51 47
laurent.chabrol@cbnmc.fr

Cathy MIGNON-LINET

Responsable de la mission Gestion de l'espace au PNRML
05 55 96 97 00
c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr

Conservatoire botanique national

Massif central (CBNMC)
SAFRAN - 2, avenue Guinguoin
CS 80912 Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
05 55 77 51 47
www.cbnmc.fr

Parc naturel régional de

Millevaches en Limousin (PNRML)
Maison du Parc
7, rue d'Aubusson
19290 MILLEVACHES
05 55 96 97 00
www.pnr-millevaches.fr

Faciliter l'accès aux variétés végétales locales grâce à une grainothèque

STRUCTURE PILOTE :

Le collectif Vivre Ensemble Durablement

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Graine de Troc, Partageons les jardins

DATE DE L'ACTION :

depuis mars 2017

BUDGET : 70 € (achat

de papier kraft pour la fabrication des enveloppes et d'un tampon)



Animant la Maison du Développement Durable et des Associations d'Ayen et rassemblant des bénévoles passionnés de jardinage, le collectif Vivre Ensemble Durablement a tout naturellement souhaité développer une grainothèque. Inscrite dans un espace convivial et tourné vers les échanges, elle permet de sensibiliser le grand public à l'utilisation d'espèces locales dans le jardin et de favoriser la biodiversité.

Elle est basée sur l'échange de semences entre les citoyens pour constituer une collection à desti-

nation de tous. Les échanges reposant sur la gratuité et le lien social, chaque personne peut retirer des graines et est invitée à en déposer à son tour. Présentée très simplement sous la forme d'un meuble à casier, cette grainothèque participative met à disposition des sachets remplis de variétés végétales traditionnelles ou paysannes (graines reproductibles et non hybrides de fleurs, de légumes, d'arbres, etc.). La méthode de dons des graines est rudimentaire : semer, récolter, faire sécher les graines et les mettre en sachet.

Sa mise en œuvre a été relativement simple, s'appuyant sur des réunions de travail pour organiser cet outil. Pour faciliter la prise en main de la grainothèque par tous et pour engager la diffusion des bonnes pratiques, l'association a développé des outils pédagogiques variés : un livret d'apprentissage sur le jardinage, un calendrier des semis, un classeur de suivi. Ils sont proposés en ligne ou sur place à la Maison du Développement Durable.

Plus de 150 graines d'espèces différentes sont proposées dans la grainothèque.

Marglène VALE - Chargée de mission développement durable
07 82 16 74 62
ayendurable21@gmail.com

Le collectif Vivre Ensemble Durablement
23 bis, place Louis Mareuse
19310 AYEN
07 82 16 74 62
ayendurable21@gmail.com
www.ledurableasonvillage.com

Favoriser l'habitat du Lézard ocellé dans la gestion forestière

STRUCTURE PILOTE : ONF

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

ONF, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Cistude Nature

DATE DE L'ACTION :

depuis 2015

BUDGET : 19 000 €



Le Lézard ocellé, dont une partie importante de la population nationale vit sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine, est actuellement en déclin. A ce titre, il bénéficie d'un Plan National d'Action (PNA) piloté par la Société Herpétologique de France et coordonné

par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. La disponibilité des gîtes pour le reptile est souvent le facteur limitant pour la conservation de l'espèce. Sur le littoral, il se retrouve dans les terriers de lapin, les anciennes structures bétonnées datant de la guerre (Blockhaus, pistes, etc.) et les souches entassées.

L'ONF, gestionnaire des dunes et forêts du littoral aquitain, souhaite favoriser l'habitat du Lézard ocellé dans le cadre de sa gestion courante, notamment lors des coupes rases. Pouvant répondre à l'un des objectifs du PNA « maintenir ou restaurer les habitats », l'action engagée par la structure vise à tester la colonisation de gîtes, réalisés en matériaux naturels, et leur intégration dans la gestion forestière. En février 2016, des sites pilotes ont ainsi été mis en place sur le littoral, au niveau des pare-feu et des parcelles forestières passant en coupe et situés à moins de 500 m d'une station à Lézard ocellé connue. Deux types d'abris naturels ont été testés : des « gîtes souches » (plusieurs souches déposées au fond d'un trou) et des « gîtes rondins » (des rondins déposés au fond d'une cavité en pente). Au printemps et à l'automne 2016, le réseau herpétofaune de l'ONF a mis en place un protocole de suivi de colonisation de ces gîtes. L'étude révèle que plus de 30 % des gîtes présentent des traces d'occupation, sans distinction de gîtes.

Ce suivi sera renouvelé jusqu'en 2018, pour suivre l'évolution dans l'occupation des deux types d'abris.

Emily LE ROUZIC - Responsable environnement et services écosystémiques
05 57 81 67 56
emily.le-rouzic@onf.fr

Office national des forêts (ONF), Agence Landes Nord-Aquitaine
9, rue Raymond Manaud
33524 BRUGES Cedex
05 56 00 64 74
ag.landes-nord-aquitaine@onf.fr
www.onf.fr/dunes-forets-aquitaine

Favoriser le repeuplement des anguilles en région

STRUCTURE PILOTE :
CRPMEM NA

PARTENAIRES (techniques, financiers et institutionnels) :
AAPPED Adour, AAPPED Gironde, AFB, ARA France, Direction de l'eau et de la biodiversité (Ministère de la transition écologique et solidaire), Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Fish-Pass, GDSAA, Grand Port Maritime de Bordeaux, IMA

DATE DE L'ACTION :
depuis 2011



Représentant un élément culturel fort de nos sociétés, l'Anguille européenne et son alevin la civelle se trouvent menacés depuis les années 1980. Le déclin du stock est dû à de nombreux facteurs de mortalité marins et continentaux d'origine anthropique, et l'exploitation de l'espèce se trouve également en péril. Au vu de la fragilité de ce stock à l'échelle européenne, et en réponse aux objectifs fixés par la Commission Européenne, la France a élaboré son Plan de Gestion de l'Anguille dont une des actions vise à mettre en place le repeuplement d'anguilles. Le but est de transférer des civelles dans des habitats favorables pour améliorer la colonisation naturelle et augmenter le nombre de géniteurs qui regagnent la mer pour se reproduire.

Un protocole scientifique national encadre le repeuplement et s'accompagne d'un suivi scientifique local. En Nouvelle-Aquitaine, le CRPMEM NA est le porteur de projets de repeuplement d'anguilles sur les bassins de l'Adour et de la Gironde. Il travaille avec des mareyeurs pour collecter les civelles attrapées par les pêcheurs professionnels et les déverser sur des sites favorables : les étangs d'Hourtin, de Cousseau, de Lacanau et d'Aureilhan. Lors des transferts, 30 % des alevins sont marqués par un colorant. Puis, à des intervalles réguliers, les anguilles sont recherchées (par pêche aux verveux) pour déterminer la proportion d'individus marqués sur les sites recolonisés. Du côté de la Charente-Maritime, cette action est menée par le CDPMEM 17 dans le marais de Brouage, la Boutonne et sur la Charente.

Les recaptures réalisées indiquent l'utilité et la réussite des opérations menées. Les professionnels de la pêche mettent ainsi en œuvre une solution pragmatique afin de restaurer la biodiversité d'une espèce remarquable et appréciée de l'Homme.

Patrick LAFARGUE - Président
05 59 47 04 00
crpmem@peche-nouvelleaquitaine.com

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Nouvelle-Aquitaine (CRPMEM NA)
12, quai Pascal Elissalt
64500 CIBOURE
05 59 47 04 00
crpmem@peche-nouvelleaquitaine.com
www.peche-nouvelleaquitaine.com

Une filière de semences locales pour restaurer les sites dégradés en montagne

STRUCTURE PILOTE :
Association Estivade d'Aspe Pyrénées

PARTENAIRES (techniques, financiers et institutionnels) :
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, CBN des Pyrénées et Midi-Pyrénées, association Indigraines, domaines skiables de France

DATE DE L'ACTION :
depuis plusieurs années



Plusieurs gestionnaires des espaces pyrénéens (collectivités locales, aménageurs en montagne, agriculteurs) souhaitent disposer de semences locales pour restaurer les milieux dégradés par les aménagements et les processus d'érosion. Mieux adaptées aux conditions écologiques d'altitude, elles forment des couverts végétaux plus pérennes et diversifiés que les espèces exogènes couramment utilisées en revégétalisation. Dans la poursuite d'Ecovars visant la conservation et la restauration des milieux herbacés pyrénéens d'altitude, le programme Ecovars+ est centré sur le transfert des savoir-faire en revégétalisation et en multiplication des semences, à laquelle répond le programme ARTEMIS.

Pour généraliser leur utilisation, le CBN des Pyrénées et Midi-Pyrénées, le Département des Pyrénées-Atlantiques, les associations Estivade d'Aspe Pyrénées et Indigraines ont développé une filière de semences locales (récolte de graines en montagne, élevage en minimottes et repiquage dans une pépinière), dont la traçabilité de l'origine et la qualité sont garanties par la marque « Pyrégraine de nèou ». Depuis 2008, 98 kg de semences de treize espèces ont été récoltés (Achillée millefeuille, Anthyllide des Pyrénées, Avoine des montagnes, Brize moyenne, Chardon Fausse-carline, Canche flexueuse, etc.). De 2013 à 2016, les agriculteurs ont produit 670 kg de graines de sept espèces sur 7 ha, permettant ainsi l'utilisation des premiers mélanges de semences locales « Pyrégraine de nèou ». Pour diversifier les mélanges produits, l'association Estivade souhaite multiplier deux nouvelles plantes (Trèfle des près, Trèfle blanc) tout en poursuivant les cultures et les observations sur quatre autres espèces.

Cette expérience sert d'exemple à des producteurs de semences et de plants de diverses régions de France intéressés par les productions de végétaux d'origine locale. A terme, la généralisation de ce type de revégétalisation devrait limiter l'érosion des sols liée aux actions anthropiques.

Laurie FOGEL - Directrice
05 59 39 56 01
Daniel BARNEIX - Encadrant Technique d'Insertion
06 68 85 61 65

Association Estivade d'Aspe Pyrénées
Rue Rocgrand
64400 OLORON SAINT-MARIE
05 59 39 56 01
estivade.aci@orange.fr
www.estivade.net

Un « Observatoire des plantes exotiques envahissantes » pour sensibiliser et gérer

STRUCTURE PILOTE :

Association L'Escuro - CPIE des Pays Creusois

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : CPIE de la Corrèze, FDGDON 87, CBNMC, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, DREAL Nouvelle-Aquitaine, ARS, Conseil départemental de la Creuse, Chambre départementale d'agriculture de la Creuse, DDT, Syndicats mixtes, Observatoire des Ambroisies, GT IBMA, Groupe de travail « Espèces Exotiques envahissantes sur le bassin Loire-Bretagne », ORENVA, EPTB Vienne, UICN

DATE DE L'ACTION :
depuis 2010

BUDGET : 49 518 €



Les espèces exotiques envahissantes sont résistantes et adaptables à de nouvelles conditions de vie. Dans l'environnement où elles s'installent, elles ne trouvent souvent pas de concurrents ou prédateurs pouvant les réguler naturellement.

Leur développement a pris une ampleur importante durant les dernières décennies, y compris en ex-région Limousin. Face aux impacts de cette prolifération, aux manques de données permettant d'analyser les facteurs et d'établir des mesures techniques et réglementaires, à la méconnaissance des acteurs locaux et de la population de leurs effets et des moyens de gestion, les CPIE des Pays Creusois et de la Corrèze ainsi que la FDGDON 87 se sont coordonnés pour réaliser et animer l'Observatoire des Plantes Exotiques Envahissantes.

Destiné à un large public (agriculteurs, conseillers agricoles, citoyens, jardiniers, élus, techniciens, professionnels de santé, pêcheurs, associations, etc.), l'observatoire remplit des objectifs :

- d'inventaires sur l'ensemble du territoire limousin, dont les données sont notamment transmises au CBN Massif central. Ce dernier a, par ailleurs, réalisé une liste des plantes exotiques envahissantes en 2014 ;
- de sensibilisation et d'information des publics sur les actions menées sur les départements et sur des thématiques ciblées comme l'ambroisie (conférences, formations, expositions, médias, etc.) ;
- de formation des agents techniques des collectivités (communes, conseils départementaux) sur l'identification des espèces et les techniques de gestion adaptées au contexte ;
- d'accompagnement technique [gestion d'espèces, rédaction d'un plan de gestion] pour, principalement, les techniciens rivières et des collectivités ;
- de gestion des milieux.

Amélie BODIN - Responsable pédagogique
abodin@cpiepayscreusois.com

Association L'Escuro - CPIE des Pays Creusois
16, rue Alexandre Guillon
23000 GUÉRET
05 55 61 95 87
contact@cpiepayscreusois.com
cpiepayscreusois.com

Une politique d'entreprise tournée vers l'installation de refuges pour la faune

STRUCTURE PILOTE :

Léa Nature

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :
LPO Aquitaine

DATE DE L'ACTION :

2011 renouvelé en 2017

BUDGET :

5200 €

tous les 5 ans



Entreprise familiale et indépendante créée en 1993, spécialisée dans les produits bio et naturels, Léa Nature reverse un pourcentage de son chiffre d'affaires à des projets de protection de la nature. Depuis 2011, le siège de l'entreprise est un refuge LPO,

espace où la faune et la flore sont préservées et valorisées.

Suite à la signature de la Charte des Refuges LPO, l'entreprise est donc accompagnée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans la réflexion d'aménagements écologiques à mettre en œuvre pour favoriser la biodiversité. L'association lui réalise un diagnostic faune et flore, tous les cinq ans, et lui propose un plan de gestion écologique de ses sites à Périgny (bâtiments et espaces verts). L'entreprise a donc, par exemple, adapté les périodes de tonte des espaces verts du siège social, intégré une trentaine de nichoirs à oiseaux et deux toitures végétalisées lors de la construction du BiO'Pôle de Léa en 2015. Le diagnostic écologique, réalisé en 2016 sur l'ensemble du site, a révélé la présence de 26 espèces d'oiseaux nicheurs, dont une quasi-menacée et quatre dites « vulnérables », ainsi que 15 espèces de papillons de jour, deux espèces de reptiles, six espèces de mammifères et quelques orchidées.

En 2017, l'entreprise a continué de proposer des aménagements favorables pour la faune. Des salariés ont réalisé et mis en place des gîtes à hérissons ainsi que des postes de nourrissage pour oiseaux, participé à un concours photos organisé en interne.

Ce programme Refuge LPO s'inscrit dans l'engagement de l'entreprise pour la préservation de la biodiversité, traduit en 2016 par la certification « Engagement Biodiversité » délivrée par ECOCERT.

Capucine DECOSTER - Chef de projets climat et valorisation RSE
05 46 52 30 70
cdecoster@leanature.com

Léa Nature
23, avenue Paul Langevin - CS 30004
17183 PERIGNY Cedex
05 46 34 30 00
www.leanature.com

Les populations de Syrphes : évaluation de l'intégralité écologique d'un milieu

STRUCTURE PILOTE :
CEN Limousin

PARTENAIRES (techniques, financiers et institutionnels) : AFB, Etat, CEN Nord-Pas-de-Calais, Réserve naturelle du Lac de Remoray

DATE DE L'ACTION :
2013-2015 (suivis), février 2017 (rapport d'étude)

BUDGET : 5 000 € par an pour deux tentes Malaise (une personne formée préalablement)



D'une surface de 200 ha dans les monts d'Am-bazac, la RNN de la Tourbière des Dauges voit se côtoyer des milieux naturels dissemblables (boisements essentiellement feuillus, milieux tourbeux, prairies de pente, landes sèches). Gestionnaire de

cet espace, le CEN Limousin a réalisé un diagnostic de l'état d'altération des milieux naturels de la réserve. Basée sur la capture de Diptères syrphidés par la méthode « Syrph the net », cette étude a permis d'évaluer l'intégrité écologique du site et d'en améliorer les connaissances en termes d'espèces. En comparaison avec d'autres groupes d'insectes, ce taxon couvre la quasi-totalité des habitats naturels, une grande variété de niches écologiques et de niveaux trophiques.

Entre 2013 et 2015, d'avril à octobre, douze tentes Malaise ont été disposées sur différents habitats de la réserve des Dauges et cette méthode de piégeage passive a permis d'intercepter, prioritairement, les adultes volants de syrphes (dont les larves sont de bons bio-indicateurs de par leurs niches écologiques restreintes). Plus de 2900 syrphes, appartenant à 115 espèces, ont été identifiés et les autres insectes ont également été triés (coléoptères, arachnides, hétéroptères, etc.). La mesure de l'intégrité écologique s'est faite par croisement de la liste régionale des Syrphes avec celle des milieux naturels étudiés, permettant d'obtenir trois types de données : les espèces au rendez-vous (intégrité écologique), les espèces manquantes (état d'altération) et les espèces inattendues (difficultés de détermination, de description des habitats).

L'intégrité écologique de la réserve est bonne (61 %) et les milieux forestiers sont dans un bon état de conservation. Les milieux ouverts ont aussi une intégrité écologique bonne confortant ainsi la restauration et l'entretien de ces milieux mis en place sur le site. Les groupes de syrphes manquants correspondent majoritairement aux individus liés aux arbres sénescents, impliquant le CEN Limousin à la conservation d'îlots vieillissants (surtout au sein de la hêtraie). Le suivi de la réserve sera réitéré dans 10 ans.

Philippe DUREPAIRE - Conservateur de la RNN de la Tourbière des Dauges
05 55 39 80 20
rndauges@conservatoirelimousin.com

Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin (CEN Limousin)
6, ruelle du Theil
87510 SAINT-GENCE
05 55 03 29 07
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Préservation et soutien des populations de Truite commune atlantique

STRUCTURE PILOTE :
FDAAPPMA 24

PARTENAIRES (techniques, financiers et institutionnels) :
les AAPMA 24, FNPF

DATE DE L'ACTION :
depuis plusieurs années

BUDGET : 95 000 € par an



Autrefois riche de nombreuses rivières à truites bien peuplées, le département de la Dordogne a vu ses populations de salmonidés décroître dès la moitié du vingtième siècle. Le facteur principal responsable de ce déclin est le manque

d'efficacité de la reproduction naturelle. Les causes de raréfaction des salmonidés sont aussi multiples : pollutions de l'eau, curage et recalibrage des cours d'eau, drainages, pompes abusifs, etc. A partir de ce constat, la Fédération de Pêche de la Dordogne a mis au point un programme de repeuplement basé sur un protocole de production et de déversement de juvéniles de Truite commune issus de géniteurs sauvages directement prélevés au sein du milieu naturel.

Les repeuplements sont réalisés, avec l'aide des Associations de pêche locales, selon un protocole bien établi. Les quantités de juvéniles déversés sont calculées en fonction des caractéristiques de chaque cours d'eau, notamment sa capacité d'accueil. Les écophases sont aussi judicieusement choisies afin d'optimiser les taux de survie en fonction des milieux récepteurs. Après plusieurs années de repeuplements et de contrôle des populations de salmonidés au moyen d'inventaires piscicoles, l'efficacité de ce type de pratique sur bon nombre de cours d'eau du Périgord semble avérée. Ainsi, chaque année, plusieurs centaines de milliers de juvéniles de Truite commune de souche locale rejoignent les eaux des rivières salmonicoles du département de la Dordogne.

Ce programme annuel de soutien des populations a permis de sauvegarder les différentes souches de Truite commune du sous-groupe atlantique dont les caractéristiques génétiques sont particulières et ont été identifiées au cours des deux dernières décennies.

Jean-Christophe BOUT - Directeur
06 84 64 48 24
federation.peche.24@gmail.com

Fédération de Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 24)
16, rue des prés
24000 PERIGUEUX
05 53 06 84 20
federation.peche.24@gmail.com
www.federationpechedordogne.fr

Projet Lindus-2 : suivi et sensibilisation au phénomène migratoire

STRUCTURE PILOTE :

Municipalité
d'Auritz-Burgete

PARTENAIRES (techniques, financiers et institutionnels) :

LPO Aquitaine, Gestión
Ambiental de Navarra (GAN-
NIK), Sociedad Española de
Ornitología-Aragon (SEO),
Gouvernement de Navarra-
Nafarroko Gobernu, Europe (FEDER)

DATE DE L'ACTION :

depuis 2016

BUDGET : 1 417 000 €

(sur 3 ans)



En 2016, avec ses partenaires espagnols, la LPO Aquitaine s'est engagée dans le projet Lindus-2, programme intégral transfrontalier de valorisation territoriale en faveur de la biodiversité, de l'éducation environnementale et de l'écotourisme. L'un des

objectifs de la LPO Aquitaine est d'assurer le suivi de la migration sur deux sites majeurs du Pays Basque (Organbidexka et Lindus) et de les promouvoir en tant que lieux de référence pour l'observation et l'étude de la migration.

À titre d'exemple, en 2016, sur la Redoute de Lindus, 80 espèces ont fait l'objet d'un suivi en migration active pour un total de 389 389 individus. Sur le col d'Organbidexka, plus de 80 espèces ont fait l'objet de ce suivi avec 167 432 oiseaux migrateurs recensés (Milans noirs, Bondrées apivores, Cigognes blanches et noires, Grues cendrées, etc.). Au-delà de ce suivi, le programme vise à faire découvrir au plus grand nombre le phénomène migratoire et la biodiversité de la forêt d'Iraty, notamment sur la commune de Larrau. Si deux ornithologues professionnels sont présents en permanence sur le site, ils sont épaulés par une équipe d'écovolontaires.

À deux pas du col, le Chalet Ornitho, mis à disposition par la Commission Syndicale du Pays de Soule, offre l'espace nécessaire pour accueillir et informer les visiteurs durant toute la saison. Une exposition et un Cabinet de Curiosités, une pièce aux airs d'antan exposant les objets d'un collectionneur, permettent au grand public d'appréhender la migration des oiseaux, la faune et la flore locale ou encore l'élevage en montagne. Des conférences sur le phénomène de la migration et la biodiversité de la forêt d'Iraty, ainsi que des ateliers instructifs pour les plus jeunes sont organisés régulièrement, tout comme des sorties nature pour découvrir la forêt et ses richesses. L'ensemble des activités est proposé à titre gracieux.

Jean-Paul URCUN - Chargé de mission Migration
05 59 65 97 13
jeanpaulurcun.lpo@neuf.fr

LPO Aquitaine
433, chemin de Leyssotte
33140 VILLENAVE D'ORNON
05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr
www.lpoaquitaine.org

Reconstitution d'une forêt diversifiée suite à une tempête

STRUCTURE PILOTE :

ONF

PARTENAIRES (techniques, financiers et institutionnels) :

Etat, Europe (FEADER),
Union Régionale des
Communes Forestières

DATE DE L'ACTION :

2009-2017

BUDGET : 852 000 €



Suite à la tempête Klaus de 2009, le monde forestier, accompagné par l'Etat et l'Europe, s'est lancé dans une vaste campagne de nettoyage et de reconstitution des forêts sinistrées du plateau landais. Dans le cadre du dispositif d'aide, une

mesure visait à favoriser la biodiversité et la diversification des habitats forestiers. Elle permettait de conserver et valoriser les milieux humides comme les landes et les lagunes, de maintenir voire de planter des peuplements de feuillus.

Les communes forestières et l'ONF se sont donc engagés pour mobiliser le dispositif d'aide afin d'apporter une réelle plus-value écologique à ce chantier d'envergure, mené sur huit années. L'institution de la forêt publique s'est fixé comme objectif de réaliser au moins une opération de « diversification-biodiversité » par dossier de reconstitution déposé. Cet effort de diversification a été soutenu par les maires des communes forestières. Au total, sur plus de 12 000 ha reboisés dans les forêts publiques relevant du régime forestier, plus de 900 ha d'îlots de biodiversité auront été développés, soit 7,5 % de la surface reboisée.

A travers cette initiative, l'ONF réaffirme son attachement à la prise en compte optimale de la biodiversité dans le cadre de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques de Pin maritime du plateau landais.

Fabrice SIN - Responsable du pôle Environnement
05 58 85 77 93
fabrice.sin@onf.fr

Office national des forêts (ONF), Agence Landes Nord-Aquitaine
9, rue Raymond Manaud
33524 BRUGES Cedex
05 56 00 64 74
ag.landes-nord-aquitaine@onf.fr
www.onf.fr/dunes-forets-aquitaine

Rénover un château en prenant en compte les populations de chiroptères

STRUCTURE PILOTE :

Conseil départemental de la Dordogne

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

CEN Aquitaine

DATE DE L'ACTION :

2011-2017

BUDGET : 1697 €

par an (gestion et suivi),
1500 € (conception
d'une exposition)



Propriété du Département de la Dordogne depuis 2007, le château de Campagne a fait l'objet d'une étude menée par le CEN Aquitaine, démontrant la présence de chiroptères dans plusieurs pièces (le Murin de Daubenton dans les caves, le Murin

à oreille échancrée dans une tour, Petit et Grands Rhinolophes dans les combles). Le château est donc un site intéressant pour les chauves-souris dont certaines s'y reproduisent à l'automne ou y mettent bas l'été. Nécessitant d'importants travaux de rénovation intérieure, le bâtiment et le domaine ont fait l'objet d'un programme d'aménagement.

Dès le commencement des travaux, le Département a pris en compte l'enjeu de préservation de ces espèces protégées et a défini les modalités d'intervention des entreprises en adéquation avec les chiroptères (période de travaux hors occupation, traitement des bois sans toxicité). Des aménagements spécifiques ont été mis en œuvre pour une préservation de ces chauves-souris sur le long terme : modification d'ouvertures plus favorables à leur circulation, modification des horaires d'éclairage du château, arrêt des déclencheurs automatiques d'éclairage dans les caves. Un volet pédagogique accompagne le projet pour sensibiliser les visiteurs à la présence de ces « marquées de la nuit » : deux petites pièces intimistes du château sont consacrées à une exposition permanente sur les chauves-souris (caractéristiques, cycle de vie, espèces présentes et intérêt) et des soirées d'animation grand public sont organisées chaque année.

Les espèces sont suivies annuellement en partenariat avec le CEN Aquitaine, montrant que plusieurs centaines d'individus sont présents dans le château.

Sylvain WAGNER

05 53 06 80 16
s.wagner@dordogne.fr

Jérôme CALEIX

Bureau d'assistance
technique
05 53 06 80 17
j.caleix@dordogne.fr

Conseil départemental de la Dordogne, Service de la Protection des Milieux Naturels et Biodiversité

Hôtel du département
2, rue Paul-Louis Courier - CS 11200
24019 PERIGUEUX Cedex
05 53 06 80 17
cd24.dedd@dordogne.fr
www.dordogne.fr

« Les Sentinelles du climat » : le comportement d'espèces face au changement climatique

STRUCTURE PILOTE :

Cistude Nature

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseils départementaux (33, 64), Europe, CEN Aquitaine, CBNMC, CBNSA, CBNPMP, GMHL, CPIE, GRAINE Aquitaine, Universités (Bordeaux Montaigne, Pau et Pays de l'Adour), CNRS, IPHC de Strasbourg, Dge, OAFS, OFSA, ONF, Parcs naturels régionaux (Landes de Gascogne, Périgord-Limousin), Parc national des Pyrénées, Réserve naturelle de l'Étang Noir, Réserve Ornithologique du Teich, Réserve naturelle géologique de Saucats, les Savanturiers, Conseil scientifique du programme

DATE DE L'ACTION :

depuis 2016

www.sentinelles-climat.org



gional a conduit au développement d'un programme de recherche « Les Sentinelles du climat ».

Autour d'un organisme catalyseur, Cistude Nature, ce programme s'inscrit dans une démarche de recherche-action rassemblant différents types d'acteurs : décideurs, experts naturalistes, gestionnaires, chercheurs et grand public.

La principale hypothèse du programme est que les effets sur la biodiversité sont particulièrement détectables chez des espèces ou groupes d'espèces qui ont de faibles capacités de déplacements. Ces espèces « sentinelles du climat » seraient les premières à répondre aux variations climatiques locales par adaptation ou par extinction locale. La région Nouvelle-Aquitaine présente un contexte géographique pertinent car, à la fois, elle est exposée à l'évolution du climat et offre une grande variété d'écosystèmes naturels. A partir de ce territoire, une vingtaine d'indicateurs du changement climatique ont été retenus dans cinq écosystèmes différents (dunaire, sec, humide, forestier et montagnard).

Essentielles pour l'élaboration de stratégies de conservation, les données de suivis doivent être largement diffusées. Pour ce faire, des outils de médiation ont été développés, en fonction des publics visés. Le site Internet dédié au programme permet d'accéder aux informations présentées sous des formats variés. Des projets scolaires sont également engagés avec les « Savanturiers » où des scientifiques accompagnent les enseignants pour développer leur projet en lien avec « Les Sentinelles du climat ». Pour que chacun devienne acteur du programme, des sciences participatives seront mises en place sur l'étude de la phénologie d'espèces animales et végétales.

Fanny MALLARD - Coordinatrice du programme « Les Sentinelles du climat »

05 56 28 47 72
fanny.mallard@cistude.org

Cistude Nature

Chemin du Moulinat
33185 LE HAILLAN
05 56 28 47 72
www.cistude.org



SOMMAIRE

Sensibilisation, information

93

Supports ou dispositifs permettant d'interpeler sur un sujet donné et d'apporter les éléments nécessaires pour mieux appréhender les notions et les enjeux qui en découlent.



« Atlas des poissons des cours d'eau et des grandes retenues du Limousin »

STRUCTURE PILOTE :

MEP 19 et le groupe de travail Atlas des Poissons en Limousin (AFB, les FDAAPPMA 19-23-87)

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

FDAAPPMA (19, 23, 87), AFB, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Corrèze, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, FNPF

DATE DE L'ACTION :

2015-2018

BUDGET : environ 52 000 €



Les poissons constituent de bons indicateurs de la qualité de l'eau et des altérations que les rivières peuvent subir. De nombreuses données existent sur ces vertébrés aquatiques mais elles restent encore dispersées et reposent

souvent sur l'expertise d'agents en poste, le plus souvent à l'échelle départementale. Il a donc semblé intéressant de valoriser et formaliser les données par la rédaction d'un atlas de répartition des poissons visant à définir leur distribution en région ex-Limousin, analyser les évolutions de leur répartition spatio-temporelle et établir une liste rouge régionale.

Coordonné par la MEP 19 et piloté par un groupe de travail collaboratif incluant les Fédérations départementales de pêche (19, 23, 87) et l'AFB, le travail a débuté par une récolte des données piscicoles existantes sur le territoire (historique, pêches électriques) et leur homogénéisation sur une base SIG. L'atlas se présente essentiellement sous la forme de rendus cartographiques synthétiques, et propose une analyse des modifications de répartition pour un certain nombre d'espèces. Pour chaque espèce identifiée dans les inventaires scientifiques, une carte présente sa répartition « actuelle », complétée par des informations et une carte de répartition « historique » dès que les données anciennes le permettent. La production d'une Liste Rouge Régionale (LRR) des poissons du Limousin, respectant les préconisations et la méthodologie de l'UICN, constituent ainsi l'aboutissement de ces évaluations sur leur état de menace.

Destiné aux gestionnaires de milieux aquatiques, aux élus et aux techniciens, l'atlas est disponible à la demande et sous format numérique. Ce document pourra être utile pour guider les diagnostics piscicoles d'une part, ou hiérarchiser les enjeux liés aux espèces sauvages, autochtones, protégées ou menacées.

Sébastien VERSANNE JANODET - Directeur
06 86 91 24 39
sebastien.vj@mep19.fr

Maison de l'Eau et de la Pêche 19 (MEP 19)
20, place de l'église
19160 NEUVIC
05 55 95 06 76
mep19@free.fr
www.mep19.fr

Un atlas pour référencer les poissons d'un département

STRUCTURE PILOTE :

FDAAPPMA 33

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, AFB, DDTM 33

DATE DE L'ACTION :

Janvier 2016 - mars 2017

BUDGET : 28 803 €

www.peche33.com/docs/Atlas-Poissons-Gironde-full.pdf



Les poissons sont reconnus comme étant des bio-indicateurs pertinents de la qualité des milieux aquatiques. C'est dans ce cadre que la FDAAPPMA 33 a inscrit « l'amélioration des connaissances des peuplements

piscicoles du département » comme objectif prioritaire. La fédération a donc rassemblé toutes les données récoltées depuis 40 ans et mis en place un réseau de stations d'inventaires à partir de 2007. Cette quantité importante de données historiques et actuelles sur la répartition des espèces piscicoles des cours d'eau girondins lui a permis de réaliser un atlas des poissons de la Gironde.

Base de référence sur la connaissance des poissons du département, il permet de mesurer l'évolution spatio-temporelle de la biodiversité à l'échelle des bassins versants et constitue un outil de sensibilisation et de communication sur les poissons accessible au grand public et aux gestionnaires. Suite à une présentation du contexte des inventaires et de leurs objectifs, se trouve la description des aspects réglementaires (espèces protégées et nuisibles, etc.) accompagnée des différentes législations correspondantes. L'atlas est composé de 46 fiches-espèces des poissons recensés dans les cours d'eau (hors Garonne et Dordogne), qui synthétisent les informations essentielles pour chacune d'elles : description du poisson, biologie de l'espèce (reproduction, mode de vie, régime alimentaire et écologie), techniques de pêche à la ligne connues. Des cartes présentent l'évolution de la répartition de chaque espèce sur le département et les densités à l'échelle de la station pour chaque cours d'eau.

Cet atlas est un premier opus posant un état de référence qui continuera d'être alimenté, notamment par une nouvelle campagne d'inventaires lancée sur 5 ans.

Jean MARTIN - Responsable technique
jean.martin@peche33.com

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Gironde (FDAAPPMA 33)
10, ZA du Lapin
33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU
05 56 92 59 48
contact@peche33.com
www.peche33.com

Les carrières, lieux d'accueil pour de nouvelles ruches

STRUCTURE PILOTE :
CEMEX Granulats Sud-Ouest

**PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :**

Apiculteurs

DATE DE L'ACTION :
depuis 2012

BUDGET : 1000 € par ruche
installée



Depuis de nombreuses années, l'industrie CEMEX a formalisé et mis en œuvre une gestion environnementale de ses sites en exploitation qu'elle a progressivement intégrée à sa politique d'entreprise. Via la norme ISO 14 001 et les audits de la Charte environnement de l'UNICEM, elle doit répondre

à de nombreux enjeux comme l'insertion paysagère, les mesures des émissions de CO₂, le recyclage des matériaux ou encore la préservation de la biodiversité. En plus d'évaluer les contraintes exercées sur les espèces et les habitats, l'entreprise a identifié le rôle des pollinisateurs et la protection des abeilles comme un sujet à porter.

De ce fait, chacune des carrières présentes en région ex-Aquitaine est l'hôte de ruches louées à des apiculteurs (professionnels, amateurs ou d'entreprises adaptées). Contribuant à la création de nouvelles colonies d'abeilles, ces aménagements sont également utilisés comme des outils de sensibilisation, des salariés et du grand public, à la nécessité de protéger les pollinisateurs. Pour cela, des temps de rencontres sont organisés entre les salariés des sites et les apiculteurs qui expliquent le fonctionnement d'une ruche, le processus de la production de miel et la problématique de réduction des cheptels d'abeilles.

La distribution de pots de miel, produit sur les sites et étiquetés aux normes alimentaires, sont distribués au personnel de l'entreprise ainsi qu'aux partenaires. Cette distribution peut également participer à une prise de conscience par un public plus large.

Jean-Marc LAILHEUGUE - Chargé de mission
Développement Environnement et Foncier
05 58 76 44 93 / 06 25 79 39 03
jean-marc.lailheugue@cemex.com

CEMEX Granulats Sud-Ouest
13, rue des lacs - CS 25114 Lespinasse
31151 FENOUILLET Cedex
05 61 37 36 36
www.cemex.fr

Des circuits urbains pour réinterroger la place de la biodiversité en ville

STRUCTURE PILOTE :
LPO Aquitaine,
association Pétronille

**PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :**
Ville de Bordeaux

DATE DE L'ACTION :
depuis 2013

BUDGET : environ 3000 €



Des bois aux parcs d'activités de loisirs, des cimetières aux jardins publics, des cours d'eau aux terrains vancants, les milieux abritant la biodiversité ordinaire sont multiples et méritent toute notre attention. L'enjeu de préserver cette biodiversité

est tout aussi fort que celle de la biodiversité dite remarquable car les espaces de nature ordinaire jouent un rôle important dans la connectivité entre habitats de taille plus importante. Depuis plusieurs années, la LPO Aquitaine déploie son expertise pour allier biodiversité et développement urbain, notamment au travers du programme Urbanisme, Bâti, Biodiversité et de la mise en place du Club U2B. Des entreprises et des collectivités y échangent sur un sujet d'actualité : la problématique d'intégration de la biodiversité dans la ville par l'implication des acteurs de la construction et de l'aménagement du territoire.

C'est dans ce cadre que la LPO Aquitaine, en partenariat avec l'association Pétronille, réinterroge la place de la biodiversité dans la construction historique de la ville de Bordeaux. Soutenu par la mairie, le projet propose des circuits urbains associant des approches environnementale et patrimoniale. Les objectifs de ces sorties sont pluriels : apporter un regard ouvert sur l'environnement qui nous entoure, découvrir les espèces qui peuplent nos habitats et appréhender une autre manière d'habiter nos villes. Chaque visite, au cœur du territoire bordelais, est l'occasion de présenter le paysage urbain dans sa relation avec la biodiversité : découverte des oiseaux au parc des Berges du Nord, rencontre avec le Faucon crécerelle (espèce nicheuse sur la flèche Saint-Michel), ou encore immersion dans le monde caché des chauves-souris sur la place des Quinconces.

En 2016, ces sorties ont permis de sensibiliser 257 personnes.

Magali CONTRASTY - Chargée de mission Médiation
environnement
magali.contrasty@lpo.fr

LPO Aquitaine
433, chemin de Laysotte
33140 VILLENAVE D'ORNON
05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr
www.lpoaquitaine.org

Le « Club biodiversité » : former et faire participer la population d'un Parc

STRUCTURE PILOTE :

PNR des Landes de Gascogne

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

LPO Aquitaine, CBNSA, communes

DATE DE L'ACTION :

depuis 2016



C'est en partant du principe « connaître pour mieux protéger » que le PNR des Landes de Gascogne a proposé des formations naturalistes permettant de mieux connaître le patrimoine naturel environnant et d'acquérir des bases techniques

et méthodologiques d'observation et d'identification des espèces rencontrées. Ayant débuté en 2012 par l'ornithologie (oiseaux de la façade maritime du parc et oiseaux des terres), le cycle de formations a été complété par la mycologie et les insectes (papillons, libellules, sauterelles, criquets), sur différents milieux naturels (pinède, lagunes, bords de Leyre, etc.). Par le biais du dessin et du croquis, une artiste apporte aussi à ces apprentissages un regard nouveau et un sens de l'observation plus aiguisé.

Ces temps ayant suscité un véritable engouement auprès des participants, le parc a mis en place un dispositif de sciences participatives, le « Club biodiversité ». Depuis 2016, ces rendez-vous mensuels offrent l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises au cours des formations et de participer à des inventaires organisés par le parc et ses partenaires (Atlas communaux de la biodiversité, atlas des oiseaux hivernants en Aquitaine, comptage des grues cendrées, recherche de chouettes chevêches ou de nids de rapaces diurnes). Ancré dans une démarche de production de données naturalistes, le « Club biodiversité » se veut être un moment d'échanges et de convivialité.

Parmi les prochains objectifs fixés, les participants souhaitent diversifier les approches et élargir les compétences à l'entomologie et à la botanique, mais aussi augmenter le nombre de sorties en les confiant aux membres « les plus anciens du Club ».

Olivier VIDAL - Animateur Nature
05 56 22 80 93
o.vidal@parc-landes-de-gascogne.fr

Nathalie VILLARREAL - Chargée de mission Patrimoine naturel
n.villarreal@parc-landes-de-gascogne.fr

Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNR des Landes de Gascogne)
33, route de Bayonne
33830 BELIN-BELIET
05 57 71 99 99
info@parc-landes-de-gascogne.fr
www.parc-landes-de-gascogne.fr

Concilier pratiques agricoles et protection des pollinisateurs

STRUCTURE PILOTE :

Chambre régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

ADA Aquitaine, ADA Poitou-Charentes, ADA Limousin, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Ecophyto, AFB

DATE DE L'ACTION :

2016-2017



La pollinisation par les insectes est un service écosystémique essentiel au maintien de la diversité végétale et est également nécessaire à de nombreuses productions agricoles. Toutefois, cet équilibre fragile est menacé par le déclin des populations

d'abeilles sauvages ainsi que par l'affaiblissement généralisé des colonies d'abeilles domestiques. Des facteurs comme la diminution de la ressource en fleur, la perte des habitats ou l'utilisation de produits phytosanitaires font partie des menaces qui pèsent sur les pollinisateurs et pour lesquels il existe des leviers d'actions.

Pour encourager une meilleure prise en compte des insectes pollinisateurs dans les pratiques agricoles, notamment de l'abeille domestique, deux supports d'informations ont été édités :

- une plaquette 12 pages « Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs - comment concilier les enjeux ? »,
- deux panneaux grand format « Les pollinisateurs, des alliés pour nos cultures » et « Les pollinisateurs, comment les protéger ? ».

Conçus dans le cadre d'un appel à projets « communication » d'Ecophyto de 2016, ces outils pédagogiques et illustrés ont vocation à sensibiliser un public agricole (agriculteurs, animateurs, techniciens, formateurs et conseillers agricoles) et plus large (gestionnaires, élus, enseignants, grand public) à l'enjeu « pollinisateurs ». Ils informent sur l'importance du service de pollinisation et des menaces qui pèsent sur les insectes pollinisateurs. Ils décryptent également la réglementation relative à l'usage des produits phytosanitaires et proposent des pratiques agricoles favorables à ces insectes.

Ces outils sont utilisés lors de journées d'échanges agriculteurs-apiculteurs et sont disponibles sur demande pour des actions de sensibilisation. Ils constituent ainsi une passerelle pour favoriser les échanges entre le monde apicole et les autres filières agricoles.

Chambre régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine
Maison de l'Agriculture et de la Forêt
6, parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX Cedex
05 46 50 45 00
www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

Association de Développement de l'Apiculture en Aquitaine (ADAAQ)
Maison de l'Agriculture
55, avenue Cronstadt - BP 279
40005 MONT-DE-MARSAN Cedex
05 58 85 45 48
adaaq@adaaq.adafrance.org
<http://adaaq.adafrance.org>

Florence AIMON-MARIE

Chargée de mission Apiculture
florence.aimon-marie@charente-maritime.chambagri.fr

Miren PEDEHONTAA-HIAA

Animatrice pour la filière apicole
miren.pedehontaa@adaaq.adafrance.org

Création d'un outil pédagogique pour les patients en milieu hospitalier militaire

STRUCTURE PILOTE :

Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué (HIARP)

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

INRA de Bordeaux - Aquitaine, Service de Santé des Armées

DATE DE L'ACTION :

depuis 2014



Depuis 2004, l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué (HIARP) a initié divers projets axés sur les vertus médicinales de l'ethnobotanique. Différents services médicaux et de soins ont par exemple mis en place des balades thérapeu-

tiques au sein des 27 ha du parc de l'hôpital, amenant les patients à observer la biodiversité et à s'exprimer par le biais artistique (dessins, peinture, photos). Leurs productions ont été valorisées par des expositions (« Arbre, poumon de l'hôpital », « Le souffle dans tous ses états », etc.). A partir de 2009, l'HIARP a réalisé son Agenda 21 composé de sept axes et d'une trentaine d'actions, dont la création d'un parcours thérapeutique et pédagogique, ouvert à sa patientèle et aux familles.

En s'appuyant sur ce parcours, quelques actions initiées en partenariat avec l'INRA ont visé à créer du lien, accompagner autrement les patients ainsi qu'à sensibiliser à la botanique et au rôle des plantes médicinales. Les patients ont pu participer à des conférences sur la climatologie, l'écologie et l'ethnobotanique. Différents parcours botaniques ont été conçus dans le parc, considéré comme un outil thérapeutique, en lien avec les spécialités médicales du site (MPR, psychiatrie, ETP, etc.) et une visite virtuelle est possible grâce à des outils numériques (site Internet, tablette). Les patients, ne pouvant se déplacer ou présents en consultation, ont ainsi accès à des fiches médicinales et d'usages sur les 45 végétaux présents dans le parc. Proposés tout au long de l'année, les divers parcours thérapeutiques permettent aux patients dans un contexte pathologique plus ou moins grave, de s'octroyer « une pause », de s'évader, mais aussi de développer de nouvelles stratégies de soins.

Ce dispositif joue également un rôle social en constituant un outil d'animation collective et de communication entre patients mais également entre patients et équipes soignantes.

Martine BOMBAIL

Kinésithérapeute
martine.bombail@intradef.gouv.fr

Jean-Michel LIMINANA

Adjoint du responsable de la mission Développement Durable
05 57 12 26 46
liminana@bordeaux.inra.fr

Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué (HIARP)

351, route de Toulouse - CS 80002
33882 VILLENAVE D'ORNON Cedex
05 56 84 70 00
chefferie-hiarp@wanadoo.fr
www.defense.gouv.fr/sante/sante-publique/hopitaux-militaires/robert-picque-bordeaux-33

Un Département qui encourage les sciences participatives

STRUCTURE PILOTE :

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

PARTENAIRES

(financiers, techniques, institutionnels) :

MNHN, institutionnels, gestionnaires d'espaces naturels, naturalistes, enseignants, animateurs, citoyens

DATE DE L'ACTION :

depuis 2016

BUDGET : 15 000 €

www.le64.fr/environnement/environnement/sensibilisation-et-education-a-lenvironnement/sciences-participatives-dans-les-pyrenees-atlantiques.html



La biodiversité est l'affaire de tous. Les enjeux de connaissance et de préservation de l'environnement sont des sujets incontournables d'appropriation du patrimoine naturel en tant que bien commun. La grande force du citoyen est d'être présent sur le

territoire tout au long de l'année et de pouvoir observer, renseigner, fournir des informations naturalistes que le scientifique, seul, ne saurait collecter. De nombreux programmes se sont mis en place depuis 2010 et régulièrement, de nouvelles propositions sont faites mais restent souvent méconnues du grand public.

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a souhaité donner une place aux sciences participatives et rendre les dispositifs plus visibles auprès d'un large public. La collectivité a d'abord réalisé un diagnostic sur son territoire sur les outils développés, utilisés, et a restitué ce travail lors d'un colloque organisé à Biron, qui a mobilisé de multiples acteurs départementaux, régionaux ou transfrontaliers (gestionnaires, institutionnels, naturalistes, enseignants, animateurs, etc.). Le Département a, par la suite, promu les sciences participatives auprès de la communauté éducative et naturaliste au cours d'une journée de rencontre et d'échanges rassemblant près de 80 personnes, qui se sont exercées aux protocoles du dispositif Vigie Nature Ecole développé par le MNHN. Enfin, pour la première fois au niveau régional, la collectivité a lancé un temps fort dédié à la mise en pratique des sciences participatives. Cette journée a permis aux habitants d'appréhender certains des outils développés pour les sciences participatives, de découvrir des sites spécifiques du territoire et de contribuer à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité du département, tout en rencontrant des acteurs locaux de l'environnement.

Le Département se positionne comme un relai, un prescripteur et un promoteur des outils du territoire pour mobiliser et fidéliser les habitants comme ambassadeurs de la biodiversité.

Patricia SAINT-AMON - Chargée

de projet en Education à l'environnement
05 59 11 42 72
patricia.saint-amon@le64.fr

François ESNAULT - En charge

de la politique des ENS et de la biodiversité
05 59 46 51 86
francois.esnault@le64.fr

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

64, avenue Jean Biray
64058 PAU Cedex 9
05 59 11 46 64
www.le64.fr/accueil.html

« Un Dragon ! Dans notre Gâtine ? » : protéger les amphibiens et leurs mares

STRUCTURE PILOTE :

CPIE de Gâtine Poitevine

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Fondation LISEA Biodiversité, Deux-Sèvres Nature Environnement, SHF, MNHN, Fédération des boulangeries des Deux-Sèvres

DATE DE L'ACTION :

depuis mars 2014

BUDGET : 75 000 € sur 3 ans

www.dragonengatine.fr



Les milieux dans lesquels les espèces d'amphibiens évoluent subissent de nombreuses transformations liées aux activités humaines (urbanisation d'espaces naturels, comblement de mares, usages de produits phytosanitaires, introduction d'espèces exogènes, etc.). Egalement présentes dans les jardins de par-

ticuliers, les mares et les zones humides sont des lieux propices à l'observation de ces espèces et le programme de sciences participatives « Un Dragon ! Dans notre Gâtine ? », a pour but de sensibiliser et d'impliquer les habitants dans la préservation des mares et des amphibiens. Il alimente les travaux de recherches menés par le Muséum National d'Histoires Naturelles et la Société Herpétologique de France.

Depuis trois ans, près d'une centaine d'habitants ont ouvert leur porte pour réaliser le diagnostic gratuit de leur mare et ont ainsi permis de collecter plus de 500 observations d'amphibiens. Une vingtaine de ces habitants ont décidé de s'engager dans le programme de manière plus conséquente en devenant Dragonniers Scientifiques. Après avoir suivi une formation sur le protocole de relevé délivrée par le CPIE de Gâtine Poitevine et avoir signé une charte, les valeureux scientifiques de tous âges ont réalisé eux-mêmes le suivi de leur mare avec l'appui technique et le prêt de matériel par l'association.

Pour faire vivre ce réseau d'observateurs, le CPIE organise, chaque printemps, cinq animations nocturnes chez les particuliers pour faire découvrir au plus grand nombre les tritons, grenouilles et autres crapauds qui peuplent les mares du territoire. D'autres temps d'échanges (rencontre avec les bénévoles de l'opération Bienvenue dans mon jardin au naturel) et de formations découvertes (abeilles, libellules) leur sont aussi proposés, leur permettant d'améliorer leurs connaissances sur la biodiversité de leur région.

Paul THERY - Responsable secteur Projet & Territoires
paul@cpie79.fr

CPIE de Gâtine Poitevine
6, rue du jardin de sens
79340 COUTIERES
05 49 69 01 44
etudes@cpie79.fr
www.cpie79.fr

OSMONDE, une carte interactive du patrimoine naturel

STRUCTURE PILOTE :

PNR des Landes de Gascogne

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : LPO Aquitaine, CBNSA, ORE Poitou-Charentes

DATE DE L'ACTION :

depuis 2014

<http://osmonde.parc-landes-de-gascogne.fr>



En s'appuyant sur sa chartre, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne développe des actions permettant de porter à la connaissance de chacun les informations sur la biodiversité présente sur son territoire. Il a ainsi pu concevoir une carte

interactive du patrimoine naturel, OSMONDE, qui permet de visualiser les données naturalistes qu'il produit et les données issues des grandes bases pour la faune et la flore en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont complétées par des programmes et suivis spécifiques que la structure a engagés (hivernage des grues cendrées, atlas de la biodiversité, Natura 2000, continuités écologiques et TVB). Un partenariat étroit avec la LPO Aquitaine et le CBNSA a été mis en place pour récolter et centraliser les données, tandis que l'ORE a développé la plateforme initiale.

Quelles espèces sont observées ? Quelles sont celles qui prennent une « valeur patrimoniale » aux yeux de la charte du parc ? Quels milieux naturels sont présents ? Voici des premières questions qui ouvrent les portes de l'outil OSMONDE, dans lequel les informations sont visibles à l'échelle communale ou sur des secteurs détaillés jusqu'à la maille de 2 km. Présentant la richesse du territoire en termes d'espèces et de milieux, il est notamment possible de trouver des informations sur les espèces patrimoniales pour les amphibiens, les oiseaux, les reptiles, les libellules, les papillons de jour, les mammifères ainsi que la flore. Sans exhaustivité et selon les actions portées par le parc, des informations sur les milieux enrichissent l'interface (lagunes recensées, habitats naturels des vallées de la Leyre, etc.).

Valorisant les travaux de connaissance et les actions engagées par le parc, OSMONDE s'inscrit dans l'aide à la décision pour les acteurs de l'aménagement du territoire. Régulièrement alimentée par les données produites et les études menées sur le territoire, cette carte a vocation à s'enrichir, évoluer et s'adapter aux attentes des habitants du territoire pour un accès simplifié aux richesses du parc, de sa commune.

Mission Patrimoine naturel et Mission SIG
05 57 71 99 99
info@parc-landes-de-gascogne.fr

Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNR des Landes de Gascogne)
33, route de Bayonne
33830 BELIN-BELIET
05 57 71 99 99
info@parc-landes-de-gascogne.fr
www.parc-landes-de-gascogne.fr

Un outil de communication pour accompagner les communes vers la gestion différenciée

STRUCTURE PILOTE :

CAUE de la Gironde

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil départemental de la Gironde

DATE DE L'ACTION :

depuis 2012

BUDGET : 1500 €



Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités locales ont l'intention d'utiliser des produits phytosanitaires, et notamment les dés herbants, pour entretenir leurs espaces publics. Depuis 2012, avant la mise en œuvre de la loi Labbé, le CAUE

de la Gironde incite les collectivités locales à faire évoluer leurs pratiques d'entretien des espaces publics. Cette démarche, qui inclut l'abandon des dés herbants chimiques et la mise en place de plusieurs niveaux d'entretien, est appelée « gestion différenciée ». Le bilan des accompagnements vers ce nouveau mode de gestion des espaces publics a mis en évidence un manque de communication, principal frein pour changer les habitudes d'entretien et de gestion.

Pour répondre à ces attentes, et au-delà de l'accompagnement technique, le CAUE a conçu une exposition pour informer et sensibiliser le grand public à la gestion différenciée, avec des contenus techniques et scientifiques permettant de réduire les préjugés. Pour lui donner vie, la structure propose aux collectivités du département « un temps d'accompagnement », partagé entre ateliers et visites commentées. Mise à disposition des collectivités qui en font la demande, l'exposition est composée de dix panneaux :

- Introduction, Réponses aux questions, Conclusion,
- Idée reçue : « Les plantes sauvages c'est sale et c'est moche », « L'entretien est négligé, où passent nos impôts ? », « Il y a des serpents », « Il faut tailler les arbres », « C'est moins fleuri »,
- Gérer différemment : « Le cimetière », « La prairie ».

Pour évoquer ces changements d'entretien des espaces publics, les lieux à privilégier sont les parcs, les espaces publics, l'accueil de la mairie, le centre technique ou tout autre espace fréquenté offrant une possibilité d'affichage. 22 communes ont déjà emprunté et utilisé cet outil sur leur territoire.

Anne DELARCHE-JOLI - Ingénierie écologue

Sylvie PAULIET - Paysagiste
05 56 97 81 89
contact@cauegironde.com

CAUE de la Gironde (CAUE 33)

140, avenue de la Marne
33700 MERIGNAC
05 56 97 81 89
contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

Un outil de sensibilisation et de participation citoyenne

STRUCTURE PILOTE :

CPIE Béarn

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communes (Buzy, Buziet, Bescat, Ogeu), Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, CEN Aquitaine, Béarn Initiatives Environnement, Education Environnement 64

DATE DE L'ACTION :

juin 2017

BUDGET : 12 600 €



Les « 24 heures de la Biodiversité » constitue un outil au service des scientifiques, du grand public, des élus locaux et d'un territoire choisi. Ce rendez-vous ludique, festif et accessible à tous, privilégie les observations, les sciences participatives et les méthodes

d'inventaires de la biodiversité. Il vise la connaissance et la protection départementale du patrimoine naturel. Son intérêt pour les Pyrénées-Atlantiques a été identifié lors de la journée de rencontre dédiée aux sciences participatives organisée par le Département à Biron en mars 2016.

En 2017, pour une première régionale, les « 24 heures de la Biodiversité » se sont déroulées sur la plaine d'Ogeu, à la ferme des jardins d'Ossau et à la tourbière de Buzy, Espace Naturel Sensible. Le format proposé et le programme varié (réalisation d'inventaires, observations de terrain menées de jour comme de nuit, animations sensibles) ont mobilisé une dizaine de naturalistes ou animateurs ainsi qu'une centaine de participants de tous âges. Papillons, araignées, rapaces, amphibiens, écrevisse blanche et autres chauve-souris étaient les acteurs des observations nocturnes. Les expéditions de jour ont débusqué reptiles et insectes et décelé une flore spécifique. Le Slam organisé au coucher du soleil, une nuit à la belle étoile ou sous un tipi et des contes et croquis nature ont procuré des espaces poétiques et sensibles.

Ce temps de rencontre a contribué à mettre en lumière les lieux remarquables et les espèces communes ou méconnues de ce territoire de piémont, à sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel et à améliorer la connaissance sur la biodiversité de ce territoire par le biais de protocole de sciences participatives.

Willemien ARTIGAU - Coordinatrice
willemien.artigau@cpiebearn.fr

Maude BERNARDET - Coordinatrice (en remplacement)
coordination@cpiebearn.fr

CPIE Béarn

Maison des vins
64360 LACOMMANDE
05 59 21 00 29
cpiebearn@cpiebearn.fr
www.cpiebearn.fr

Un parcours pédagogique pour découvrir la biodiversité en domaine viticole

STRUCTURE PILOTE :

Caves de Rauzan

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : CEN

Aquitaine, Pic bois, Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Crédit Agricole

DATE DE L'ACTION : 2017

BUDGET : 30 000 €



Réunissant trois sites de vinification, les Caves de Rauzan représentent plus de 3500 ha de vignes au cœur du vignoble bordelais. L'implication de ces vigneronnes dans les démarches environnementales est notable : conduite raisonnée du vignoble, lutte biologique et intégrée, recyclage des déchets, démarche de développement durable, etc. Suite à l'obtention du niveau « confirmé » lors de l'évaluation AFAQ 26000 fin 2014, la coopérative viticole a engagé une réflexion sur la thématique de la biodiversité.

Sur une distance de 1,3 et 4 km, deux parcours pédestres ont été mis en place à travers le vignoble pour découvrir la diversité de la faune (oiseaux, papillons, lézards, hérissons, libellules, grenouilles, etc.) et de la flore (plantes des fossés, herbes hautes, etc.) présentes autour des vignes. Inventaires et suivis des espèces autochtones faunistiques et floristiques ont été réalisés avec la contribution du CEN Aquitaine pour définir les parcours. Ces études ont aussi permis d'analyser l'interaction entre le milieu naturel et la culture de la vigne. Inaugurés au printemps 2017, les parcours sont jalonnés de douze écosystèmes différents décrits grâce à des pupitres d'information. Accessibles au grand public, ces chemins constituent un moyen de sensibilisation en matière de préservation de la biodiversité. L'implantation de haies champêtres est favorisée avec une première tranche réalisée début 2017 et d'autres aménagements agrémente- ront progressivement les parcours (postes d'observation, nichoirs, etc.).

Dans le cadre de leur participation au collectif 3D, les Caves de Rauzan intégreront le nouveau projet porté par Coop de France et Afnor sur cette thématique afin d'approfondir leur démarche en faveur de la biodiversité.

Laure DURAND - Responsable RSE
05 57 84 22 49
laure.durand@cavesderauzan.com

Robert OFFREDO - Secrétaire général
06 74 29 93 16
r.offredo@cavesderauzan.com

Caves de Rauzan
1 l'aiguille
33420 RAUZAN
05 57 84 13 22
accueil@cavesderauzan.com
www.cavederauzan.com

« Plantez votre paysage », un guide pour aménager son territoire

STRUCTURE PILOTE :

Val de Garonne
Agglomération

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de Lot-et-Garonne, FEADER (programme Leader), CAUE 47, SEPANLOG

DATE DE L'ACTION : 2011

BUDGET : 44 290 €
(réalisation de l'herbier : 6240 €, Impression : 20 000 €, Actions de sensibilisation/formation/ conseil : 18 050 €)



En 2008, Val de Garonne Agglomération a engagé une politique de valorisation des paysages pour conforter l'attractivité de son territoire et favoriser la biodiversité. Pour renforcer la singularité de son patrimoine naturel et lutter contre sa banalisa-

tion voire sa détérioration, il lui a semblé important de redonner une place significative aux essences locales. Dans le cadre du programme Leader du Pays Val de Garonne Gascogne, la collectivité a donc élaboré un guide des essences locales, intitulé « Plantez votre paysage ».

Travaillé en collaboration avec la SEPANLOG et dans le cadre d'une démarche participative, cet herbier a pour objectif de privilégier l'utilisation d'essences adaptées au territoire dans les projets publics et de réaménagement. Il propose ainsi une liste de plantes vivaces spontanément présentes sur le territoire. Rangées en trois catégories (arbres, arbustes, plantes basses), les espèces sont illustrées par des photographies et accompagnées d'une description de leur phénologie et des conditions écologiques optimales de développement. Des conseils de plantation et d'entretien ainsi qu'une liste « noire » des plantes à proscrire (espèces exotiques) complètent l'outil.

Pour mettre en œuvre ce guide sur le territoire, la collectivité a développé des actions de conseil auprès des collectivités et de formation pour les agents techniques des espaces verts. Des temps de sensibilisation du jeune public ont également été organisés, notamment lors de la création d'un écoquartier sur une commune. Une communication importante a été réalisée pour le grand public : diffusion de la plaquette du guide dans tous les foyers du territoire, organisation de conférence, rédaction d'articles dans la presse. Diffusé auprès de nombreux professionnels du département (jardiniers, horticulteurs, paysagistes, pépiniéristes, architectes, etc.), le guide est devenu une référence dans les actions publiques (utilisation du guide dans le cadre de la révision de PLU) et pour de nombreux habitants du territoire.

Emilie DA ROS - Service Droit des Sols
05 53 20 38 91
edaros@vg-agglo.com

Val de Garonne Agglomération
Place du Marché - CS 70305
47213 MARMANDE Cedex
vga@vg-agglo.com
www.vg-agglo.com

Le Pollinarium Sentinelle® : un appui pour les politiques de santé

STRUCTURE PILOTE :

Ville de Limoges

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : ARS ex-Limousin, APSF, Anaforca Limousin-Allergolim, Limair

DATE DE L'ACTION :

depuis 2014



Des études menées dans le domaine de la santé envisagent une importante augmentation des personnes présentant des réactions allergiques dans les années à venir. En janvier 2015, la ville de Limoges a lancé une politique d'amélioration de l'état de san-

té et du bien-être de ses habitants en signant la charte « Ville Santé Citoyenne », en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Cette démarche a été initiée pour développer des actions « santé » autour de la qualité de l'eau, de l'air, de la diététique, de la biodiversité et du sport. Dans ce cadre, en partenariat avec diverses institutions de la santé, la municipalité a mis en place un Pollinarium Sentinelle® sur l'une des terrasses du jardin de l'Evêché (jardin botanique). Son principal objectif est de connaître les pics de pollinisation pour alerter les personnes sensibles une à trois semaines avant le pic d'émission de pollen qui se produit dans les milieux naturels.

Considéré comme un outil de prévention, il est constitué de 19 espèces végétales régionales, reconnues pour leur pouvoir allergisant (bouleau, châtaignier, noisetier, frêne, diverses graminées). Elles ont été récoltées à 20 km aux alentours de la ville et aux quatre coins cardinaux, pour disposer de la plus grande diversité possible. Entretenu par la direction des Espaces verts de la ville, les plantes sont suivies quotidiennement par un relevé de la floraison qui permet de détecter le début et la fin d'émission de pollen. Les informations collectées sont communiquées à l'allergologue référent et à l'association des pollinariums qui les met en ligne sur un site dédié (SI-POLLIN), auquel particuliers et allergologues ont accès.

Le Pollinarium tient aussi un rôle pédagogique en proposant des panneaux explicatifs pour chaque espèce présente. En plus d'obtenir des informations sur l'écologie des plantes, les habitants peuvent apprendre à les reconnaître.

Laurent BRAY - Directeur des Espaces verts
laurent.bray@ville-limoges.fr
05 55 45 64 36

Ville de Limoges
Hôtel de Ville
87031 LIMOGES Cedex 1
05 55 45 60 00
www.ville-limoges.fr

Rendez-vous des Cimes, des soirées animées dans les refuges

STRUCTURE PILOTE :

Réseau Education Pyrénées Vivantes (hébergé et animé par la LPO France)

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, PNR des Pyrénées Catalanes, CEN Midi-Pyrénées, CBNMPM, DREAL Nouvelle-Aquitaine, AGREPY, membres du Réseau Education Pyrénées Vivantes

DATE DE L'ACTION :

depuis une dizaine d'années

BUDGET : 3321 €

(pour le département des Pyrénées-Atlantiques)

www.rendezvousdescimes.com



En partenariat avec l'AGREPY, le réseau Education Pyrénées Vivantes, réseau d'éducation à l'environnement composé de 60 structures à l'échelle du massif, a développé depuis 10 ans un programme de rencontres écotouristiques sur le massif

des Pyrénées. Dans le cadre chaleureux des refuges de montagne, ces « Rendez-vous des Cimes » sont l'occasion pour les randonneurs qui visitent les Pyrénées-Atlantiques et les autres départements du massif de rencontrer des spécialistes du réseau et de vivre le temps d'une soirée une conférence, des contes ou jeux, une animation autour des richesses naturelles et culturelles du massif pyrénéen. C'est l'occasion d'en savoir plus sur le Desman des Pyrénées, les chauves-souris, les grands rapaces, le retour du bouquetin, la flore des Pyrénées, le changement climatique, etc.

Cet évènementiel mutualise les moyens et les compétences sur l'ensemble du massif et renforce les liens avec les politiques territoriales en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) notamment pour ce qui est des Pyrénées-Atlantiques.

En 2017, à l'échelle du massif, 26 animations gratuites ont été programmées pour 940 randonneurs sensibilisés à la richesse patrimoniale de l'environnement montagnard. Pour la deuxième année consécutive, le Département des Pyrénées-Atlantiques est venu en soutien du réseau Education Pyrénées Vivantes pour la mise en œuvre de 7 des 9 soirées proposées dans quatre refuges du département. Un site internet assure la promotion de ces rencontres à l'échelle du massif : www.rendezvousdescimes.com.

Gwénaëlle PLET - Communication, éducation
05 62 97 27 02
gwenaelle.plet@lpo.fr

Philippe SERRE - Coordinateur du réseau Pyrénées Vivantes
09 54 80 73 92
philippe.serre@lpo.fr

LPO - Réseau Education Pyrénées Vivantes

1, avenue de Belgique
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 62 97 27 02
contact@repv.org
www.repv.org

Laurent BRAY - Directeur des Espaces verts
laurent.bray@ville-limoges.fr
05 55 45 64 36

Ville de Limoges
Hôtel de Ville
87031 LIMOGES Cedex 1
05 55 45 60 00
www.ville-limoges.fr

Gwénaëlle PLET - Communication, éducation
05 62 97 27 02
gwenaelle.plet@lpo.fr

Philippe SERRE - Coordinateur du réseau Pyrénées Vivantes
09 54 80 73 92
philippe.serre@lpo.fr

LPO - Réseau Education Pyrénées Vivantes

1, avenue de Belgique
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
05 62 97 27 02
contact@repv.org
www.repv.org

Renforcement et valorisation de la biodiversité sur une appellation viticole

STRUCTURE PILOTE :
ODG de Margaux

PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :

Vitinov, LPO Aquitaine,
Dge

DATE DE L'ACTION :
depuis 2013

BUDGET : 75 000 € sur
3 ans



Depuis 2013, les viticulteurs de l'AOC Margaux s'impliquent dans une démarche collective sur la réflexion et la mise en place d'actions de renforcement et de valorisation de la biodiversité au sein de leur appellation. Démarche innovante à l'échelle régionale et inté-

gralement financée par les fonds propres de ces viticulteurs, elle a permis au syndicat viticole d'être reconnu en tant que GIEE en février 2017.

Entre 2013 et 2015, avec l'appui d'associations naturalistes, Vitinov a réalisé un diagnostic de l'appellation pour établir un « état initial » du paysage et de la biodiversité hébergée sur le territoire. L'analyse des données issues de cette première étape a permis d'aboutir en 2016 à un plan d'actions opérationnel en réponse aux enjeux prioritaires du territoire. En pratique, il se traduit par l'aménagement de zones écologiques réservoirs par les viticulteurs (aménagements arborés, talus, tournières, inter-rangs revégétalisés), la promotion de pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité (fauches tardives sur les fossés et les abords de parcelles), ainsi que la valorisation des parcelles en repos du sol par l'implantation de semis adaptés.

Un nouveau diagnostic permettra de valoriser l'évolution de la biodiversité suite au changement des pratiques de gestion des espaces et aux aménagements réalisés. En juin 2017, près de 1700 mètres de haies ont été plantées pour héberger la biodiversité, plus de 24 km de fossés sont en fauche tardive pour une moindre perturbation des habitats en période de nidification, et plus de 1500 mètres de lisières sont maintenues en transition douce. Les viticulteurs envisagent de semer 13 ha de parcelles en repos du sol et de planter encore près de 3500 mètres de haies. L'appellation engagera également dès 2018 un travail collectif sur la réduction des consommations de produits phytosanitaires, pour aller au-delà des initiatives individuelles déjà prises sur cette thématique.

Josépha GUENSER - Chargée de mission
biodiversité, paysage, aménagements
05 57 35 07 65
josepha.guenser@agro-bordeaux.fr

ODG de Margaux
Place La Trémouille
33460 MARGAUX
05 57 88 70 82
syndicat.margaux@wanadoo.fr
pauline.tolle@agro-bordeaux.fr
www.maisonduvindemargaux.com

Renforcer les partenariats pour protéger les populations d'hirondelles

STRUCTURE PILOTE :
SEPOL

PARTENAIRES
(techniques, financiers
et institutionnels) :

DREAL Nouvelle-Aquitaine,
Conseil régional de
Nouvelle-Aquitaine,
communes, La Poste,
Poste-Immo, artisans,
propriétaires d'habitations

DATE DE L'ACTION :
depuis 2013

BUDGET : 10 000 € par an



Comme d'autres espèces (papillons, champignons, amphibiens, etc.), les hirondelles sont considérées comme de bons indicateurs de la santé des écosystèmes. Depuis 2013, la SEPOL mène un projet en faveur de ces oiseaux, qui a débuté par un recensement des colonies par le biais d'une enquête participative (avec création d'un blog dédié <http://hirondelles.sepol.fr>). Ce programme a pour principaux objectifs de mieux évaluer la répartition des populations d'Hirondelle de fenêtre et d'Hirondelle rustique et de les protéger.

En s'appuyant sur ces espèces, l'association a pu engager des travaux avec des structures socio-professionnelles (artisans, éducation nationale, etc.), avec lesquelles elle n'avait jusque-là aucun contact. Développant sa communication grâce à des dépliants réalisés pour les professionnels, la SEPOL a également proposé des temps de formation pour prendre en compte la présence d'hirondelles lors de chantiers, protéger les colonies existantes, mettre en place des mesures conservatoires et/ou compensatoires. La pose de plaques et d'autocollants ont permis d'identifier les sites impliqués dans cette action de protection des hirondelles. Une relation de confiance s'est ainsi instaurée avec les mairies, La Poste et Poste-Immo, les propriétaires d'habitations et les artisans, conduisant à la mise en place de 246 nichoirs sur le territoire limousin. En 2016, l'association a développé une filière locale de fabrication de nichoirs, en lien avec un exploitant de carrière pour la matière première et un ESAT pour la construction, inscrivant le projet dans une démarche de développement durable (interactions sur les plans économiques, écologiques et sociaux).

Les actions de médiation réalisées pour les hirondelles pourraient ainsi faciliter d'autres initiatives en faveur de la faune sauvage liée au bâti (chouettes, choucas, etc.).

Céline REGNIER - Chargée d'études
05 55 32 20 23
celine.regnier@sepol.asso.fr

**Société pour l'Etude et la Protection
des oiseaux en Limousin (SEPOL)**
ZA du Moulin Cheyroux
87700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 32 20 23
sepol@sepol.asso.fr
www.sepol.asso.fr

Replanter des espèces anciennes dans un jardin médiéval

STRUCTURE PILOTE :

Comité d'animation de Dignac

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Ville de Dignac

DATE DE L'ACTION :

depuis une dizaine d'années

BUDGET : 1000 € par an



Créé dans les années 2000 dans le cadre de la Fête médiévale, le jardin se veut être le reflet de ce qui se cultivait au Moyen-Âge. Situé dans l'enceinte du vieux bourg de Dignac, en-dessous du parvis de l'église, il offre un lieu de recueillement, de repos,

de méditation dans un paysage semi-urbain. Cet aménagement paysager participe à la conservation d'espèces anciennes et (ou) en voie de disparition et invite à (ré)utiliser ces anciennes variétés, notamment comestibles. L'élaboration de cette collection botanique assure aussi une valeur pédagogique et voire patrimoniale en portant à connaissance des espèces qui ne sont plus fréquentes sur le territoire.

Composé de huit parterres thématiques et implanté à la place du potager du presbytère, le jardin s'inscrit dans une continuité historique tournée vers l'agriculture moyenâgeuse. Lors de sa réalisation par les bénévoles du comité d'animation de Dignac, un effort a été porté sur l'aspect des constructions (murs de soutènement, de clôtures, etc.) afin de conserver une cohérence architecturale avec le site et un aspect ancien. La composition du jardin s'appuie sur des strates variées (arbres, arbustes, plantes herbacées) composées d'espèces appartenant à la liste du capitulaire édicté par Charlemagne en 795 ainsi qu'à la culture traditionnelle de l'Antiquité. Certaines d'entre elles ne sont plus utilisées dans les cultures actuelles (à cause du climat, du rendement, de leur intérêt économique) mais elles appartiennent à un vivier local.

Dans le cadre des Rendez-vous aux Jardins qui sont annuels, le comité d'animation organise une animation « jardinière » autour de ce lieu, à destination des professionnels et amateurs ayant une activité en lien avec le jardinage (pépiniéristes, fabricants d'objets et outils de jardinages, produits culinaires comme le miel ou les confitures, etc.) et des écoles. Des partages de connaissances, de plants et de graines sont également organisés avec des particuliers ou d'autres structures.

Claude RICHON - Responsable du jardin médiéval
05 45 23 03 64
amisdelanature.16@free.fr

Comité d'Animation de Dignac
16410 DIGNAC
05 45 24 50 87
aane.over-blog.com

Transformer son balcon ou son jardin en un « coin nature »

STRUCTURE PILOTE :

Ville d'Angoulême

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Charente Nature

DATE DE L'ACTION :

depuis 2017

BUDGET : 10 250 €

www.angouleme.fr/developpement-durable/biodiversite/mon-coin-nature/



La ville d'Angoulême dispose d'une richesse biologique qu'elle souhaite connaître et préserver. Elle a, pour cela, réalisé un atlas de la biodiversité communale en 2014-2015. En ville, les balcons et les jardins ont un rôle à jouer pour la Trame Verte et Bleue et la collectivité

accompagne donc ses habitants pour mettre en place un coin nature sur leur balcon ou dans leur jardin. Co-construite avec un groupe d'habitants volontaires et l'association Charente Nature, les objectifs de la démarche sont pluriels : impliquer les habitants dans la préservation de la biodiversité communale, sensibiliser sur l'importance des jardins et balcons dans le maintien et le renforcement des continuités écologiques de la commune, informer sur les pratiques à mettre en place chez soi pour favoriser la diversité biologique.

Le coin nature est donc un espace plus ou moins grand où les propriétaires n'utilisent pas de produits phytosanitaires, favorisent l'accueil de la faune sauvage et privilégient une flore diversifiée et locale. Après avoir signé une charte, ils sont accompagnés par la ville qui leur met à disposition des fiches conseils, anime des ateliers d'échanges et leur fournit le kit du coin nature composé d'un sticker et de graines (engrais vert et prairie fleurie). Se déroulant dans différents lieux de la ville, comme le jardin pédagogique, les ateliers d'échanges sont dédiés à la reconnaissance de la faune et de la flore, à la réalisation de mangeoires et de gîtes pour animaux (oiseaux, chauves-souris) et à des conférences menées sur des thématiques ciblées (par exemple, « Toutes les bêtises sur les natures que les grands racontent aux enfants »).

Lancée en juin 2017, la démarche compte 30 signataires de la charte. Un forum sera mis en place pour faciliter les échanges entre signataires et une rubrique est d'ores et déjà inscrite dans le mag de la Ville pour accompagner les habitants dans la démarche du coin nature et leur donner envie de signer la charte. Preuve de l'intérêt de l'action, des habitants d'autres communes ont demandé à pouvoir participer à la démarche.

Elisabeth ORTHOLAN - Responsable de la Mission développement durable
05 45 38 71 48
e.ortholan@gmail.com

Ville d'Angoulême
1, place de l'Hôtel de Ville
16000 ANGOULEME Cedex
05 45 38 70 02
www.angouleme.fr

Valorisation de zones naturelles comme supports de sensibilisation

STRUCTURE PILOTE :

Communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

CEN du Limousin, ONF, PNR de Millevaches en Limousin, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Etat, Conseil départemental de la Creuse, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Europe (LEADER, Plan Loire Grandeur Nature), communes, OT Intercommunal Eaux-Tours de Bourgneuf et de Royère-de-Vassivière, AAPMA, Comité d'animation, associations locales, France bleu Creuse, Fondation du patrimoine.

DATE DE L'ACTION :

depuis une dizaine d'années

BUDGET : environ 100 000 € par aménagement de site et 3000 € par manifestation



Au titre de sa compétence « protection et valorisation des milieux naturels et sites d'intérêt communautaire », la Communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière utilise ses espaces naturels remarquables en tant que supports pédagogiques. Les objectifs sont de valoriser les particularités écologiques et paysagères des sites, de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité et de faire connaître les actions qu'elle met en place en faveur de la biodiversité.

La collectivité aménage ainsi des sentiers de découverte thématiques sur les sites emblématiques de son territoire, comme sur le site Natura 2000 de la vallée du Thaurion où les zones de gorges et les complexes de landes et tourbières, tels que celui de la Mazure, sont intéressants pour observer biodiversité et paysage. A travers dépliants, livrets descriptifs, audio-guides, panneaux répartis sur le cheminement le long du cours d'eau ou sorties commentées, le grand public découvre seul ou accompagné la vie des milieux (rivières, forêts, landes sèches, tourbières) et les pratiques humaines qui ont façonné les paysages. La collectivité améliore également l'accessibilité des sites, comme sur la tourbière de l'étang Bourdeau où elle a aménagé un cheminement court parsemé de panneaux-jeux et une plateforme d'observation. Ce type de terrain permet aux écoles et collèges d'apprendre à observer l'environnement et à faire le lien avec les matières enseignées, mais sert aussi de siège pour des études scientifiques et des formations pour les professionnels.

Les sites aménagés sont également ouverts au public lors de manifestations annuelles ludiques et récréatives, permettant de découvrir la vie présente sur les différents habitats grâce à divers ateliers (faune, flore, fonctionnement des milieux naturels) et activités (grimpe dans les arbres, pêche à l'écrevisse, chasse aux trésors, etc.).

Peggy CHEVILLEY - Responsable du Service Environnement
05 55 54 04 95
responsable.environnement@ccbrv.fr

Communauté de communes CIATE - Bourgneuf Royère de Vassivière
Route de la Souterraine - BP 27
23400 MASBARAUD-MERIGNAT
05 55 54 04 95
administration@ccbrv.fr
www.ciate.net
www.cc-bourgneuf-royeredevassiviere.fr



SOMMAIRE

Valorisation

Dispositifs mettant en valeur la biodiversité d'un territoire et faisant mieux connaître les actions réalisées en sa faveur.



Des balades commentées pour découvrir les sites Natura 2000 et leurs usagers

STRUCTURE PILOTE :

Pôle territorial Sud Pays Basque de la communauté d'agglomération Pays Basque

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

CPIE du Littoral basque, LPO Aquitaine, communes, citoyens et usagers des sites

DATE DE L'ACTION :

depuis 2016

BUDGET : 2835 €



Gestionnaire de plusieurs sites Natura 2000 répartis entre la montagne, les cours d'eau et le littoral, le pôle territorial Sud Pays Basque a souhaité engager diverses actions dans un objectif de préservation et de valorisation de ces espaces riches et

sensibles. Grâce à un partenariat avec le CPIE du Littoral basque, la collectivité met en place et propose des randonnées gratuites et commentées sur des sites qu'elle gère (site du massif de la Rhune et de Choldocogagna, site du col de Lizarrieta, site littoral « Domaine d'Abaddia et Corniche basque », etc.).

Ce projet a pour principal objectif de faire découvrir au public résidant sur le territoire, deux composantes des sites Natura 2000 : les richesses floristiques et faunistiques et la sensibilité de ces espaces naturels, ainsi que les activités humaines et leurs interactions avec les milieux. Le parcours proposé sur chacun des sites est commenté et ponctué de haltes visant à découvrir les richesses écologiques. Les balades sont enrichies d'une animation spécifique à chaque site présentant un usage emblématique, pouvant par exemple mener à des échanges avec un éleveur sur le massif de la Rhune, un récoltant d'algue rouge sur l'estran du site « Domaine d'Abaddia et corniche basque », un bénévole de la LPO et un pratiquant de la chasse traditionnelle à la pantière sur le col de Lizarrieta.

Ces échanges permettent aux participants de comprendre le lien étroit qu'entretient l'humain avec le milieu naturel qu'il fréquente.

Grégory LE MOIGNO - Animateur Natura 2000
05 59 48 30 85
g.lemoigno@communaute-paysbasque.fr

Communauté d'agglomération Pays Basque, Pôle territorial Sud Pays Basque
5-7, rue Putillenea
64122 URRUGNE
05 59 48 30 85
www.agglo-sudpaysbasque.fr

Évaluation économique des écosystèmes forêts et dunes littorales

STRUCTURE PILOTE :

ONF

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

ONF, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conservatoire du Littoral

DATE DE L'ACTION :

2015-2017

BUDGET DE L'ÉTUDE :

80 000 €



À l'interface entre terre et océan, les dunes et forêts littorales constituent un élément emblématique majeur de la Nouvelle-Aquitaine. Réparties sur une bande de plus de 300 km le long de la façade atlantique et couvrant une superficie d'environ 54 000 ha,

elles représentent l'une des plus grandes forêts littorales d'Europe. Pourtant, les services rendus par ces écosystèmes restent peu connus et non chiffrés. L'étude menée par l'ONF s'inscrit dans cette nécessité d'identifier les services rendus et de connaître leurs valeurs économiques.

L'évaluation économique a mis en évidence le caractère unique des dunes et forêts littorales de la région de par leur taille, leur singularité en Europe et les nombreux services qu'elles rendent (régulation de l'érosion, chasse, ressources alimentaires, bois, valeurs éducatives, etc.). Gérés majoritairement par l'ONF, ces milieux jouent ainsi un rôle important dans la régulation du climat par le stockage de carbone, dont la valeur est estimée à 268 millions d'euros par an. D'autres services présentent également une valeur économique importante : la protection du littoral contre les érosions (100 fois moins coûteuse qu'une protection basée sur des ouvrages en dur), la biodiversité estimée à 65 millions d'euros par an, les activités récréatives et paysagères générant 61 millions d'euros par an pour les seuls touristes. L'étude fait également émerger des services moins connus tels que la lutte contre l'intrusion saline contribuant à la qualité de l'eau ou le réservoir de ressources génétiques favorisant à la préservation de la biodiversité.

Les services rendus mettent en avant de potentiels bénéfiques pour le futur. Essentiels au maintien de l'attractivité du territoire, ces services écosystémiques servent ainsi de support à une partie de l'économie de la région, en participant à son dynamisme.

Emily LE ROUZIC - Responsable environnement et services écosystémiques
05 57 81 67 56
emily.le-rouzic@onf.fr

Office national des forêts (ONF), Agence Landes Nord-Aquitaine
9, rue Raymond Manaud
33524 BRUGES Cedex
05 56 00 64 74
ag.landes-nord-aquitaine@onf.fr
www.onf.fr/dunes-forets-aquitaine

Un projet de territoire tourné vers l'agriculture urbaine

STRUCTURE PILOTE :

Ville de Villenave d'Ornon

PARTENAIRES

(techniques, financiers et institutionnels) :

Bordeaux Métropole, Conseil départemental de la Gironde, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Communauté de communes de Montesquieu, propriétaires fonciers, associations d'usagers (chasse et pêche)

DATE DE L'ACTION :

depuis une dizaine d'années

BUDGET : 250 000 € par an

en moyenne (acquisitions, gestion)



Depuis 2006, la commune de Villenave d'Ornon bénéficie de la délégation de compétence en matière de gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Vallée de l'Eau Blanche. Grâce à cette nouvelle compétence, et en prenant appui sur ces ENS, la Ville a développé une politique territoriale globale environnementale et agricole.

La définition d'un plan de gestion a permis de fixer des objectifs stratégiques et de

mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière, permettant à la collectivité d'être propriétaire de 57 % de l'ENS, puis de décliner des mesures de gestion spécifiques sur le site (restauration des prairies, pâturage, etc.). Ces mesures sont favorables à la préservation des milieux humides et à la restauration de leur biodiversité, avec le retour d'une flore et d'une faune spécifique de ces milieux (Fritillaire pintade, Orchis à fleurs lâches, espèces d'oiseaux nicheurs, etc.). L'entretien des berges permet également de prévenir certains risques en cas de crues.

Ce projet constitue par ailleurs une opportunité pour valoriser l'histoire agricole de la ville (maraîchage, culture du cresson, etc.) et contribue à la politique volontariste de la municipalité de maintenir une activité agricole sur la commune. Elle a ainsi entrepris d'engager un entretien pastoral des prairies par des brebis et de créer une ferme urbaine à vocation productive. La Ferme de Baugé est située dans un secteur préservé composé de prairies et de bois, à proximité de la rocade et de résidences d'habitat collectif.

Enfin, ce site de zones humides est un outil de sensibilisation de la population à la préservation de la biodiversité, qui sera renforcé par la création de cheminements doux à vocation de découverte pédagogique.

Mathias MOREL - Directeur du pôle Développement durable
mission.agenda21@mairie-villenedornon.fr

Ville de Villenave d'Ornon
Rue du Professeur Calmette
33140 VILLENAVE D'ORNON
05 56 75 69 08
www.villenedornon.fr



Abréviations

AAPPED	Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce
AAPPMA	Association Agréée de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques
ACSL	Association Culturelle Sportive et de Loisirs
ADA	Association de Développement de l'Apiculture
ADAAQ	Association de développement de l'Apiculture en Aquitaine
AdonIF	Association pour le Développement d'Outils Naturalistes et Informatiques pour la Fonge
AFAC-Agroforesteries	Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries
AFAQ 26000	Méthode d'évaluation de la responsabilité sociétale proposée par AFNOR Certification
AFB	Agence française pour la biodiversité
AGREPY	Association des gardiens de refuge des Pyrénées
AJHaG	Association Jeunesse des Hauts-de-Garonne
AOC	Appellation d'origine contrôlée
APSF	Association des Pollinariums Sentinelles de France
ARA France	Association pour le Repeuplement de l'Anguille en France
ARDFCI	Association Régionale de Défense de la Forêt Contre les Incendies
ARS	Agence régionale de santé
BTS GPN	BTS Gestion et protection de la nature
CAUE	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CBN	Conservatoire botanique national
CBNSA	Conservatoire botanique national Sud-Atlantique
CBNMC	Conservatoire botanique national du Massif central
CBNPMP	Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
CDPMEM	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
CEN	Conservatoire d'espaces naturels
CIVB	Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CRPMEM NA	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Nouvelle-Aquitaine
DDT	Direction départementale des territoires
DDTM	Direction départementale des territoires et de la mer
DGE	Direction générale des entreprises
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DSDEN	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
EDF UPC	Electricité de France UPC
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ENS	Espace Naturel Sensible
EPTB	Etablissement public territorial de bassin
ESAT	Etablissements et Services d'Aide par le Travail
FDAAPPMA	Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques
FDC	Fédération départementale des chasseurs
FDGDON	Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles
FNPF	Fédération nationale de la pêche en France

GCM	Granulats de Charente-Maritime
GDSAA	Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine
GIEE	Groupement d'intérêt économique et environnemental
GMHL	Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
GREGE	Groupe de recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement
GT IBMA	Groupe de Travail Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques
Ifremer	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
IMA	Institut des milieux aquatiques
Irstea	Institut national de recherche en Sciences et technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
ISDI	Installation de stockage des déchets inertes
IPHC	Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
MIGADO	Migrateurs Garonne Dordogne
MNHN	Muséum national d'Histoire naturelle
OAFS	Observatoire aquitain de la faune sauvage
OCCE	Office Central de la Coopération à l'École
ODG	Organisme de Défense et de Gestion
OFSA	Observatoire de la Flore Sud-Atlantique
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONF	Office national des forêts
ORENVA	Observatoire Régional des plantes Exotiques ENvahissantes des écosystèmes Aquatiques
OT	Office de tourisme
PLU	Plan local d'urbanisme
PNA	Plan national d'action
PNR	Parc naturel régional
RNF	Réserve naturelle de France
RNN	Réserve naturelle nationale
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
SEPANLOG	Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en Lot-et-Garonne
SEPANSO	Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest
SEPOL	Société pour l'Etude et la Protection des oiseaux en Limousin
SGAC	Société de Gestion de l'Assainissement de Bordeaux Métropole
SHF	Société herpétologique de France
SIAEBVELG	Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin
SIG	Système d'information géographique
SMBV	Syndicat Mixte des Bassins Versants
SMF	Société Mycologique de France
SMP	Société Mycologique du Poitou
TVB	Trame Verte et Bleue
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
ZUS	Zone urbaine sensible



Ce recueil a été réalisé par :

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA)
87, quai de Queyries
33100 BORDEAUX
09 81 91 06 46
contact@arb-na.fr
biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

Directeur de publication : Lionel DEFRANOUX
Rédactrice : Mélanie NUNEZ
Relecture : Chloé BOURDIL, Lionel DEFRANOUX, Alain DUTARTRE

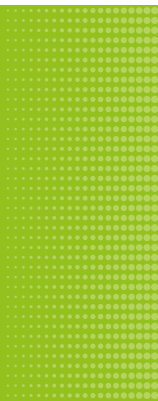
Nous remercions tout particulièrement les acteurs qui ont participé à la construction de cet outil.

Conception et mise en forme : Joëlle DUCOURET, www.joelleducouret.com

Impression : Proformats

Crédits photos : Adobe Stock - ADAAQ - Alain DUTARTRE - Albret communauté - Anna DESSAUDES, CEN Limousin - Antony GUERINGER, Irstea - Arbres et Paysages 33 - ARB NA - Association Estivade d'Aspe Pyrénées - Béta-Pi - CAUE 33 - Caves de Rauzan - Cemex Sud-Ouest - CEN Limousin - Cistude Nature - Clairsienne - Collectif Vivre Ensemble Durablement - Comité d'animation de Dignac - Communauté de communes CIATE – Bourgneuf Royère de Vassivière - Communauté de communes de Podensac, Coteaux de Garonne, Lestiac, Paillet, Rions - Communauté de communes du Nord-Est Béarn - Commune de Saint-Pardoux-Morterolles - Conseil départemental de Charente-Maritime - Conseil départemental de la Dordogne - Conseil départemental de la Gironde - Conseil départemental des Deux-Sèvres - Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques - Coopérative agricole Océalia - CPIE Béarn - CPIE de Gâtine Poitevine - CPIE Pays Basque - CPIE Pays Creusois - CRPMEM Nouvelle-Aquitaine - Etienne ROGEAU, LPO France - Fabrice CAHEZ, LPO - FDAAPPMA 24 - FDAAPPMA 33 - FDAAPPMA 79 - FDC 33 - FDC 40 - GEREI INGENIEURS - GMHL - GSM - Hélène GOOSENS, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres - Institut des milieux aquatiques - Jardin-et-écotourisme - Jean-Guy COUTEAU, GEREPI - Kévin REIMRINGER, CBN Massif Central - LPO Aquitaine/Association Pétronille - LPO France - MEP 19 - Municipalité d'Auritz-Burguete - ONF - Parc naturel régional des Landes de Gascogne - Peter MAUDIT, Ville de Niort - Pôle territorial Sud Pays Basque de la Communauté d'agglomération Pays Basque - Réseau Education Pyrénées Vivantes - Réserve naturelle géologique de Saucats-La Brède - SEPOL - SGAC - Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest - Syndicat mixte du bassin versant de la Nive - Syndicat mixte Pays Médoc - Val de Garonne agglomération - Ville d'Anglet - Ville d'Angoulême - Ville de Limoges - Ville de Mérignac - Ville de Pau - Ville de Villenave d'Ornon - Vitinnov - Yves SELLIER, GEREPI

L'Agence Régionale de la Biodiversité a été créée à l'initiative du Conseil régional pour rassembler un forum d'acteurs autour des enjeux de préservation, de gestion et de valorisation de la biodiversité régionale. Ses missions s'articulent autour de la diffusion de la connaissance, la valorisation des initiatives, la sensibilisation de tous les publics et l'accompagnement des acteurs du territoire.



Agence Régionale de la
Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine

Espace Darwin - 87, quai de Queyries - 33100 Bordeaux
09 80 91 06 46 - contact@arb-na.fr
biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr